



N° 265

Octobre 2010

**RSA, prestations familiales  
et aides aux familles :**

**état de l'opinion  
début 2010**

Régis BIGOT et Patricia CROUTTE

## **CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANÇAIS**

**Document réalisé à la demande de la Caisse Nationale des Allocations Familiales**

**Le département « Conditions de vie et Aspirations des Français » est composé de :**

. Régis Bigot, Sylvie Bourdon, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Sandra Hoibian, Fanette Recours.

## Sommaire

---

<b>Avant – Propos</b> .....	<b>5</b>
<b>Note de synthèse</b> .....	<b>7</b>
<b>Chapitre 1</b>	
<b>Jugements sur le RSA, sa mise en œuvre et ses objectifs</b> .....	<b>14</b>
<b>1. Les objectifs du RSA</b> .....	<b>16</b>
a) Les objectifs du RSA .....	16
b) Comment aider les personnes éloignées de l'emploi à retrouver un travail ? .....	17
c) 8% des enquêtés ont demandé le RSA .....	19
<b>2. Jugements sur le RSA et sur ses contreparties</b> .....	<b>21</b>
a) Le principe d'une contrepartie est acté par une majorité .....	21
b) La crainte du développement du travail précaire .....	22
c) L'instauration du RSA louée par les trois-quarts des Français .....	22
d) Le RSA rassure ceux qui s'inquiétaient des effets pervers du RMI et améliore l'image de l'action des pouvoirs publics .....	24
<b>3. Cinq grands types d'attitudes face au RSA</b> .....	<b>27</b>
<b>Chapitre 2</b>	
<b>Quelques opinions sur les principes généraux de distribution des prestations familiales</b> .....	<b>31</b>
<b>1. Une demande accrue de redistribution verticale</b> .....	<b>33</b>
<b>2. Des aides en nature avant tout</b> .....	<b>35</b>
<b>3. Les familles à aider en priorité : celles ayant un enfant étudiant ou au lycée</b> .....	<b>37</b>
<b>4. Une remise en cause des bonifications de retraite pour famille nombreuse ?</b> .....	<b>41</b>
<b>5. Prestations familiales et justice sociale</b> .....	<b>42</b>
a) Le cas des classes moyennes .....	42
b) Le cas des plus défavorisés .....	44
c) Le problème des fausses déclarations .....	48

<b>Chapitre 3</b>	
<b>Les politiques à mener en fonction de l'âge des enfants .....</b>	<b>52</b>
<b>1 Les Français favorables</b>	
<b>à un arrêt de travail ou à un congé parental assez long .....</b>	<b>52</b>
a) Arrêt de travail au moment de la naissance .....	52
b) Congé parental .....	54
<b>2 Le mode de garde le plus satisfaisant .....</b>	<b>56</b>
a) Le mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant de moins d'un an serait la nourrice agréée .....	56
b) Le mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant de un à trois ans : crèche et nourrice se disputent la préférence des Français .....	59
<b>3 Une multiplicité d'actions à développer</b>	
<b>pour faciliter la garde des moins de trois ans .....</b>	<b>63</b>
<b>4 Les aides pour les familles élevant des adolescents .....</b>	<b>66</b>
<b>5 Les aides pour les jeunes de plus de 18 ans et leurs familles .....</b>	<b>70</b>
<b>ANNEXE 1 Liste des questions insérées par la CNAF</b>	
<b>(vague de début 2010 de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations</b>	
<b>des Français ») .....</b>	<b>69</b>
<b>ANNEXE 2 Les allocataires de prestations familiales .....</b>	<b>77</b>
<b>ANNEXE 3 Tableaux complémentaires.....</b>	<b>81</b>

On trouvera par ailleurs, dans un document annexe séparé, une série de tableaux complémentaires relatifs aux données présentées dans ce rapport, notamment les tableaux ventilant les réponses des différents groupes sociaux.

## Avant - Propos

---

Ce rapport présente les résultats des questions insérées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) dans la vague de début 2010 de l'enquête du CREDOC sur « les Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Le terrain a été réalisé en face-à-face, en décembre 2009 et janvier 2010, auprès d'un échantillon représentatif de 2.009 personnes résidant en France métropolitaine, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge x sexe et PCS) ont été calculés d'après les résultats mis à jour du dernier recensement général de la population. Un redressement final a été appliqué pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale de 18 ans et plus.

Ce rapport est composé de trois chapitres et complété d'annexes.

**Le premier chapitre** traite du Revenu de Solidarité Active (RSA). Quels sont, aux yeux des Français, les principaux objectifs de cette nouvelle mesure ? Comment peut-on au mieux aider les personnes éloignées de l'emploi à retrouver un travail ? Combien de personnes ont demandé le RSA ? Quel est leur profil ? Pourquoi ne pas l'avoir demandé ? L'instauration du RSA est-elle ou pas une bonne chose ?

**Le deuxième chapitre** s'intéresse aux principes généraux de distribution des prestations familiales. Quel doit être l'objectif principal des prestations familiales dans les années qui viennent ? Quelle forme doivent prendre les aides aux familles : des prestations en nature, en espèces, des avantages fiscaux ? Quel type de familles faut-il aider en priorité : celles qui ont un enfant étudiant, un enfant qui cherche un emploi, un enfant en bas âge ? A l'inverse, y a-t-il des familles dont on pourrait, peut-être, diminuer les aides ? Comment sont perçues les bonifications de retraite offertes aux parents ayant élevé trois enfants ou plus : faut-il les maintenir ou privilégier des aides versées quand les enfants sont effectivement à charge ? D'une façon plus générale, comment les Français perçoivent-ils le système actuel des prestations familiales : désavantage-t-il les classes moyennes ? Favorise-t-il trop les plus défavorisés ? Les fausses déclarations sont-elles nombreuses ?

**Le troisième chapitre** aborde les prestations familiales sous l'angle de l'âge des enfants à charge. On s'intéresse d'abord aux premières années de l'enfant : combien de temps doit durer l'interruption d'activité d'un parent qui s'arrête de travailler après la naissance d'un enfant ? Quelle est la meilleure formule de congé parental ? Quel mode de garde est le plus satisfaisant pour un enfant de moins d'un an ? Et pour un enfant âgé de un à trois ans ? Quelle mesure mettre en œuvre pour faciliter la vie des parents qui ont des enfants de moins de trois ans : augmenter le nombre de places pour faire garder les enfants ? rendre la garde moins coûteuse ? offrir des modes de garde plus adaptés ? au moment de la naissance ? On aborde aussi la période de l'adolescence en demandant quel type d'aides il convient de

privilégier pour aider les familles. Puis, enfin, l'entrée dans l'âge adulte : quelle aide semble la plus utile pour des jeunes de plus de 18 ans et leur famille : la prolongation des allocations familiales ? le développement des bourses ? la garantie d'une orientation aboutissant à une qualification professionnelle effective ?

Un document **annexe**, séparé de ce rapport, propose :

- un rapide descriptif de la population déclarant recevoir une prestation de la Caisse d'Allocations Familiales.
- les tableaux socio-démographiques détaillés.

## Note de synthèse

---

Cette note de synthèse présente les principaux résultats issus de l'analyse des questions insérées par la CNAF dans la vague de début 2010 de l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français ». Les conclusions principales sont présentées dans l'ordre de présentation du rapport avec, de façon liminaire, un bref rappel du contexte particulier de ce début d'année.

### LE CONTEXTE : QUELQUES LUEURS D'ESPOIR DANS UN PAYSAGE SOCIAL ASSOMBRI

Assommés par la crise, les Français se montraient, en 2009, particulièrement désabusés et en plein désarroi. Douze mois plus tard, la situation reste sombre, mais moins désespérée : quelques lueurs d'espoir apparaissent.

Certes, début 2010, encore **44% des personnes interrogées prévoient une dégradation de leurs conditions de vie dans les cinq prochaines années**. Cependant, le nombre d'enquêtés anticipant une détérioration de leurs conditions de vie a reculé cette année, de 7 points, et on est presque surpris de ce timide – mais réel – retournement d'opinion après neuf années de baisse ininterrompue.

Le second signe d'amélioration se trouve dans l'analyse de l'indicateur résumé du moral des Français. Synthèse des jugements sur l'évolution du niveau de vie personnel, passé et à venir, cet indicateur constitue l'un des meilleurs instruments de prévision des retournements de tendance sociétale présents dans l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français ». Il permet, cette année, de mettre en évidence que **le moral de la population rebondit** après neuf vagues consécutives de dégradation.

Pour autant, les perspectives sur le front de l'emploi sont particulièrement sombres. Les Français replacent le chômage en tête de leurs préoccupations, devant les maladies graves et la pauvreté en France : 37% citent en effet le chômage parmi les deux sujets qui les préoccupent le plus aujourd'hui, soit 4 points de plus que l'an dernier. Pire encore, **77% estiment que le chômage va continuer à augmenter pendant plusieurs années**, un score particulièrement mauvais, mais heureusement **meilleur** que celui, catastrophique, enregistré l'an dernier.

On notera que **le sentiment que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis** a tendance, en ce début d'année, à **décliner** (60% partagent ce sentiment, soit une baisse de 8 points par rapport à 2009). On peut y voir un effet secondaire de l'espoir de reprise d'activité : rappelons que les jugements sont généralement plus durs à l'égard de la pauvreté en période de croissance économique ou de redémarrage alors qu'en période de crise, la compréhension et l'empathie à l'égard des plus défavorisés sont davantage de mise.

Il n'est pas non plus impossible que cette impression croissante que « les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent » en matière de pauvreté – par rapport à 2009, trois millions de personnes supplémentaires en sont convaincues – soit imputable **à la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active**. Le principe de cette nouvelle prestation, qui est de garantir un complément de ressources aux travailleurs pauvres et d'inciter à la reprise d'activité les personnes en marge du marché de l'emploi, a probablement rassuré une partie de l'opinion. Peut-être certains de nos concitoyens ont-ils le sentiment que cette réforme va dans le bon sens en apportant une aide aux plus démunis tout en favorisant un retour à l'emploi.

Corrélativement, **l'appétence à l'égard du montant des aides aux familles diminue** : certes, une majorité de nos concitoyens estime toujours que l'aide aux ménages ayant des enfants est globalement **insuffisante** (55%). Mais la tendance est ici nettement à la baisse (- 7 points cette année). En fait, un constat demeure malgré la dureté des temps : une forte majorité de la population (67%) continue à considérer préférable, pour mieux aider les familles, de leur distribuer **des aides sous forme d'équipements et de services**, plutôt qu'en espèces. Voilà maintenant presque dix ans que la préconisation d'aides en nature reste largement majoritaire dans la population, fluctuant entre 62 et 70% depuis 1998.

### **JUGEMENTS SUR LE RSA, SA MISE EN ŒUVRE ET SES OBJECTIFS (CHAPITRE 1)**

Les enquêtés pensent que l'objectif premier du RSA est **d'inciter les gens à travailler** (41% des premières réponses, 67% des réponses cumulées). Mais **la lutte contre la pauvreté** est également perçue comme un objectif majeur de cette prestation (38% des premières réponses et 76% en réponses cumulées). La simplification des règles d'attribution des aides sociales et fiscales arrive ensuite (18% des premières réponses, 48% en cumul).

Au-delà du RSA, les Français sont favorables aux mesures d'accompagnement visant à aider les personnes éloignées de l'emploi à retrouver un travail : la population attend d'abord, sur ce sujet, des aides aux entreprises permettant de faciliter ces embauches (39% des premières réponses, 66% des réponses cumulées). Le cumul, limité dans le temps, d'aides sociales et d'un faible salaire arrive en seconde position, juste derrière (31% des premières réponses, 64% des réponses cumulées).

#### ***Les personnes ayant demandé à bénéficier du RSA***

8% de la population disent avoir fait une demande de RSA depuis sa mise en place, en juin 2009. La proportion est plus élevée chez les chômeurs (29%), les allocataires des CAF (19%) et, d'une façon plus générale, chez les titulaires de faibles revenus (16%). Notons que, au moment de l'enquête, 4% des personnes interrogées percevaient le RSA et que 44% disaient connaître, parmi leurs parents même éloignés ou leur voisinage, une personne qui touche ou a touché le RSA (ou le RMI auparavant).

Les personnes qui n'ont pas demandé à percevoir le RSA expliquent que c'est surtout parce que **leurs revenus dépassent le plafond d'attribution** (77%). Il est intéressant de constater que 12% des non-demandeurs déclarent cependant ne pas souhaiter bénéficier du

dispositif. On notera également que 7% disent ne pas le connaître. **Les critiques intrinsèques au RSA** (faiblesse des montants versés, complexité ou contraintes trop fortes) **sont très rarement évoquées** (moins de 1% des réponses). Le cas des **étudiants** mérite cependant attention : alors que le taux de demande de RSA est, dans cette catégorie, égal au taux moyen (soit 8%), les raisons évoquées pour expliquer l'absence de demande sortent de l'ordinaire. Tout d'abord, une proportion non négligeable semble **ne pas connaître** le dispositif (environ 20%). Mais, surtout, plus du tiers d'entre eux disent que c'est parce qu'ils ne **veulent pas** être titulaires du RSA qu'ils n'ont pas demandé à en bénéficier (37%).

#### *Jugements sur le RSA et sur ses contreparties*

En tout cas, pour une majorité de Français (80%), bénéficier du RSA implique une **contrepartie** sous forme d'efforts en matière d'insertion ou de recherche d'emploi. Même les bénéficiaires en conviennent, à 62%. Cette prise de position est une constante dans l'opinion ; elle prévalait déjà au temps du RMI (à 83-84%).

Les Français craignent, cependant, un effet pervers lié à ce nouveau dispositif : celui de développer **le travail précaire ou mal payé**. Cette inquiétude est partagée par 68% des enquêtés.

Ce qui n'empêche pas, au final, que les trois quarts (76%) de la population considèrent l'instauration du RSA **plutôt comme une bonne chose**. Allocataires (77%) et non-allocataires (75%) se rejoignent sur ce point. Autre illustration de l'image positive du RSA dans l'opinion : pour une majorité de nos concitoyens (61%), **cette prestation est à même de donner aux bénéficiaires le coup de pouce nécessaire pour qu'ils s'en sortent**. Les bénéficiaires en sont davantage persuadés encore (71%, + 10 points par rapport à la moyenne). Cette idée, largement dominante au moment où le RMI avait été mis en place il y a plus de vingt ans, avait, depuis, perdu beaucoup de crédit dans l'opinion : les risques de désincitation au travail étaient davantage mis en avant depuis le début 2000.

Mais aujourd'hui, le pourcentage de personnes qui estiment que le RSA donne aux bénéficiaires un coup de pouce pour s'en sortir est supérieur de 7 points à celui dont était crédité le RMI il y a douze mois. En un mot, **la réforme mise en place semble avoir rassuré l'opinion**, et notamment rassuré la frange de la population qui s'inquiétait le plus, jusqu'alors, des risques de déresponsabilisation.

#### **QUELQUES OPINIONS SUR LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE DISTRIBUTION DES PRESTATIONS FAMILIALES (CHAPITRE 2)**

La crise ne semble pas avoir fondamentalement modifié les attentes à l'égard des prestations familiales. Pour l'opinion, celles-ci doivent servir avant tout à favoriser la lutte contre la pauvreté et les inégalités, en s'appuyant d'abord sur des aides sous forme d'équipements et de services ; on attend aussi une augmentation des allocations aux enfants les plus âgés (étudiants, collégiens et lycéens).

Au début des années 2000, l'opinion hésitait sur la nature de l'objectif principal à donner aux prestations familiales. Lutte contre la pauvreté et aide aux familles séduisaient autant l'un que l'autre. Aujourd'hui, à 61% (+ 3 points par rapport à 2009), **les Français souhaitent que les prestations familiales contribuent à lutter contre la pauvreté** (39%, + 2 points) **et à corriger les inégalités de revenus** (22%, + 1 point). En troisième place, on trouve l'aide aux familles à **bien se loger** (17%), un objectif qui n'a cessé de prendre de l'ampleur ces dernières années avec la crise du logement (+ 2 points cette année, + 9 points en dix ans).

Autre souhait clairement réaffirmé par nos concitoyens : la préférence pour **des prestations sous forme d'équipements et de services** (42%). Les prestations en espèces, pour leur part, ont la préférence de 23% des enquêtés.

***Les familles à aider en priorité : celles ayant un enfant étudiant ou lycéen***

Lorsqu'il s'agit de désigner les familles pour lesquelles les aides devraient être augmentées en priorité et celles pour lesquelles, au contraire, il conviendrait de réduire les interventions, le classement est sans ambiguïté. Les familles **ayant un enfant étudiant** sortent du lot (pour 32% des enquêtés, il convient d'augmenter les aides à leur endroit ; 5% seulement proposent de les diminuer, soit un solde positif de + 27 points) ; elles sont suivies des aides aux familles **avec un enfant au collège ou au lycée** (solde de + 17 points). A l'inverse, les foyers ayant un enfant à l'école primaire ou un enfant qui débute dans la vie active sont ceux qui suscitent relativement moins d'empathie (soldes négatifs de - 19 et - 16 points).

***Une remise en cause des bonifications de retraite pour famille nombreuse ?***

Remarquons aussi que, s'agissant de l'aide à apporter aux parents de familles nombreuses, l'opinion semble de loin préférer une intervention **lorsque les enfants sont encore à charge de leurs parents** (73%, + 2 points en deux ans) plutôt qu'une compensation offerte au moment de la retraite (26%).

***Prestations familiales et justice sociale***

Quelques critiques restent très présentes à l'endroit du système des prestations familiales, parfois en contradiction avec les attentes très redistributives des Français. D'abord, 86% de la population estiment que « **dans le système actuel, les plus désavantagés par les prestations familiales sont les classes moyennes** ». Cette proportion ne cesse de croître, c'est même **la plus élevée** jamais enregistrée dans l'enquête (en 1992, 75% des Français souscrivaient à cette idée). Les allocataires de prestations familiales eux-mêmes expriment exactement le même jugement, à 86%.

Dans le même temps, une idée prend de l'ampleur dans l'opinion : celle que « **trop de prestations ne sont accordées qu'aux plus défavorisés** ». Ce jugement est en effet, pour la première fois cette année, majoritaire (54%, + 9 points en deux ans). Ces évolutions récentes font écho au malaise grandissant des classes moyennes aujourd'hui, dont les

revenus progressent lentement, presque imperceptiblement, tandis que leurs dépenses « contraintes » augmentent beaucoup plus vite.

Enfin, si près de trois Français sur quatre (73%) estiment aujourd'hui que « **beaucoup de gens font de fausses déclarations pour toucher les prestations familiales** », on notera que l'idée a reculé de 6 points en deux ans.

### **LES POLITIQUES A MENER EN FONCTION DE L'AGE DES ENFANTS (CHAPITRE 3)**

En France, l'indicateur conjoncturel de fécondité reste assez élevé (près de deux enfants par femme au début 2009) et la politique sociale à destination des familles n'est probablement pas étrangère à cette situation. Quelques questions ont été posées dans l'enquête cette année, visant à mieux comprendre les attentes des Français dans le domaine et à apprécier comment celles-ci évoluent lorsque les enfants grandissent, en particulier lorsqu'ils entrent dans l'adolescence ou dans l'âge adulte.

#### *Les Français favorables à un congé parental assez long*

La population estime que lorsqu'un parent s'arrête momentanément de travailler pour garder son jeune enfant après la naissance, la période d'interruption d'activité souhaitable est de **deux ou trois ans** (41%). 25% prônent un arrêt d'une année et 23%, une interruption plus réduite (de six mois ou moins). Seule une personne sur dix est séduite par un congé fractionnable, à utiliser sans limite d'âge de l'enfant.

S'agissant plus précisément du congé parental, les préférences vont également à **un congé long, de trois ans, rémunéré de façon forfaitaire** (42% des attentes). L'hypothèse d'un congé plus réduit (une année) et mieux indemnisé séduit cependant une proportion presque aussi importante des enquêtés (39%). En revanche, un congé plus court encore (ramené à six mois), même mieux indemnisé, ne convainc que 18% de la population.

#### *Les modes de garde pour les jeunes enfants*

S'agissant de la garde des enfants de moins d'un an, les réponses laissent apparaître **une grande difficulté à trancher** pour élire le mode d'accueil le plus satisfaisant : grands-parents ou membre de la famille (31%), nourrice agréée (30%) et crèche (28%) font quasiment jeu égal en premier choix. En prenant en compte la seconde réponse, la hiérarchie est plus nette : les deux tiers des Français choisissent alors **l'assistante maternelle** (65%), devant la crèche (56%) et la garde par les grands-parents ou un proche (48%).

Pour ce qui concerne l'accueil des enfants de un à trois ans, c'est la crèche qui prend la tête des préférences exprimées (39%), devant la nourrice agréée (29%) et les grands-parents (26%).

Quoi qu'il en soit, quand il s'agit de savoir ce qu'il serait préférable de faire pour faciliter la vie des parents d'enfants de moins de trois ans, **trois pistes recueillent sensiblement le même nombre de suffrages** : il faudrait à la fois rendre **moins coûteuse** la garde des enfants (61% des réponses cumulées), développer des modes de garde **mieux adaptés** aux besoins des parents et des enfants (61%) et, aussi, **augmenter le nombre de places d'accueil** (61%). La demande d'une meilleure information n'est pas considérée comme prioritaire et arrive bien après (14%).

***Les aides pour les familles élevant des adolescents***

Dans le cas particulier des familles ayant à charge **des adolescents** (12-17 ans), la demande de **prestations en espèces** (26%) **égale presque celle des aides en nature** (27%). Il y a là la reconnaissance, dans l'opinion, qu'avoir à charge des ados nécessite des aides financières plus substantielles. Mais on observe aussi que la demande d'aides sous forme de soutien et de conseils est, pour des enfants de cette tranche d'âge, particulièrement forte (20%, soit deux fois plus que pour les familles en général).

***Les aides pour les jeunes de plus de 18 ans et leurs familles***

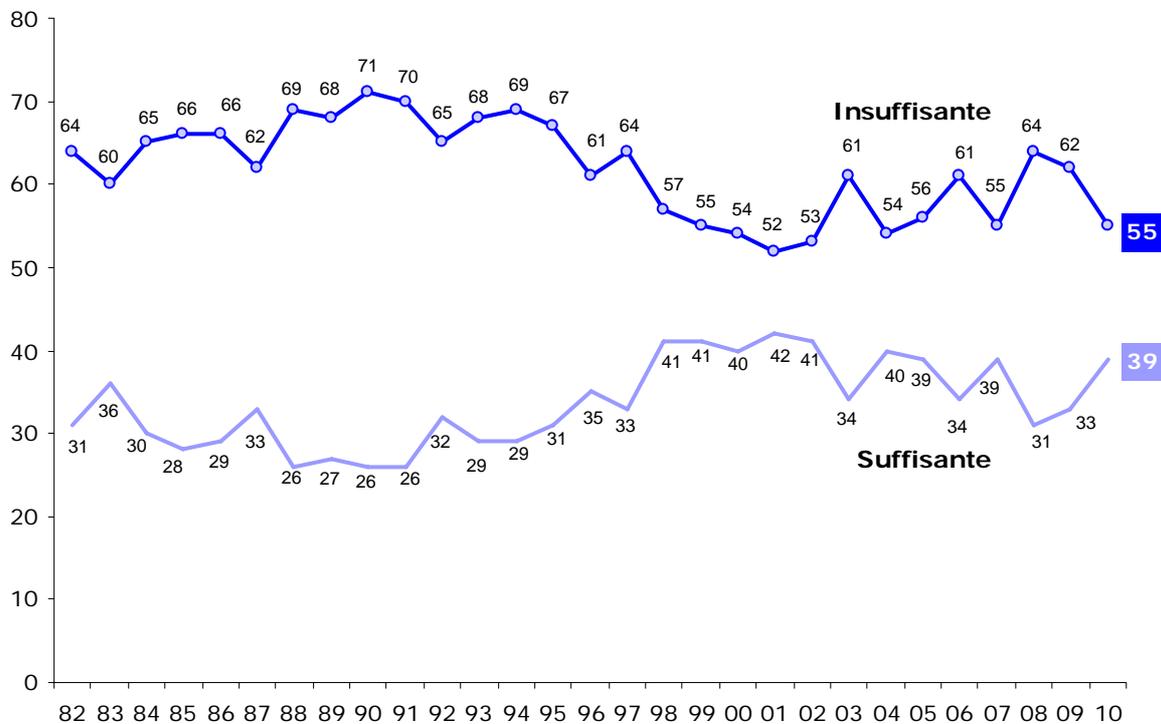
Enfin, en ce qui concerne les aides pour les jeunes de plus de 18 ans et leurs familles, les Français pensent que le plus utile consiste à **garantir à tous les jeunes adultes de bénéficier d'une orientation menant à une qualification professionnelle effective** (35% y voient l'aide la plus utile, 7% la moins utile, soit un solde positif de + 28 points). Deux autres mesures bénéficient d'un solde positif : le développement des **bourses pour les étudiants** (solde de + 13 points) et le renforcement **des aides au logement** (solde de + 3 points). *A contrario*, l'instauration du RSA avant 25 ans est loin de faire l'unanimité (solde négatif de – 19 points).

## Chapitre 1 Jugements sur le RSA, sa mise en œuvre et ses objectifs

Dans un contexte économique toujours **sombre**, notamment du fait des perspectives peu encourageantes sur le front de l'emploi (77% des Français anticipent une augmentation continue du nombre de chômeurs), l'année 2010 livre tout de même **quelques signaux positifs**<sup>1</sup>, avec par exemple un rebond du moral de la population (après neuf années de dégradation).

On peut d'ailleurs voir comme un autre signe encourageant le fait que **l'appétence à l'égard du montant des aides aux familles diminue** : certes, une majorité de nos concitoyens estime toujours que l'aide aux ménages ayant des enfants est globalement **insuffisante** (55%). Mais la tendance est ici nettement à la **baisse** (- 7 points cette année, - 9 points en deux ans, voir Graphique 1) : peut-être les perspectives d'une prochaine amélioration de la situation économique conduisent-elles certains à être moins exigeants vis-à-vis des politiques familiales.

**Graphique 1**  
**L'appétence à l'égard du montant de l'aide aux familles recule**  
**Les familles qui ont des enfants touchent des prestations (les prestations familiales), destinées à les aider.**  
**Pensez-vous que cette aide est globalement ...**  
*(en %)*



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

<sup>1</sup> Voir Régis BIGOT, « Début 2010 : leur d'espoir dans un paysage social assombri », note confidentielle réservée aux souscripteurs au système d'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », CREDOC, mars 2010.

D'ailleurs, quasiment tout le corps social se fait moins pressant (Tableau A-3). Pour les familles nombreuses (- 16 points), les ouvriers (- 14 points) ou les hauts revenus (- 14 points), la baisse est même très nette.

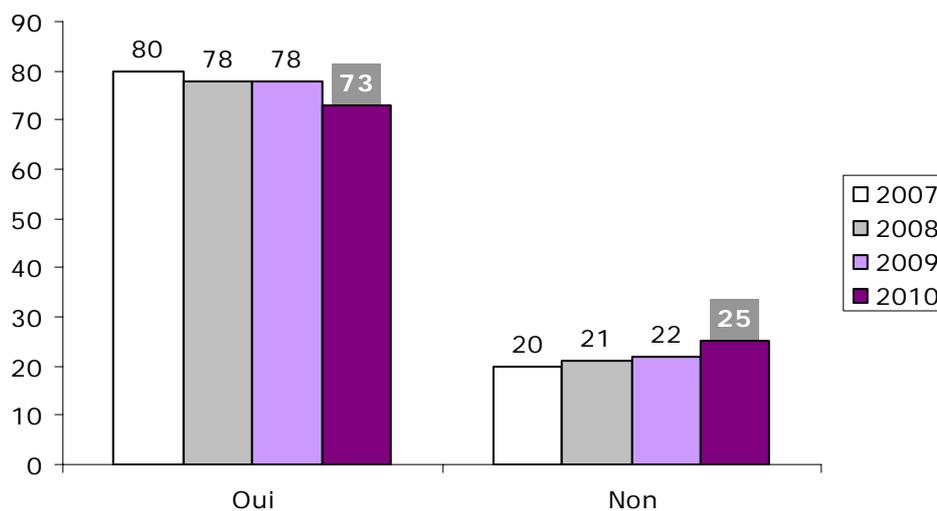
Au final, les jugements portés cette année sont nettement **plus homogènes** que l'an dernier (en 2010, la part de ceux qui jugent les aides aux familles insuffisantes évolue dans une fourchette de 24 points – entre 43% et 67% – contre 33 points l'an dernier). Les allocataires, tout comme les chargés de famille (parents de deux enfants ou plus) restent toujours plus demandeurs que l'ensemble de la population (67% contre 55%, voir Graphique A1).

Dernier point de contexte : **la demande de changements en matière d'aide et de protection sociale diminue aussi**. Une majorité de Français pensent toujours qu'il faut apporter de profonds changements en la matière – et ce sont les ouvriers qui réclament le plus de réformes (à 81%) – , mais la baisse est nette en un an (- 5 points).

Le mouvement à la baisse est généralisé (Tableau A-4), et particulièrement net chez les jeunes

(- 10 points), les groupes favorisés (- 11 points pour les cadres, - 10 points pour les hauts revenus), les parents d'un enfant (- 11 points) ou les familles nombreuses (- 10 points).

**Graphique 2**  
**A votre avis, faut-il, dans la société française, apporter de profonds changements en matière d'aide et de protection sociale ?**  
(en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Peut-être l'instauration récente du RSA a-t-elle, pour partie, répondu aux attentes de changements exprimées par la population. C'est ce que nous allons notamment essayer de mesurer dans ce premier chapitre.

## 1. Les objectifs du RSA

En juin 2009, le Revenu de Solidarité Active<sup>2</sup> (RSA) a, en effet, remplacé le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et l'Allocation de Parent Isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Versée sans limitation de durée, la prestation complète les ressources de ceux qui tirent de leur emploi des appointements limités et garantit à toute personne retrouvant un travail une augmentation de ses revenus. Que pensent les Français de cette nouvelle prestation ? Comment au mieux aider les personnes éloignées de l'emploi à retrouver un travail ? Les enquêtés ont-ils, personnellement, fait une demande de RSA ?

### a) Les objectifs du RSA

Les enquêtés pensent que l'objectif premier du RSA est **d'inciter les gens à travailler** (41% des premières réponses, 67% des réponses cumulées, voir Tableau 1). Mais **la lutte contre la pauvreté** est également perçue comme un objectif majeur puisqu'elle arrive en tête des réponses cumulées (38% des premières réponses et 76% en réponses cumulées). La simplification des règles d'attribution des aides sociales et fiscales arrive ensuite (18% des premières réponses, 48% en cumul).

**Tableau 1**  
**Selon vous, quel est l'objectif principal du RSA ? Et le second objectif ?**  
(Début 2010)

<i>(Classement par ordre décroissant du cumul des réponses)</i>	<i>(en %)</i>		
	1 <sup>ère</sup> réponse	2 <sup>ème</sup> réponse	Cumul des réponses
Lutter contre la pauvreté .....	38	38	<b>76</b>
Inciter les gens à travailler .....	41	26	<b>67</b>
Simplifier les règles d'attribution des aides sociales et fiscales .....	18	29	48
Ne sait pas .....	3	6	
<b>Total</b> .....	<b>100</b>	<b>100</b>	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Voyons comment les différents groupes sociaux s'expriment sur le sujet (Tableau A-5 en annexe) :

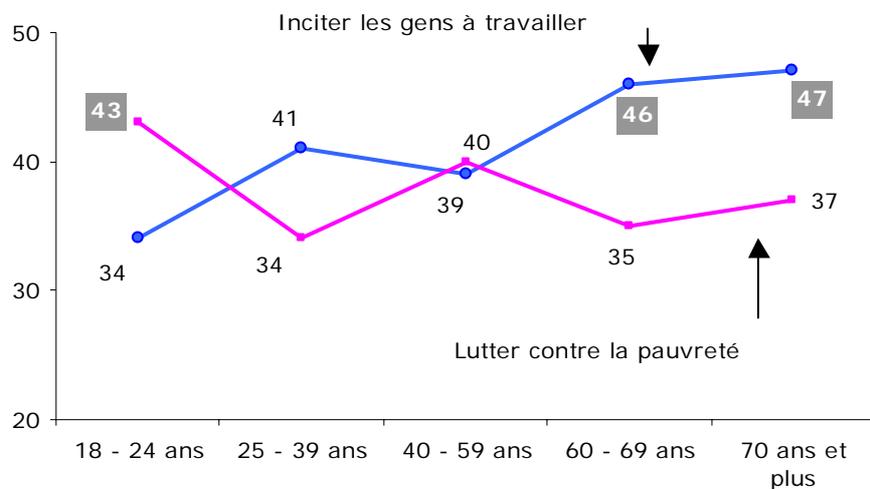
- Inciter les gens à travailler : les jeunes sont les moins nombreux à citer cet aspect (34%). Les retraités (47%) et les travailleurs indépendants (46%) insistent particulièrement sur l'objectif d'accès ou de retour à l'emploi.
- La lutte contre la pauvreté : les moins de 25 ans (43%), les employés (43%) et les bas revenus (43%) sont les plus nombreux à voir dans le RSA un outil de lutte contre la pauvreté.

<sup>2</sup> <http://www.rsa.gouv.fr>

- La simplification des règles d'attribution des aides sociales : les ouvriers (24%), les personnes au chômage (24%) et les habitants des villes de 2.000 à 20.000 habitants (24%) sont les plus nombreux à adopter ce point de vue.

Au final, c'est surtout **l'âge** qui explique les différentes prises de position (Graphique 3) : les plus jeunes considèrent le RSA comme un moyen de lutter contre la pauvreté, tandis que leurs aînés y voient une mesure incitant à travailler.

**Graphique 3**  
**L'objectif principal du RSA varie en fonction de l'âge**  
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Lorsqu'on s'intéresse au cumul des réponses, les différences catégorielles sont moins marquées (Tableau A-6), les plus âgés continuant cependant à davantage considérer le RSA comme un dispositif ayant pour objectif d'inciter les gens à travailler (c'est l'opinion de 73% des 70 ans et plus ou de 72% des retraités, contre 59% seulement des moins de 25 ans).

*b) Comment aider les personnes éloignées de l'emploi à retrouver un travail ?*

Au-delà du RSA, les Français sont favorables aux mesures d'accompagnement visant à aider les personnes éloignées de l'emploi à retrouver un travail : la population attend d'abord, sur ce sujet, **des aides aux entreprises** permettant de faciliter ces embauches (39% des premières réponses, 66% des réponses cumulées, voir Tableau 2). Le cumul, **limité dans le temps**, d'aides sociales et d'un faible salaire arrive en seconde position, juste derrière (31% des premières réponses, 64% des réponses cumulées). Le principe d'un cumul **permanent** d'une aide sociale et d'un faible salaire ne séduit que 17% des répondants (41% en cumul), la baisse du montant des aides sociales recueille moins de voix encore (11% des premières réponses, 23% en cumul).

Dans le détail, on constate que (Tableau A-7 en annexe) :

- l'aide aux entreprises est plébiscitée par les moins de 25 ans (49%), les étudiants (47%) et les parents de deux enfants ou plus (45%).
- le cumul, limité dans le temps, d'une aide et d'un faible salaire séduit davantage les diplômés (39%) que les jeunes (21%) ou les non-diplômés (25%).
- le cumul permanent d'une aide et d'un faible salaire est une proposition davantage mise en avant par les populations peu favorisées : 24% des bas revenus et 25% des personnes au chômage pensent, par exemple, qu'il faut favoriser cette mesure.
- la baisse du montant des aides sociales est l'option qui recueille toujours le moins de suffrages (au mieux, 14% des bacheliers la défendent).

**Tableau 2 – Pour inciter les personnes éloignées de l'emploi à retrouver un travail, quelles sont les deux mesures, parmi celles-ci, qu'il faudrait selon vous favoriser ?**  
(Début 2010)

<i>(Classement par ordre décroissant du cumul des réponses)</i>	<i>(en %)</i>		
	1 <sup>ère</sup> réponse	2 <sup>ème</sup> réponse	Cumul des réponses
Faciliter l'embauche de ces personnes par des aides aux entreprises .....	39	26	<b>66</b>
Autoriser le cumul, pendant une période limitée, des aides sociales et d'un faible salaire .....	31	33	<b>64</b>
Attribuer de façon permanente une aide sociale aux personnes titulaires d'un faible salaire .....	17	24	41
Baisser le montant des aides sociales .....	11	12	23
<i>Ne sait pas</i> .....	1	4	
<b>Total</b> .....	<b>100</b>	<b>100</b>	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

L'analyse des réponses cumulées (Tableau A-8) ne fait que confirmer les enseignements précédents. En particulier, 56% des actuels bénéficiaires du RSA (soit 15 points de plus que l'ensemble de la population) ou 51% des chômeurs citent le cumul permanent d'une aide et d'un faible salaire comme la mesure la plus à même d'inciter les personnes les plus éloignées de l'emploi à retrouver un travail.

c) 8% des enquêtés ont demandé le RSA

Un petit dixième (8%) des personnes interrogées disent avoir fait une demande de RSA depuis sa mise en place, en juin 2009 (Tableau 3).

La proportion est plus élevée chez les chômeurs (29%), les allocataires des CAF (19%) et, d'une façon plus générale, chez les titulaires de faibles revenus (16%). On note aussi que, parmi les personnes au foyer, le taux de demande de RSA est deux fois plus élevé qu'en moyenne (17%, voir Tableau A-9).

Si le niveau de diplôme ne semble pas jouer sur le fait de demander le RSA, on note que la présence d'enfants dans le foyer favorise ce type de demande (14% pour les parents de deux enfants ou plus). C'est d'ailleurs entre 25 et 39 ans, l'âge où l'a le plus souvent des enfants à charge, que le taux de demande est le plus élevé (14%).

**Tableau 3 – Avez-vous fait une demande de RSA depuis sa mise en place l'année dernière ?**

	Ensemble de la population	Dont :			
		Revenus mensuels inférieurs à 900€	Allocataire de la CAF	Chômeur	Revenus mensuels supérieurs à 3.100€
Oui .....	8	16	19	29	(2)
Non .....	92	84	81	71	98
<b>Total (yc ne sait pas) .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les personnes qui n'ont pas demandé à percevoir le RSA expliquent que c'est surtout parce que leurs revenus dépassent le plafond d'attribution (77%, Tableau 4). Il est intéressant de constater que 12% des non-demandeurs déclarent cependant ne pas souhaiter bénéficier du dispositif. On notera également que 7% disent ne pas le connaître. Les critiques intrinsèques au RSA (faiblesse des montants versés, complexité ou contraintes trop fortes) sont très rarement évoquées (moins de 1% des réponses).

**Tableau 4 - Pour quelle raison principale n'avez-vous pas fait de demande de RSA ?**

- Champ : individus n'ayant pas fait de demande de RSA depuis la mise en place du dispositif, soit 92% de l'ensemble de la population -

	(en %)
Mes revenus dépassent le plafond d'attribution .....	77
Le RSA est d'un montant trop faible .....	0
Le RSA est trop contraignant .....	0
Le RSA est trop complexe .....	1
Je ne connais pas le RSA .....	7
Je ne veux pas être titulaire du RSA .....	12
Ne sait pas .....	3
<b>Total .....</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Le plus souvent, c'est donc parce que leurs revenus dépassent le plafond que les enquêtés n'ont pas prétendu au RSA (Tableau A-10). Logiquement, plus les revenus du foyer sont importants et plus cette raison est évoquée (de 54% des réponses en bas de l'échelle des revenus à 89% pour les titulaires des revenus les plus élevés).

Le cas des **étudiants** mérite attention. Alors que le taux de demande de RSA est, dans cette catégorie, égal au taux moyen (soit 8%), les raisons évoquées pour expliquer l'absence de demande sortent de l'ordinaire. Tout d'abord, une proportion non négligeable semble **ne pas connaître** le dispositif (environ 20%). Mais, surtout, plus du tiers d'entre eux disent que c'est parce qu'ils ne **veulent pas** être titulaires du RSA qu'ils ne l'ont pas demandé à en bénéficier (37%, soit trois fois plus qu'en moyenne). C'est aussi le cas de 26% des moins de 25 ans et de 19% des bas revenus. Dans certains groupes (les jeunes, notamment), on semble donc répugner à solliciter l'entrée dans le dispositif.

Pour autant, au moment de l'enquête, 4% des personnes interrogées percevaient le RSA et 44% disaient connaître, parmi leurs parents même éloignés ou leur voisinage, une personne qui touche ou a touché le RSA (ou le RMI auparavant).

La lecture, en annexe, du Tableau A-11 nous apprend que :

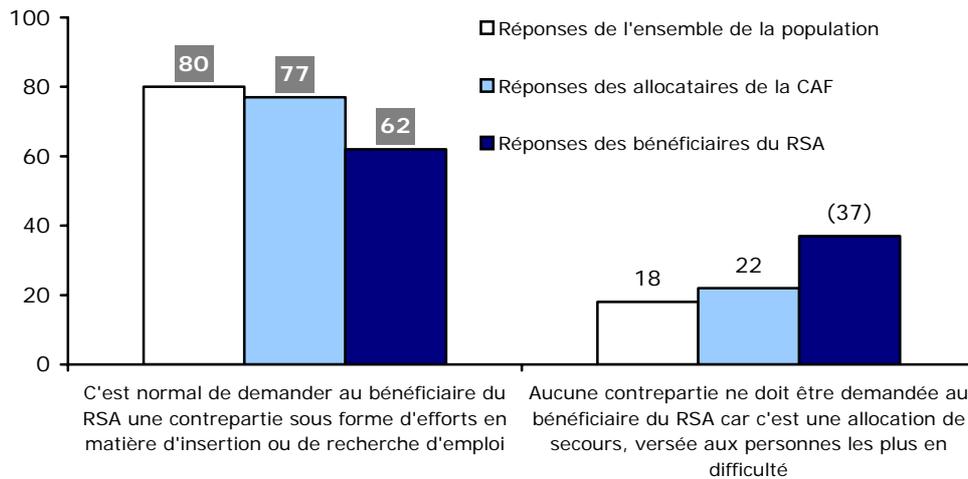
- sont davantage en contact avec des bénéficiaires du RSA (ou du RMI auparavant) : les chômeurs (64%), les allocataires de la CAF (54%), les ouvriers (53%) et les familles nombreuses (52%).
- alors que les plus âgés (73% des 70 ans et plus), les retraités (66%) ou les titulaires de hauts revenus (61%), plus souvent qu'en moyenne, ne connaissent pas de bénéficiaire.

## 2. Jugements sur le RSA et sur ses contreparties

### a) Le principe d'une contrepartie est acté par une majorité

Pour une majorité de Français (80%), bénéficiaire du RSA doit impliquer une **contrepartie** sous forme d'efforts en matière d'insertion ou de recherche d'emploi (Graphique 4). Même les bénéficiaires de la mesure en conviennent, à 62%.

**Graphique 4 - Avec laquelle de ces deux propositions êtes-vous le plus d'accord ?**  
(en %)

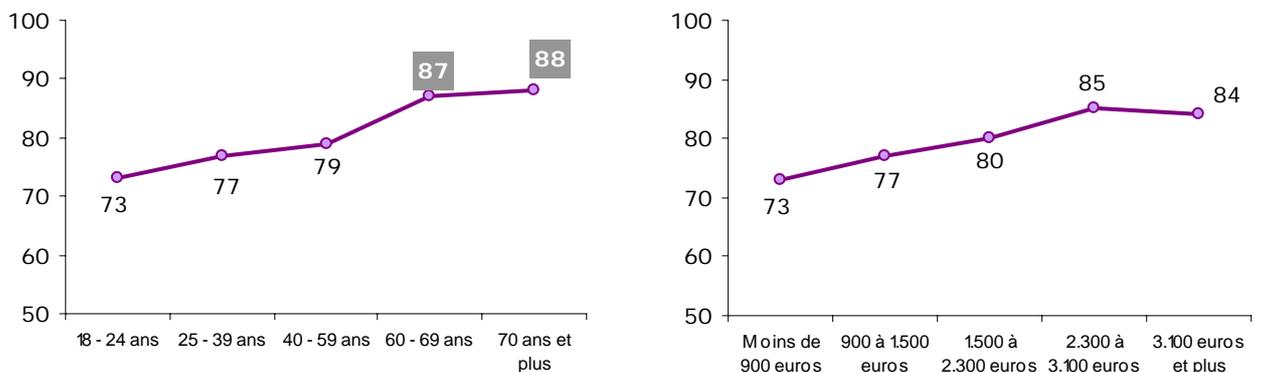


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Exemple de lecture : 77% des allocataires de la CAF pensent qu'il est normal de demander au bénéficiaire du RSA une contrepartie sous forme d'efforts en matière d'insertion ou de recherche d'emploi. C'est le cas de 80% de l'ensemble de la population en moyenne et de 62% des actuels bénéficiaires du RSA.

Dans tous les groupes de population, à au moins 62%, on adhère à l'idée que des efforts en matière d'insertion ou de recherche d'emploi peuvent être réclamés aux bénéficiaires du RSA (Tableau A-12). L'idée progresse avec l'âge et avec les revenus du foyer (Graphique 5).

**Graphique 5**  
**Le principe d'une contrepartie au RSA est d'autant mieux accepté qu'on est âgé et qu'on dispose de revenus importants**  
(en %)

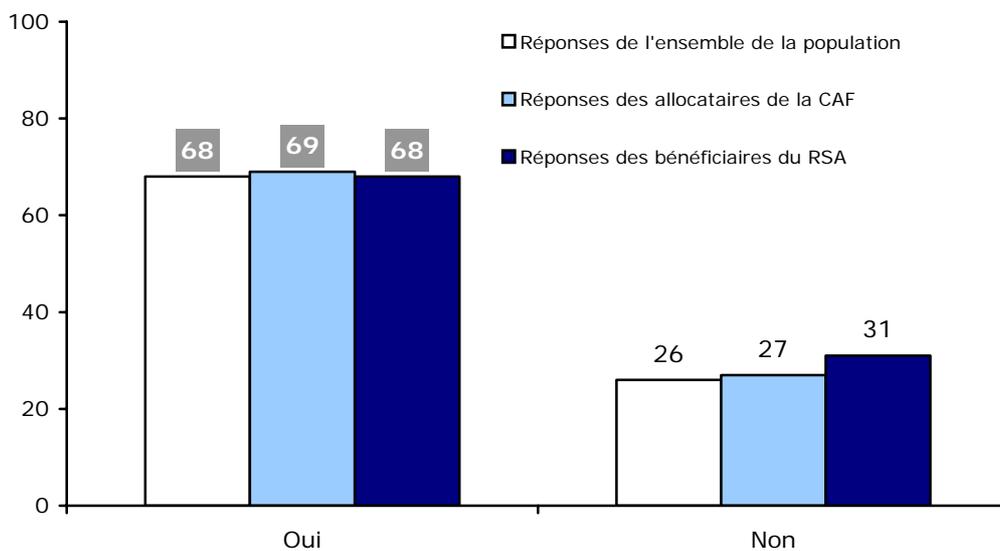


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

b) *La crainte du développement du travail précaire*

Les Français anticipent, cependant, un effet pervers lié à ce nouveau dispositif : celui de développer **le travail précaire ou mal payé**. Cette crainte est **partagée** par 68% des enquêtés (les cadres et les étudiants sont les moins nombreux à l'évoquer, Tableau A-14). Signe de la diffusion de cette inquiétude dans toutes les couches de la population : les allocataires et les bénéficiaires du RSA ne se différencient pas, sur ce sujet, de l'ensemble de la population (Graphique 6).

**Graphique 6 - A propos du RSA, pensez-vous que cela risque de développer le travail précaire ou mal payé ? ...**  
(en %)



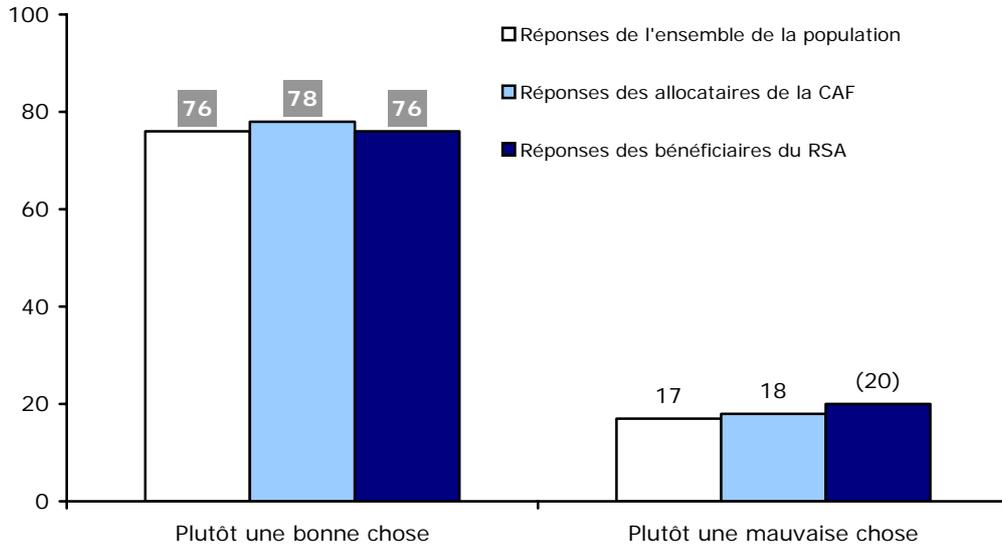
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Exemple de lecture : 69% des allocataires de la CAF pensent que le RSA risque de développer le travail précaire ou mal payé. C'est le cas de 68% de l'ensemble de la population en moyenne.

c) *Trois personnes sur quatre soutiennent le RSA*

Les inquiétudes d'une précarisation de l'emploi liée à la mise en place du RSA n'empêche pas que les trois quarts (76%) de la population considèrent l'instauration du RSA **plutôt comme une bonne chose**. Allocataires (77%) et non-allocataires (75%) se rejoignent sur ce point (Graphique 7).

**Graphique 7 - Selon vous, la mise en place du RSA est-elle ?**  
(en %)

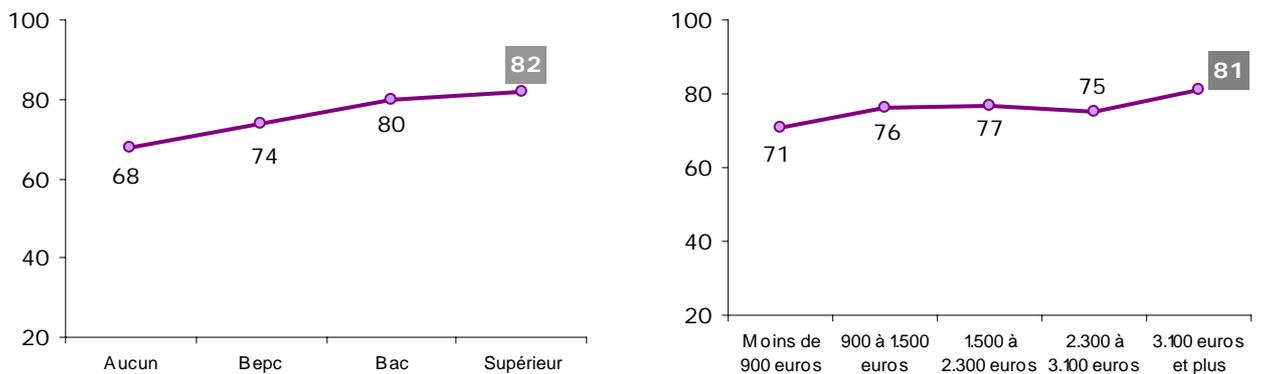


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Exemple de lecture : 78% des allocataires de la CAF pensent que la mise en place du RSA est une bonne chose. C'est le cas de 76% de l'ensemble de la population en moyenne.

**D'ailleurs, dans tous les groupes domine nettement une image favorable du dispositif** (Tableau A-15) : **au moins 68%** des personnes interrogées pensent que la mise en place du RSA est plutôt une bonne chose (les non-diplômés). La proportion grimpe même à 82% chez les diplômés du supérieur ou 81% chez les travailleurs indépendants et les hauts revenus (Graphique 8).

**Graphique 8**  
**La satisfaction vis-à-vis du RSA est plus grande lorsqu'on est diplômé et qu'on dispose de revenus importants**  
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les étudiants sont, pour leur part, 81% à louer le dispositif (on se souvient pourtant qu'ils émettent, au sujet du RSA, des réserves et hésitent à demander à en bénéficier).

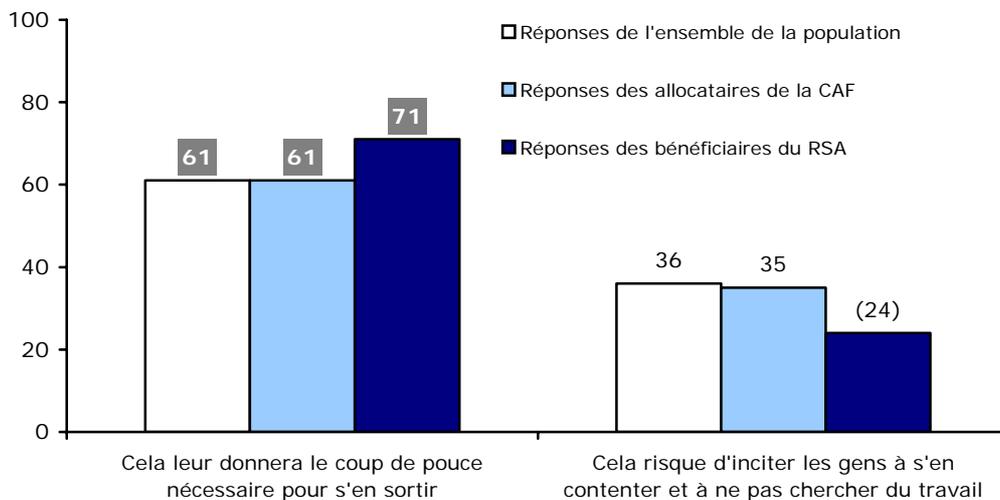
d) *Le RSA rassure ceux qui s'inquiétaient des effets pervers du RMI et améliore l'image de l'action des pouvoirs publics*

Autre illustration de l'image positive du RSA dans l'opinion : pour une majorité de nos concitoyens (61%), **cette prestation est à même de donner aux bénéficiaires le coup de pouce nécessaire pour qu'ils s'en sortent** (Graphique 9).

Les bénéficiaires en sont davantage persuadés encore (71%, + 10 points par rapport à la moyenne). D'autres groupes, **parmi les plus favorisés**, partagent cet avis : 77% des cadres, 75% des diplômés, 72% des habitants de Paris et son agglomération ou encore 68% des titulaires des hauts revenus disent que le RSA va donner à ceux qui en bénéficient le coup de pouce nécessaire pour qu'ils s'en sortent (Tableau A-16).

Les plus dubitatifs sont les ouvriers (45% craignent que cela risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher de travail), les moins diplômés (43%), les personnes au foyer (42%) et les plus âgés (42%).

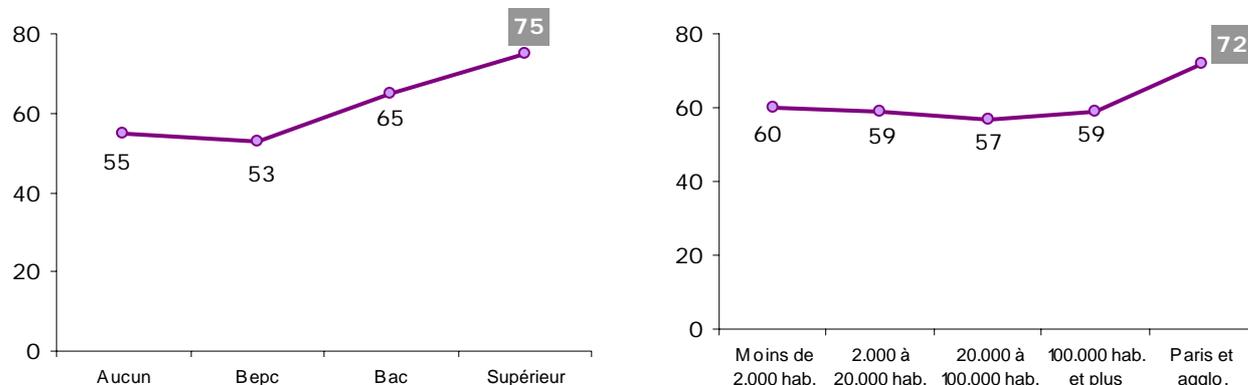
**Graphique 9**  
**Au sujet du Revenu de Solidarité Active (RSA), pensez-vous plutôt que ...**  
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Exemple de lecture : 61% des allocataires de la CAF pensent, au sujet du RSA, que cela donnera aux gens le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir. C'est le cas de 61% de l'ensemble de la population en moyenne et de 71% des actuels bénéficiaires du RSA.

**Graphique 10**  
**L'idée que le RSA donnera le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir est maximal**  
**chez les diplômés du supérieur et à Paris et dans son agglomération**  
*(en %)*



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

L'idée que ce type d'aide est nécessaire, largement dominante au moment où le RMI avait été mis en place il y a plus de vingt ans, avait, depuis, perdu beaucoup de suffrages dans l'opinion : les risques de désincitation au travail étaient davantage mis en avant depuis le début 2000 (Graphique A3). Aujourd'hui, le pourcentage de personnes qui estiment que « le RSA donne aux bénéficiaires un coup de pouce pour s'en sortir » est supérieur de 7 points à celui dont était crédité le RMI il y a douze mois.

Ce résultat est à mettre au crédit de la réforme elle-même et non de la conjoncture, car la tendance serait plutôt à une moindre compassion à l'égard des plus démunis. En un mot, **la réforme mise en place semble avoir rassuré l'opinion**, et notamment rassuré la frange de la population qui s'inquiétait le plus, jusqu'alors, de ses risques d'effets pervers (Tableau 5).

**Tableau 5 – Le RSA rassure ceux qui s'inquiétaient des effets pervers du RMI**

	Proportion d'individus qui pensent que le <b>RMI</b> risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher de travail (en %)	Proportion d'individus qui pensent que le <b>RSA</b> risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher de travail (en %)	Evolution RMI 2009 – RSA 2010 (en point de %)
	2009	2010	2009-2010
Travailleur indépendant	53	33	- 20
Aucun diplôme	52	43	- 9
2 000 à 20 000 habitants	50	39	- 11
Retraité	50	39	- 11
Pense que si certaines personnes vivent dans la pauvreté, c'est parce qu'elles n'ont pas fait assez d'effort	67	55	- 12
Pense que la prise en charge par la collectivité des familles défavorisées leur enlève tout sens des responsabilités	65	53	- 12

Ensemble de la population	44	36	- 8
---------------------------	----	----	-----

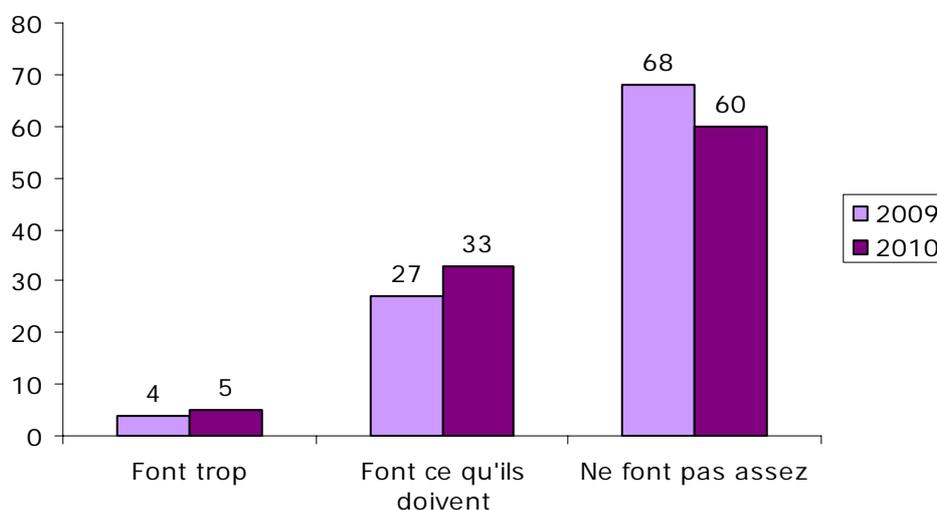
Source : CRÉDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Enfin, une autre évolution est vraisemblablement à porter au crédit du RSA, à savoir la baisse du nombre de personnes pensant que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis. En ce début 2010, en effet, **la critique d'une insuffisance de l'intervention publique en direction des plus pauvres diminue significativement** (- 8 points, et ce dans quasiment tous les groupes de la population, travailleurs indépendants exceptés, voir Tableau A-17). Certes, une majorité de nos concitoyens considèrent toujours que l'aide publique aux défavorisés est insuffisante (60%), mais le chiffre est nettement plus faible qu'en 2009 (68%). Depuis un an, on recense trois millions de personnes supplémentaires pour penser que les pouvoirs publics font ce qu'il faut : le pourcentage est, en effet, passé de 27% à 33% de la population.

**Graphique 11**

**Le reproche d'une insuffisance de l'aide publique envers les plus démunis est moins vif**

Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunis (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

### 3. Cinq grands types d'attitudes face au RSA

Afin de synthétiser l'ensemble des informations recueillies cette année sur le RSA, nous avons réalisé une typologie des Français en fonction des opinions qu'ils ont sur ce nouveau dispositif. A partir des réponses des enquêtés à plusieurs des questions posées<sup>3</sup>, cinq groupes ont été formés, chacun adoptant à propos du RSA des jugements homogènes et cohérents.

Nous allons détailler ces groupes, des plus enthousiastes vis à vis du RSA aux plus critiques. On notera que les jugements portés sur le nouveau dispositif sont assez peu corrélés à des descripteurs socio-démographiques (sexe, âge, diplôme ...). Les opinions sur le RSA semblent davantage se forger à partir d'autres critères, notamment en fonction du niveau de compassion éprouvée à l'égard des plus démunis.

#### ***27% des Français sont extrêmement satisfaits du RSA, dispositif idéal à leurs yeux pour favoriser le retour à l'emploi***

Dans ce groupe (Graphique A4), on se félicite de l'instauration du RSA (98% disent que c'est une bonne chose) auquel on assigne comme objectif principal l'incitation au travail (73%, + 32 points par rapport à l'ensemble de la population), ce qui coïncide avec la mesure perçue comme idéale pour favoriser le retour à l'emploi (66% pensent que la meilleure mesure est le cumul, limité dans le temps, d'un salaire et d'une aide sociale). Tous les membres de ce groupe réclament une contrepartie au versement du RSA (100%). Le risque de développement du travail précaire est certes identifié, mais on insiste moins qu'en moyenne, ici, sur ce possible effet (31% repoussent ce risque, + 5 points par rapport à la moyenne).

Dans cette classe de la typologie, on dénombre davantage de diplômés (30% contre 25% dans l'ensemble de la population), de retraités (31% contre 25%) et de titulaires de revenus élevés (23% contre 18%).

#### ***13% sont extrêmement satisfaits du RSA, vu comme un dispositif de lutte contre la pauvreté***

Dans ce groupe (Graphique A5), on se félicite tout autant de l'instauration du RSA (95% disent que c'est une bonne chose). Mais l'objectif principal perçu du RSA est, ici, la lutte contre la pauvreté (96%).

---

<sup>3</sup> Une analyse en composantes multiples a été réalisée à partir des cinq variables suivantes : Q11 - Quel est le principal objectif du RSA ? Q12 - Pour faciliter les personnes éloignées de l'emploi à retrouver un travail, quelles sont les deux mesures parmi celles-ci qu'il faudrait selon vous favoriser ? Q16 - Avec laquelle de ces deux propositions êtes-vous le plus en accord (C'est normal de demander une contrepartie / Aucune contrepartie ne doit être demandée aux bénéficiaires) ? Q17b - A propos du RSA, pensez-vous que cela risque de développer le travail précaire ou mal payé ? Q18 - Selon vous, la mise en place du RSA est-elle plutôt une bonne chose ou plutôt une mauvaise chose ?

Ensuite, à partir des coordonnées factorielles, une typologie (de type ascendante hiérarchique) a été bâtie et cinq classes ont émergé.

On notera que, pour près de 8% des enquêtés, l'absence de réponses à une ou plusieurs des variables actives de l'analyse des correspondances (ne sait pas, non réponse) n'a pas permis le classement dans un des groupes ci-dessus.

On admet largement, dans ce groupe, qu'une contrepartie soit demandée aux bénéficiaires (92%). Mais on pense aussi que la mesure la plus adaptée pour inciter les personnes éloignées de l'emploi à retrouver un travail est le versement d'aides aux entreprises (99%).

C'est dans ce groupe qu'on craint le moins que le RSA développe le travail précaire (48% n'y croient pas, contre 26% en moyenne).

***22% louent le RSA tout en critiquant l'insuffisance de l'intervention des pouvoirs publics***

On a affaire à un groupe de personnes dont les opinions à propos du RSA sont ambivalentes (Graphique A6). D'un côté, on loue le dispositif (87% disent que c'est plutôt une bonne chose, + 11 points par rapport à la moyenne) auquel on associe plutôt comme objectif la lutte contre la pauvreté (49%, + 11 points). Mais on regrette qu'une contrepartie puisse être réclamée (59%, contre 18% en moyenne). Dans ce groupe, on juge que la mesure la plus efficace pour faire reprendre le travail aux personnes éloignées de l'emploi est l'attribution, de façon permanente, d'une aide sociale aux personnes titulaires d'un petit salaire (59%, + 42 points par rapport à la moyenne). En vérité, on juge ici que les efforts des pouvoirs publics pour venir en aide aux plus défavorisés sont insuffisants (74%, + 14 points par rapport à la moyenne). Et l'on pense que si certaines personnes vivent dans une situation de pauvreté, c'est qu'elles n'ont pas eu de chance (73%, + 7 points par rapport à la moyenne).

Dans ce groupe, on note une sur-représentation d'habitants de Paris et de son agglomération (22%, contre 15% en moyenne), d'étudiants (11%, + 5 points) et d'allocataires de la CAF (41%, contre 36% en moyenne). On recense, d'ailleurs, 7% de bénéficiaires du RSA (4% dans l'ensemble de la population).

***12% relativement critiques face au dispositif, contraire à leur souhait de baisser les aides sociales pour favoriser le retour à l'emploi***

La critique du RSA est, dans ce groupe (Graphique A7), deux fois plus forte qu'en moyenne (39%, contre 17%). Il faut dire que la mesure désignée comme la plus adaptée pour favoriser le retour à l'emploi est, ici, la baisse des aides sociales (88%). Cette préférence s'explique notamment par le sentiment largement diffusé que « si certaines personnes vivent dans la pauvreté, c'est parce qu'elles n'ont pas fait assez d'efforts » (51%, contre 29% en moyenne dans l'ensemble de la population). On voit le RSA comme un outil pour inciter à travailler (57%) et d'ailleurs on pense moins souvent qu'en moyenne qu'il risque de développer le travail précaire.

***18% très critiques vis-à-vis de l'instauration du RSA, ils miseraient plutôt sur des aides aux entreprises pour faciliter le retour à l'emploi***

C'est dans ce dernier groupe (Graphique A8) que la critique est la plus vive (56% prétendent que l'instauration du RSA est plutôt une mauvaise chose, soit 39 points de plus qu'en moyenne), notamment car le dispositif risque de développer le travail précaire ou mal payé (99%). Le RSA est d'abord perçu comme une simplification des règles d'attribution des aides sociales et fiscales (63%, + 45 points). Une certitude est ancrée dans ce groupe : il est

normal de demander à ceux qui bénéficient du RSA une contrepartie en matière d'insertion (93%). Mais, dans le même temps, le retour à l'emploi des bénéficiaires est jugé comme très hypothétique (54% disent que le RSA incite les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail, + 18 points par rapport à la moyenne).

Le plus souvent, les membres de ce groupe pensent que la mesure la plus adaptée au retour à l'emploi est le versement d'aides aux entreprises (51%, + 12 points par rapport à l'ensemble de la population).

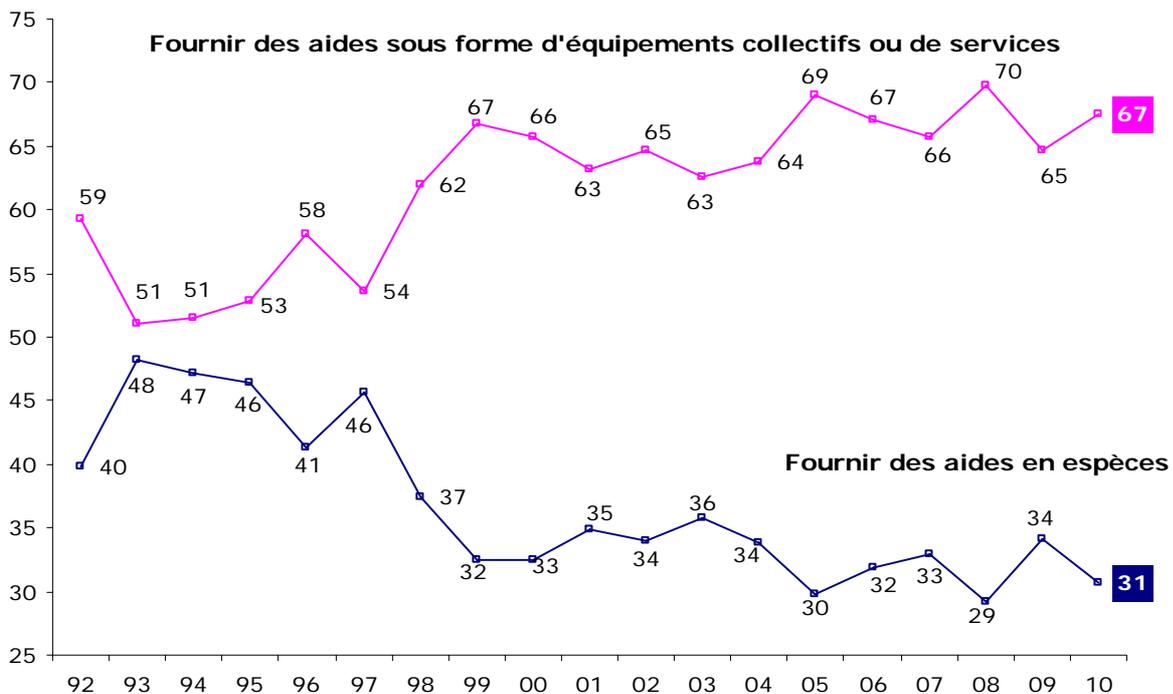
Les ouvriers (18% contre 13% en moyenne) sont légèrement sur-représentés dans ce groupe, tandis que les plus diplômés y sont sous-représentés (19%, contre 25% en moyenne).

## Chapitre 2 Quelques opinions sur les principes généraux de distribution des prestations familiales

La crise ne semble pas avoir fondamentalement modifié les attentes à l'égard des prestations familiales. Pour l'opinion, celles-ci doivent servir avant tout à favoriser la lutte contre la pauvreté et les inégalités, en s'appuyant d'abord sur des aides sous forme d'équipements et de services ; on attend aussi une augmentation des allocations aux enfants les plus âgés (étudiants, collégiens et lycéens). Enfin, le système n'est pas à l'abri des critiques, notamment sur le fait que les aides soient trop souvent réservées aux plus démunis. Voyons, dans le détail, tous ces points relatifs aux principes de distribution des aides familiales.

Un constat demeure : une forte majorité de la population (67%) continue à considérer préférable, pour mieux aider les familles, de leur distribuer des aides **sous forme d'équipements et de services**, plutôt qu'en espèces. Voilà maintenant plus de dix ans que la préconisation d'aides en nature reste largement majoritaire dans la population, fluctuant entre 62 et 70% depuis 1998 (Graphique 12).

**Graphique 12**  
**Pour aider les familles, on préfère avant tout les aides en nature**  
**Entre les deux solutions suivantes, laquelle vous semble préférable pour mieux**  
**aider les familles ?**  
*(en %)*

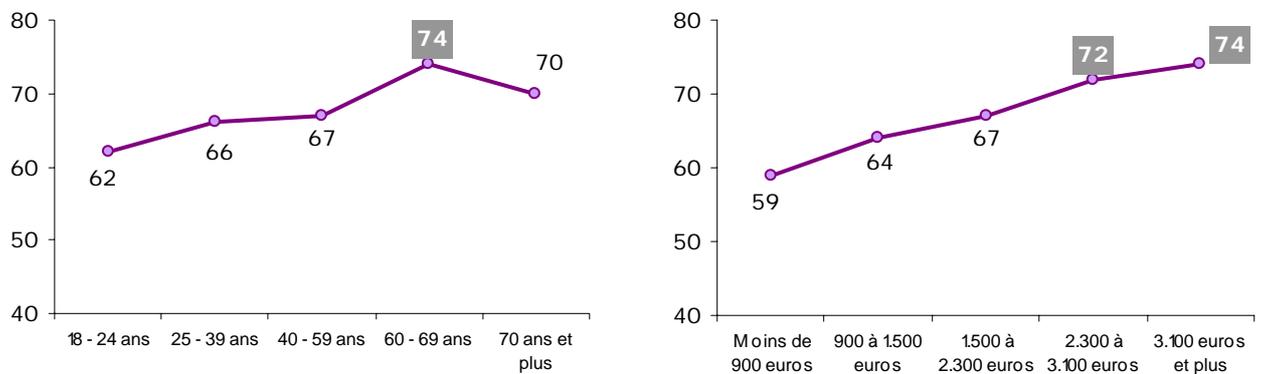


Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Dans tous les groupes de la population, la préférence pour des aides en nature ne descend jamais en deçà de 59% et elle peut même grimper jusqu'à 74% (chez les sexagénaires ou les titulaires des plus hauts revenus, voir Tableau A-18).

D'une façon générale, le goût pour des aides en nature croît avec l'âge et les revenus (Graphique 13). Par exemple, 74% des sexagénaires demandent des aides en nature, contre 62% des plus jeunes. L'écart est aussi net selon les revenus : 74% des titulaires des revenus les plus élevés optent pour des aides en nature, contre 59% des moins bien lotis.

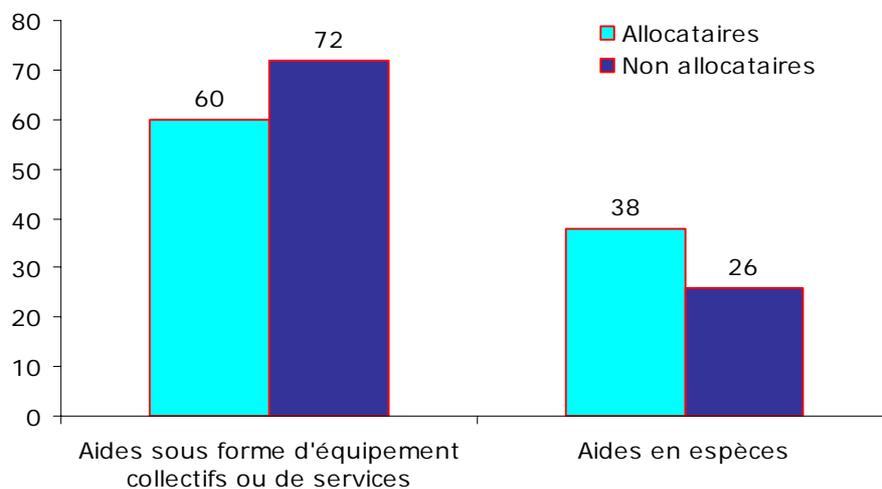
**Graphique 13 - La demande d'aides sous forme d'équipements et de services croît avec l'âge et les revenus**  
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

On constate également que les non-allocataires (72%) ont une préférence marquée pour ce type d'aides (60% seulement des allocataires font ce choix). Chez les allocataires, la préférence pour des aides en nature est moins nette que dans l'ensemble de la population (Graphique A9).

**Graphique 14 – Les allocataires davantage demandeurs d'aides en espèces**  
(en %)



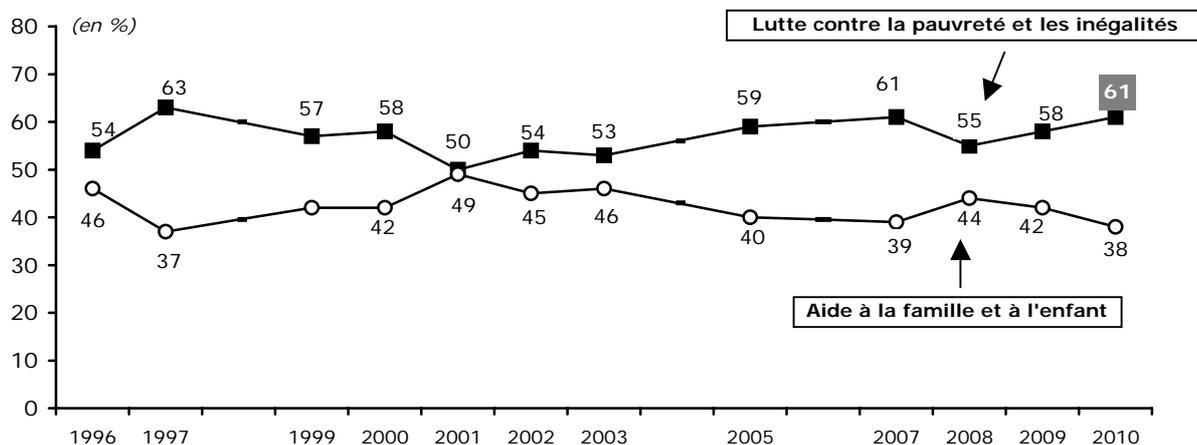
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

## 1. Une demande accrue de redistribution verticale

Au début des années 2000, l'opinion hésitait sur la nature de l'objectif principal à donner aux prestations familiales. Lutte contre la pauvreté et aide aux familles séduisaient autant l'un que l'autre (Graphique 15).

Aujourd'hui, les Français souhaitent que les prestations familiales contribuent à lutter contre la pauvreté (39%, + 2 points) et à corriger les inégalités de revenus (22%, + 1 point), soit un total de 61% de réponses (+ 3 points par rapport à 2009) en faveur d'une « redistribution verticale ».

**Graphique 15 - Le premier objectif que les prestations familiales devraient viser dans les années qui viennent**  
(en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

\* Total des aides aux familles avec enfants, quels que soient le revenu ou l'âge des enfants (assurer une aide aux familles quel que soit leur revenu, soutenir la natalité, aider les familles qui ont de jeunes enfants, aider les familles qui ont de grands enfants), intervention en cas de problèmes familiaux et aide au logement des familles.

Derrière la lutte contre la pauvreté et la correction des inégalités, en troisième place, on trouve l'aide aux familles à bien se loger (17%), un objectif qui n'a cessé de prendre de l'ampleur ces dernières années avec la crise du logement<sup>4</sup> (+ 2 points cette année, + 9 points en dix ans).

Tous les autres objectifs recueillent moins de 10% des suffrages (Tableau 6) et sont, le plus souvent, en baisse par rapport à l'an dernier : 7% optent pour une aide aux familles avec enfants quel que soit le revenu (- 1 point), 5% pour une aide aux familles avec de grands enfants (- 2 points), 3% pour un soutien à la natalité (- 1 point), 3% pour une intervention en cas de problèmes familiaux (+ 1 point) et 3% pour des aides aux familles avec de jeunes enfants (- 2 points).

<sup>4</sup> Voir le numéro spécial d'*Informations sociales* sur « Le coût du logement », n°155, CNAF, octobre 2009. Voir aussi Régis Bigot et Sandra Hoibian, *Les difficultés des Français face au logement*, cahier de recherche du CREDOC n°265, décembre 2009.

**Tableau 6**  
**Quel est, pour vous personnellement, le premier objectif**  
**que les prestations familiales devraient viser dans les années qui viennent ?**

(en %)

(Classement par ordre décroissant des réponses de 2010)	1996	1997	1999	2000	2001	2002	2003	2005	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009-2010
. Lutter contre la pauvreté .....	27	39	34	37	29	32	31	38	43	32	37	39	+ 2
. Corriger les inégalités de revenus .....	27	24	23	20	21	22	22	21	18	23	21	22	+ 1
. Permettre aux familles de bien se loger ..	8	8	7	8	10	12	10	14	16	15	15	17	+ 2
. Assurer une aide aux familles ayant des enfants quel que soit leur revenu .....	8	6	7	9	11	8	10	5	6	9	8	7	- 1
. Aider les familles qui ont de grands enfants à charge .....	8	7	8	7	8	8	8	6	6	7	7	5	- 2
. Soutenir la natalité .....	7	5	4	5	6	4	5	5	4	4	4	3	- 1
. Intervenir en cas de problèmes familiaux	8	7	8	6	5	5	4	4	3	3	2	3	+ 1
. Aider les familles qui ont de jeunes enfants .....	7	4	8	7	8	8	9	6	3	7	5	3	- 2
<b>Total (yc nsp) .....</b>	<b>100</b>												

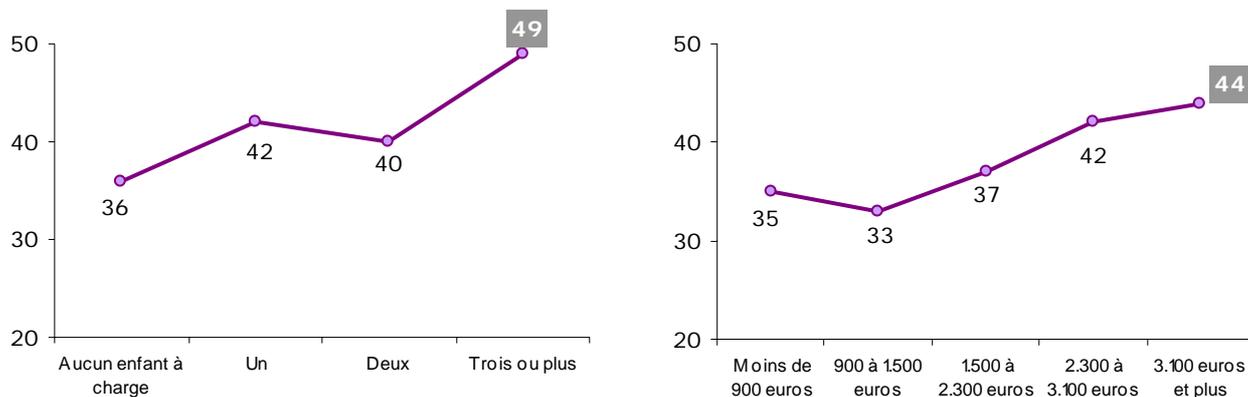
Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Nota : avant 2007, on proposait l'item « Aider en cas de problèmes familiaux » au lieu de « intervenir en cas de problèmes familiaux ».

La préférence pour une redistribution verticale **traverse l'ensemble du corps social** (Tableau A-19). Les chargés de famille nombreuse sont les plus partagés : 51% optent pour une redistribution verticale, 49% pour des aides à l'enfant et à la famille. Plus le nombre d'enfants à charge est important et plus on souhaite que l'objectif futur des prestations familiales relève des aides aux enfants et aux familles. Les hauts revenus optent également plus souvent pour un objectif lié à la famille et à l'enfant (Graphique 16). A l'inverse, les bénéficiaires du RSA demandent, à 67%, que les prestations familiales tendent vers un objectif redistributif des plus riches vers les plus pauvres.

**Graphique 16 – L'objectif souhaité pour les années qui viennent est l'aide à la famille et à l'enfant : une préférence qui croît avec le nombre d'enfants à charge et les revenus**

(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Par rapport à l'an dernier, la progression de la citation des objectifs de lutte contre la pauvreté et les inégalités a été la règle pour quasiment tous les groupes (Tableau A-20). Seuls les étudiants (- 2 points), les habitants de Paris et son agglomération et les familles nombreuses y ont dérogé (- 1 point).

## 2. Des aides en nature avant tout

Autre souhait clairement réaffirmé par nos concitoyens : la préférence pour **des prestations sous forme d'équipements et de services** (42%, voir Tableau 7). Les prestations en espèces, pour leur part, ont la préférence de 23% des enquêtés (- 3 points par rapport à 2007). Les avantages fiscaux sont évoqués par 12% des répondants, tout comme les aides sous forme d'aménagements horaires dans les entreprises. Enfin, 10% pensent qu'il faut privilégier les aides sous forme de soutien et de conseils dispensés par des assistantes sociales ou des conseillères en économie familiale.

Au final, on retrouve à peu près les résultats précédents, issus de la question plus générale, opposant les deux grands types d'aides : deux Français sur trois privilégient les aides en nature et un sur trois celles en espèces (ici, en l'occurrence, 23% de prestations en espèces et 12% d'avantages fiscaux).

**Tableau 7**  
**Quel type d'aides faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles ?**  
(1) (2)

(Classement par ordre décroissant des réponses de début 2010)	(en %)				Evolution 2007 - 2010
	Début 2000	Début 2005	Début 2007	Début 2010	
. Les prestations en nature sous forme d'équipements et de services (crèches, centres aérés, centres de vacances, ...)	36	41	42	<b>42</b>	=
. Les prestations en espèces .....	23	21	26	23	- 3
. Les avantages fiscaux liés aux enfants .....	18	11	11	12	+ 1
. Les aides sous forme d'aménagements horaires dans les entreprises (congés spéciaux ou réduction d'horaires pour les parents) .....	12	16	13	12	- 1
. Les aides sous forme de soutien et de conseils (assistante sociale, conseillère en économie familiale) .....	8	10	9	10	+ 1
. Ne sait pas .....	2	1	1	1	
<b>Total .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

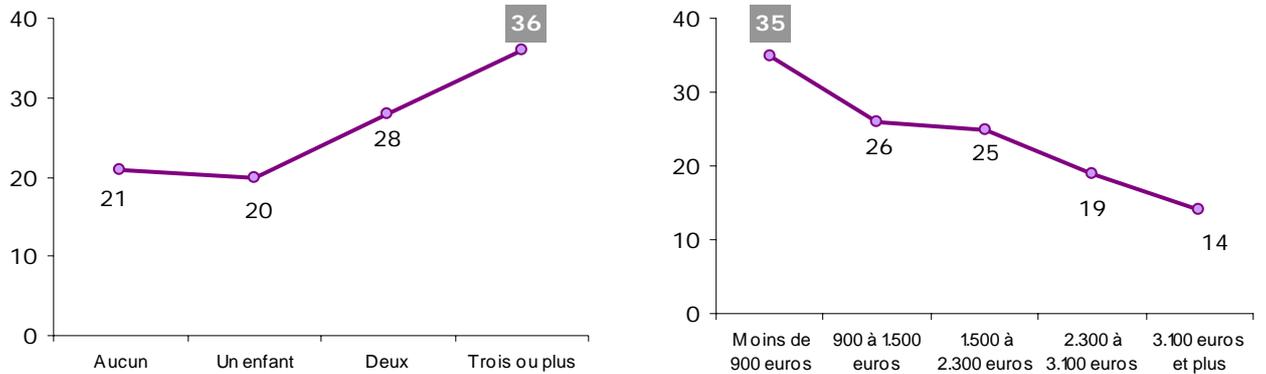
(1) : avant 2007, le libellé était le suivant : « La politique familiale est constituée de prestations en espèces, d'aides sous forme d'équipements ou de services, mais aussi de réductions d'impôt liées aux enfants. Si vous deviez décider des priorités pour mieux aider les familles, quel est le type d'aides que vous privilégieriez avant tout ? »

(2) : en 2000, on demandait aux enquêtés de donner deux réponses (choix 1, choix 2). Afin de comparer, seul le premier choix de début 2000 a été retenu.

Selon les catégories (Tableau A-21), les réponses varient légèrement :

- les prestations en nature sont davantage appréciées par les hauts revenus (50%), les cadres supérieurs (49%), les seniors (48% des 70 ans et plus).
- les prestations en espèces sont davantage citées par les groupes les plus jeunes (32% des moins de 25 ans et des étudiants) et les moins favorisés (30% des allocataires, 35% des bas revenus). Les bénéficiaires du RSA sont 45% à préférer les aides en espèces : c'est l'un des rares groupes où cette demande arrive en tête (avec les familles nombreuses et les bas revenus).

**Graphique 17 – Bas revenus et familles nombreuses davantage attirés par les prestations en espèces**  
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

### 3. Les familles à aider en priorité : celles ayant un enfant étudiant ou au lycée

Lorsqu'il s'agit de désigner les familles pour lesquelles les aides devraient être augmentées en priorité et celles pour lesquelles, au contraire, il conviendrait de réduire les interventions, le classement est sans ambiguïté (Graphique 18) : celles qui ont à charge des enfants étudiants ou dans le secondaire arrivent nettement en tête.

Si on regarde dans le détail les réponses sur **les familles à aider** davantage (Tableau 8), on constate que les Français souhaitent que les aides aillent en priorité aux familles **dont les enfants suivent une scolarité longue** (53% pour les familles ayant des enfants étudiants, au lycée ou au collège). 26% préfèrent orienter les aides vers les familles dont les enfants peinent à entrer dans la vie active (recherche d'emploi, emploi précaire ou petit salaire). Cette année, on note une relative baisse de l'intérêt porté aux familles avec des enfants en bas âge (15%, - 3 points par rapport à 2007) : c'est le plus faible score pour cet item depuis que la question a été posée.

Tableau 8

**Les politiques familiales ont pour objectif d'apporter une aide aux familles ayant des enfants à charge. Ces charges varient bien sûr en fonction de l'âge des enfants. Si vous deviez décider des priorités à accorder aujourd'hui à la politique familiale, quels types d'aides pensez-vous qu'il faudrait augmenter en priorité ?**

(Classement par ordre décroissant des réponses de 2010)	<i>(en %)</i>								Evolution 2007-2010
	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Début 2004	Début 2005	Début 2007	Début 2010	
Celles destinées aux familles ayant un enfant étudiant .....	23	24	27	25	31	29	33	<b>32</b>	- 1
Celles destinées aux familles ayant un enfant au collège ou au lycée .....	18	19	17	22	24	17	22	<b>21</b>	- 1
Celles destinées aux familles ayant un enfant en bas âge .....	18	20	23	20	18	20	18	15	- 3
Celles destinées aux familles ayant un enfant à la recherche d'un emploi .....	19	16	12	13	11	12	10	14	+ 4
Celles destinées aux familles ayant un enfant qui débute dans la vie active (emploi précaire, petit salaire...) .....	10	9	10	9	9	12	11	12	+ 1
Celles destinées aux familles ayant un enfant à l'école primaire .....	6	8	7	7	5	6	5	4	- 1
<i>Ne sait pas</i> .....	6	3	4	4	4	3	2	2	
<b>Total</b> .....	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

S'agissant, cette fois, des familles dont les aides pourraient être diminuées (Tableau 9), les Français privilégient les familles avec des enfants qui débute dans la vie active (27%), celles ayant des enfants en primaire (23%) et celles ayant des enfants en bas âge (20%).

**Tableau 9**  
**Si vous deviez décider des priorités à accorder aujourd'hui à la politique familiale,**  
**quel type d'aides, en contrepartie, réduiriez-vous en priorité ?**

(en %)

(Classement par ordre décroissant des réponses de 2010)	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Début 2005	Début 2007	Début 2010	Evolution 2007-2010
Celles destinées aux familles ayant un enfant qui débute dans la vie active (emploi précaire, petit salaire...) .....	26	30	31	32	31	27	<b>27</b>	=
Celles destinées aux familles ayant un enfant à l'école primaire .....	14	18	15	17	18	24	<b>23</b>	- 1
Celles destinées aux familles ayant un enfant en bas âge .....	20	21	19	18	21	19	<b>20</b>	+ 1
Celles destinées aux familles ayant un enfant à la recherche d'un emploi .....	4	6	6	7	7	7	9	+ 2
Celles destinées aux familles ayant un enfant étudiant .....	7	8	6	8	6	5	5	=
Celles destinées aux familles ayant un enfant au collège ou au lycée .....	3	4	5	6	4	5	4	- 1
Ne sait pas .....	26	12	17	14	12	12	11	
<b>Total .....</b>	<b>100</b>							

Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

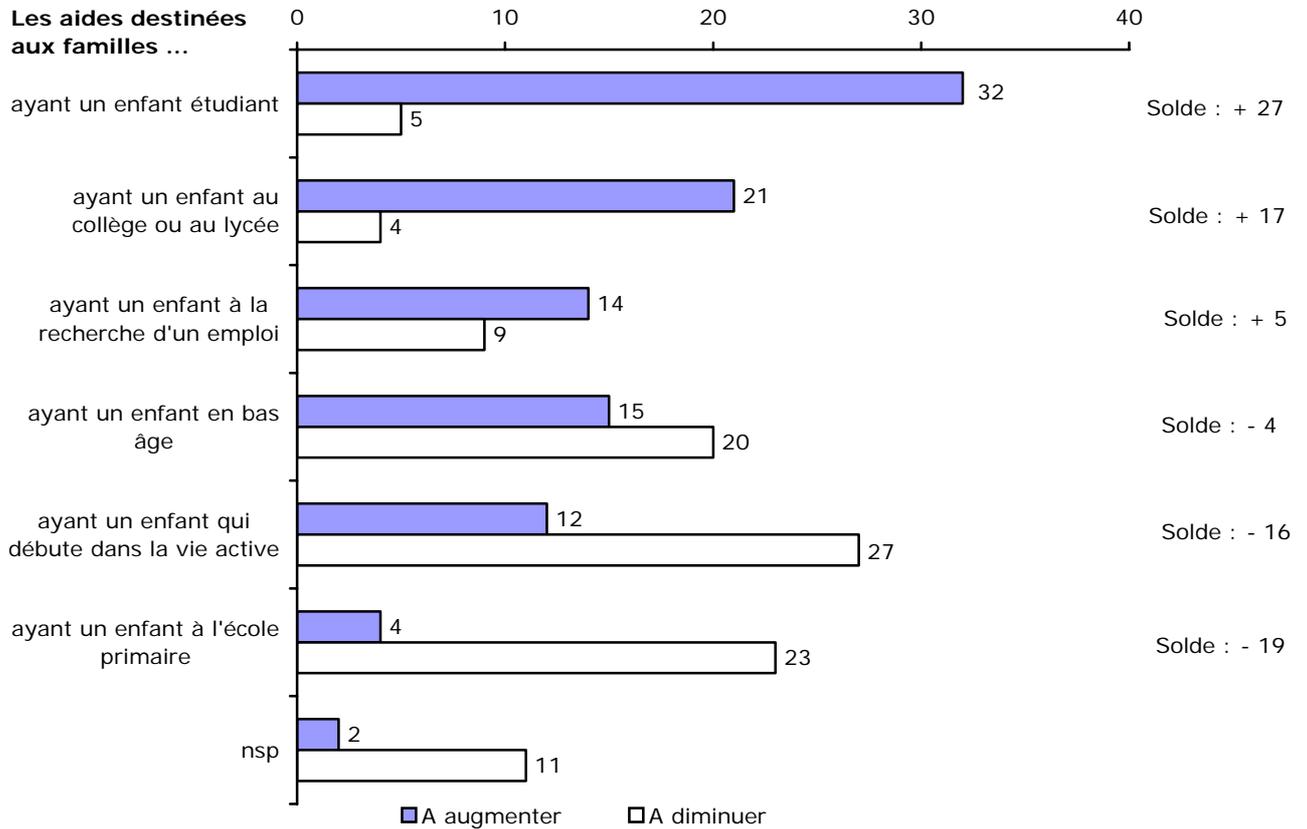
Au final, les familles **ayant un enfant étudiant** sortent du lot (pour 32% des enquêtés, il convient d'augmenter les aides à leur endroit ; 5% seulement proposent de les diminuer, soit un solde positif de + 27 points) ; elles sont suivies des aides aux familles **avec un enfant au collège ou au lycée** (solde de + 17 points).

A l'inverse, les foyers ayant un enfant à l'école primaire ou un enfant qui débute dans la vie active sont ceux qui suscitent relativement moins d'empathie redistributive (soldes négatifs de - 19 et - 16 points).

Quant aux familles ayant un enfant en recherche d'emploi ou un enfant en bas âge, elles se situent en milieu de tableau : les premières ont bénéficié d'un léger mieux dans l'opinion (solde de + 5 cette année contre + 3 en 2007), les secondes perdant légèrement du crédit (leur solde s'est dégradé, passant de - 1 à - 4 en trois ans).

Graphique 18

**Les politiques familiales ont pour objectif d'apporter une aide aux familles ayant des enfants à charge. Ces charges varient bien sûr en fonction de l'âge des enfants. Si vous deviez décider des priorités à accorder aujourd'hui à la politique familiale, quels types d'aides pensez-vous qu'il faudrait augmenter en priorité ? Et quel type d'aides, en contrepartie, réduiriez-vous en priorité ?**  
(en %)



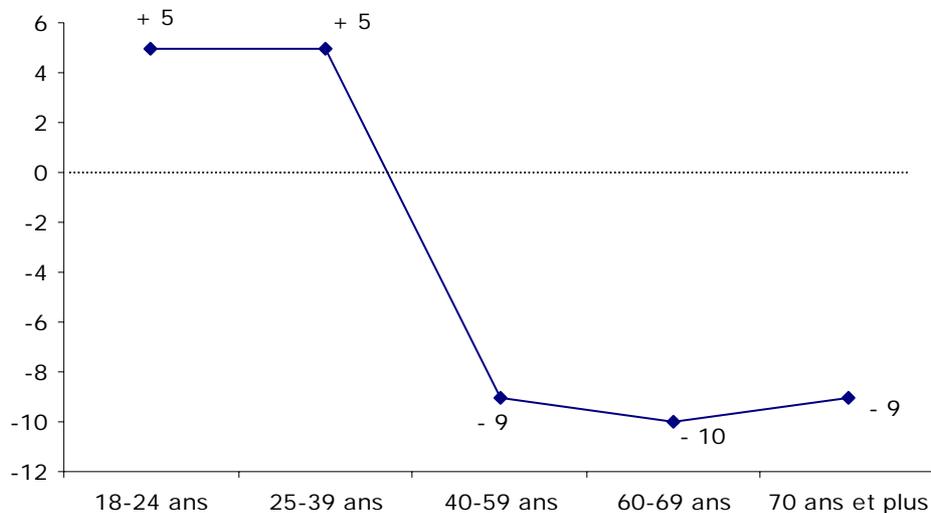
Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2010.

Les variations catégorielles sont relativement peu marquées (Tableau A-22 et Tableau A-23). Une augmentation des aides aux familles ayant un enfant étudiant est davantage réclamée par les étudiants eux-mêmes (41%, + 9 points par rapport à la moyenne), les travailleurs indépendants (40%), les cadres supérieurs (39%), les professions intermédiaires et les plus diplômés (37%).

On note, à ce propos, que les aides pour les enfants en bas âge suscitent un intérêt très variable (Tableau A-24) : les moins de 40 ans les défendent plus particulièrement (solde positif :

+ 5 points), tandis que les 40 ans et plus y sont peu sensibles (solde négatif : - 10 points).

**Graphique 19 - Les aides aux familles avec enfant en bas âge bénéficient d'un solde positif chez les moins de 40 ans**  
(en solde entre opinions favorables et opinions défavorables)



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2010.

Depuis 2007, le classement des aides reste quasiment inchangé (Tableau 10), si ce n'est que les aides aux familles avec un enfant en primaire ferment désormais le ban : elles passent dorénavant après les aides aux familles ayant un enfant qui débute dans la vie active.

**Tableau 10**  
**Aides à augmenter ou à diminuer en priorité : comparaison des réponses**  
(Début 2010)

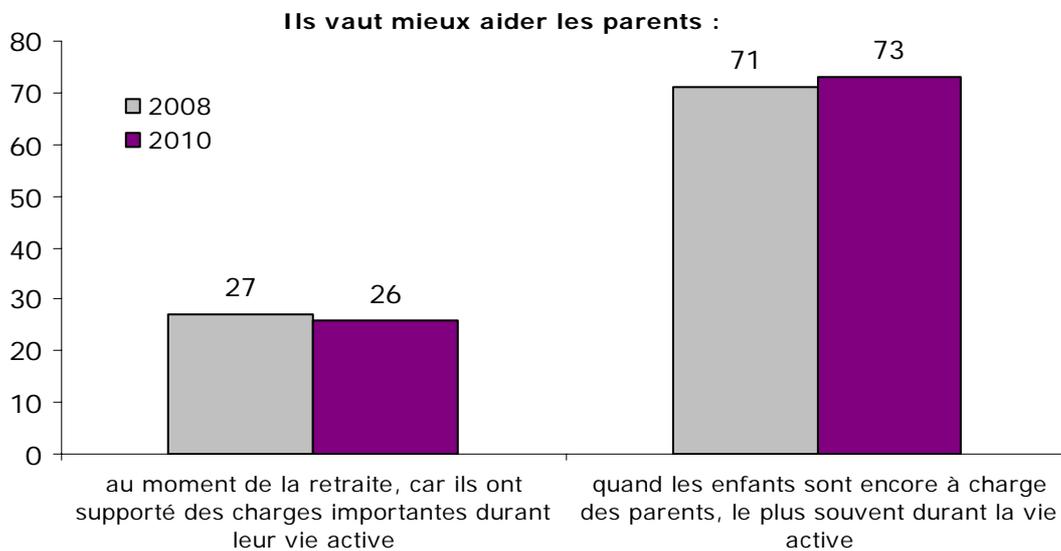
(Classement par ordre décroissant de la dernière colonne)	Aides à augmenter en priorité (A)	Aides à diminuer en priorité (B)	Différence (A)-(B)	(en %)
				Rappel différence 2007
Celles destinées aux familles ayant un enfant étudiant .....	32	5	<b>+ 27</b>	+ 28
Celles destinées aux familles ayant un enfant au collège ou au lycée .....	21	4	<b>+ 17</b>	+ 17
Celles destinées aux familles ayant un enfant à la recherche d'un emploi .....	14	9	<b>+ 5</b>	+ 3
Celles destinées aux familles ayant un enfant en bas âge .....	15	20	<b>- 4</b>	- 1
Celles destinées aux familles ayant un enfant qui débute dans la vie active (emploi précaire, petit salaire...) .....	12	27	<b>- 15</b>	- 19
Celles destinées aux familles ayant un enfant à l'école primaire .....	4	23	<b>- 19</b>	- 16
<b>Total</b> .....	<b>100</b>	<b>100</b>		

Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2010.

#### 4. Une remise en cause des bonifications de retraite pour famille nombreuse ?

Interrogés sur la majoration de pension dont bénéficient les parents d'au moins trois enfants, les Français semblent de loin préférer une aide **lorsque les enfants sont encore à charge de leurs parents** (73%, + 2 points en deux ans, voir Graphique 20) plutôt qu'une compensation offerte au moment de la retraite (26%).

**Graphique 20**  
**Actuellement, des avantages sont accordés aux familles au moment de la retraite. Par exemple, les parents d'au moins trois enfants bénéficient d'une majoration de pension pour les retraites, non imposable.**  
**Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus d'accord ?**  
*(en %)*



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Cette préférence pour une aide versée pendant la vie active est une **constante dans l'ensemble du corps social** (Tableau A-25). Les chômeurs (80%), les titulaires des revenus les plus élevés (79%), les membres des professions intermédiaires et les employés (79%) sont particulièrement favorables à une aide versée alors que les enfants sont encore à la charge de leurs parents. Les personnes qui restent au foyer (33%), les ouvriers (31%), les non-diplômés et les bas revenus (31%) sont ceux qui défendraient le plus le maintien d'un avantage versé au moment de la retraite.

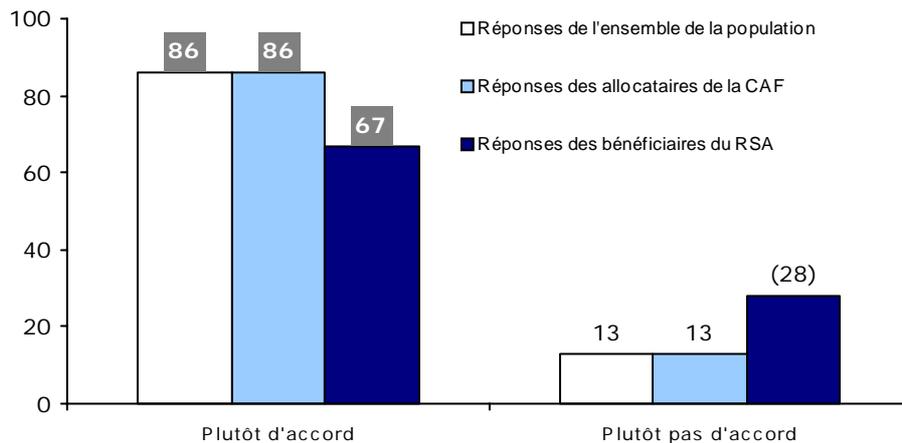
## 5. Prestations familiales et justice sociale

Quelques critiques perdurent à l'endroit du système de prestations familiales. En particulier, nos concitoyens s'inquiètent du fait que trop de prestations ne sont réservées qu'aux plus défavorisés, et que les classes moyennes seraient défavorisées par le système. Un autre problème est soulevé : il y aurait beaucoup de fausses déclarations.

### a) Les classes moyennes seraient délaissées

Début 2010, 86% de la population estiment que « dans le système actuel, les plus désavantagés par les prestations familiales sont les classes moyennes ». Les bénéficiaires de prestations familiales eux-mêmes expriment exactement le même jugement, à 86%. La position des personnes percevant le RSA est moins tranchée : ils sont 67% à abonder dans ce sens (soit près de 20 points de moins que la moyenne).

**Graphique 21**  
**Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation suivante :**  
**« Dans le système actuel, les plus désavantagés par les prestations familiales sont les catégories moyennes » ?**  
 (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

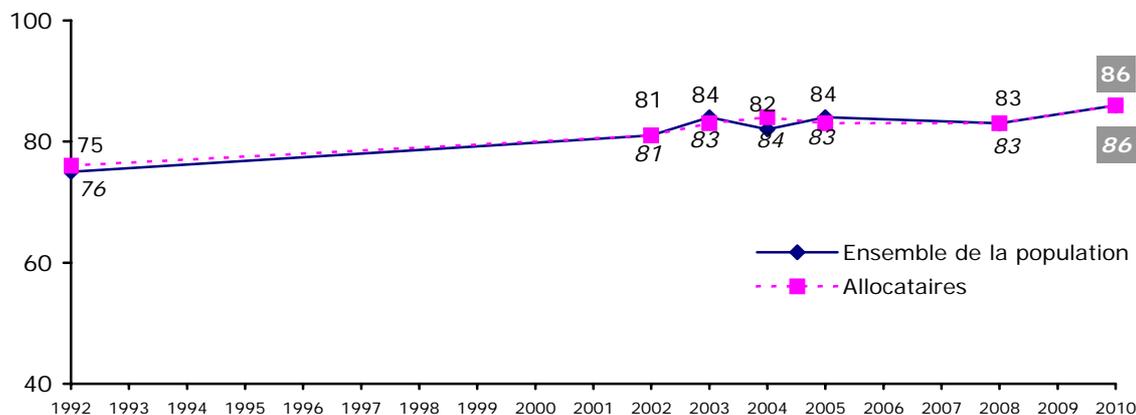
Exemple de lecture : 86% des allocataires de la CAF pensent que, dans le système actuel, les plus désavantagés par les prestations familiales sont les catégories moyennes. C'est le cas de 86% de l'ensemble de la population en moyenne et de 67% des actuels bénéficiaires du RSA.

Il convient de noter qu'au fil du temps, **cette proportion ne cesse de croître**, c'est même **la plus élevée** jamais enregistrée dans l'enquête (en 1992, 75% des Français souscrivaient à cette idée, Graphique 22).

Cette évolution fait écho au malaise grandissant des classes moyennes aujourd'hui, dont les revenus progressent lentement, presque imperceptiblement, tandis que leurs dépenses « contraintes » augmentent beaucoup plus vite<sup>5</sup>. Faisant face à une pression financière croissante, elles vivent de plus en plus mal le fait d'être exclues de certains dispositifs d'aide sociale.

<sup>5</sup> Voir à ce sujet Régis Bigot, *Fins de mois difficiles pour les classes moyennes*, Editions de l'Aube, 2010.

**Graphique 22**  
**Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation suivante :**  
**« Dans le système actuel, les plus désavantagés par les prestations familiales sont**  
**les catégories moyennes » ?**  
*(en % de réponses « plutôt d'accord »)*



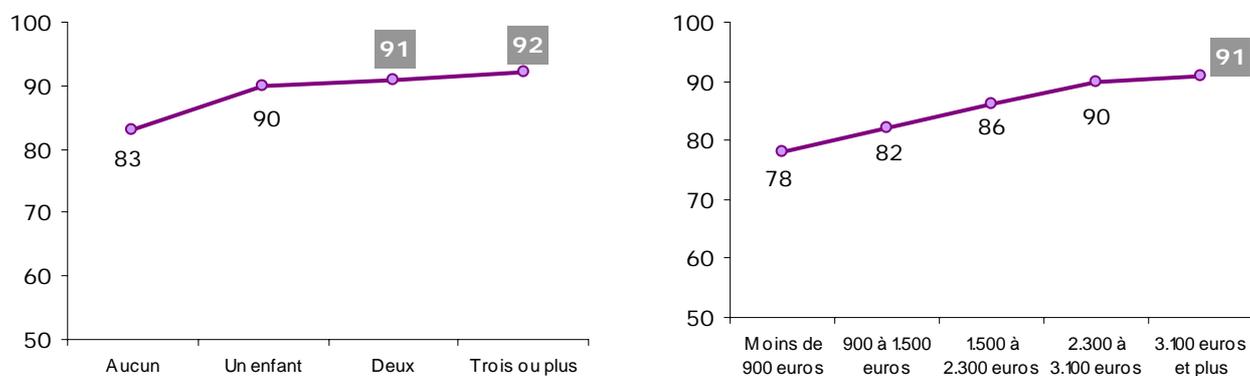
Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Tous les groupes socio-économiques sont majoritairement convaincus (à au moins 67%, voir Tableau A-26) que les classes moyennes sont désavantagées.

On remarque que c'est un sentiment qui croît régulièrement avec le niveau des revenus (Graphique 23). Entre le bas et le haut de l'échelle des revenus, la critique passe ainsi de 78% à 91%. Ce n'est donc pas parmi les revenus moyens que la critique est la plus exacerbée, mais parmi les titulaires des revenus les plus élevés.

Le sentiment que les classes moyennes sont défavorisées croît également avec le nombre d'enfants à charge. Les personnes sans enfants (83%) sont un peu moins sévères que celles qui en élèvent deux ou plus (91%).

**Graphique 23 – Le sentiment que les classes moyennes sont désavantagées par le système en fonction du nombre d'enfants à charge et des revenus**  
*(en %)*



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

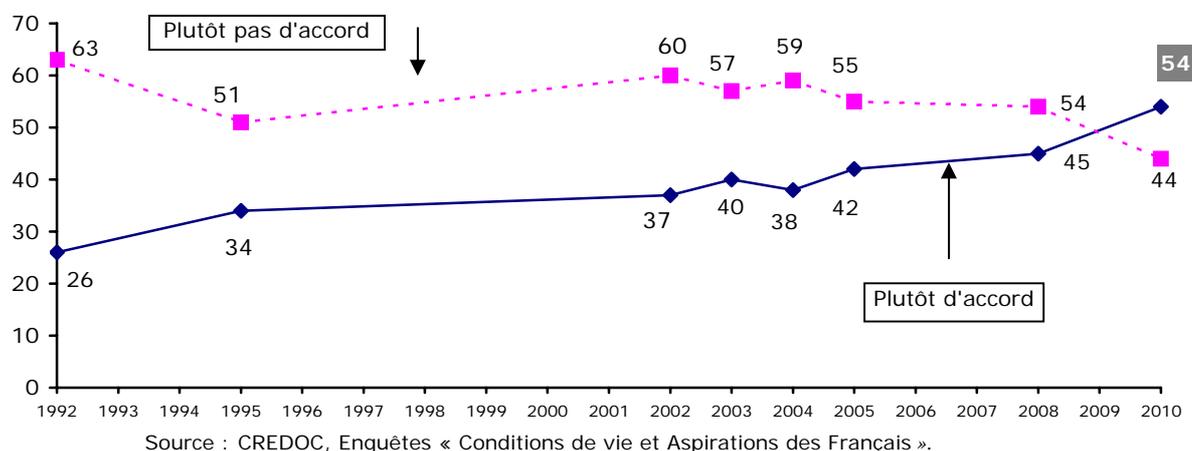
Une chose est sûre : ce sont les familles nombreuses (+ 10 points), les ouvriers (+ 8 points) et les habitants des villes moyennes (+ 9 points) qui affichent les hausses les plus importantes entre 2008 et 2010 (en moyenne, la critique a progressé de 3 points).

*b) Une majorité pense qu'il y a trop de prestations familiales qui ne sont accordées qu'aux plus défavorisés*

Si les classes moyennes sont perçues comme désavantagées, c'est sans doute parce que, dans l'opinion, une idée prend de l'ampleur : celle que « **trop de prestations ne sont accordées qu'aux plus défavorisés** ». Cette opinion est en effet, pour la première fois cette année, **majoritaire** (54%, + 9 points en deux ans, voir Graphique 24) alors qu'en 1992, première fois où la question a été posée, seuls un quart des répondants abondaient dans ce sens.

La plupart des groupes ont dorénavant basculé et sont majoritairement persuadés que les plus défavorisés ne devraient plus être les seuls à bénéficier de certaines prestations (Tableau A-27). Pour les 25-39 ans (+ 17 points), les ouvriers (+ 16 points) ou les chargés de famille nombreuse (+ 15 points), la progression de ce sentiment a été très forte. Aucune catégorie n'a d'ailleurs échappé à cette tendance.

**Graphique 24**  
**Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation suivante :**  
**« Il y a trop de prestations familiales qui ne sont accordées qu'aux plus défavorisés » ?**  
 (en %)

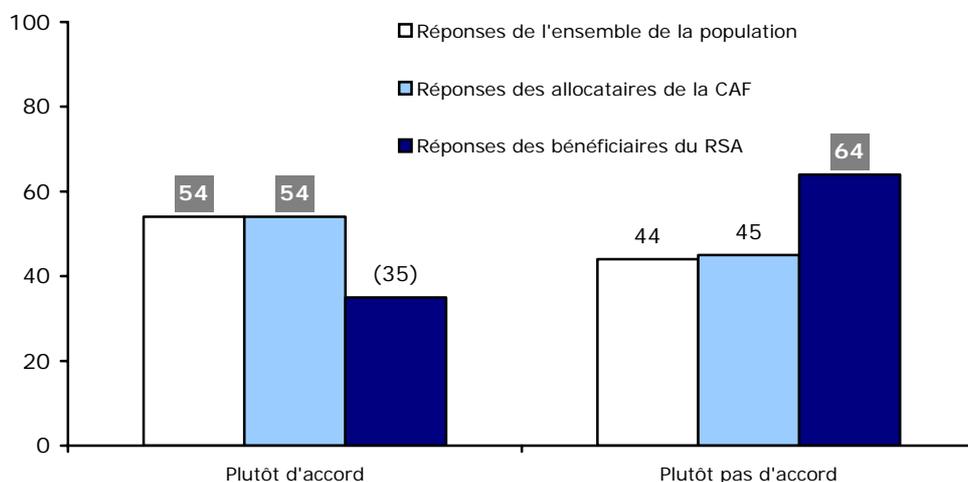


Aujourd'hui, ce sont les parents d'un seul enfant qui sont les plus convaincus que la CAF verse trop de prestations aux seuls défavorisés (63%, Tableau 11). Employés (62%) et ouvriers (61%) les suivent de peu.

*A contrario*, il reste de rares cas où cette idée n'a pas encore fait son lit (Tableau 11). Si les allocataires de la CAF, dans leur ensemble, ne se distinguent pas de la moyenne (Graphique 25), les plus défavorisés d'entre eux – à savoir les bénéficiaires du RSA – sont 64% à s'inscrire en faux contre cette idée. D'une façon générale, les bas revenus (à 50%) réfutent cette proposition, tout comme les cadres supérieurs qui sont 52% à penser le contraire.



**Graphique 25**  
**Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation suivante :**  
**« Il y a trop de prestations familiales qui ne sont accordées qu'aux plus défavorisés » ?**  
*(en %)*



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Exemple de lecture : 54% des allocataires de la CAF pensent qu'il y a trop de prestations familiales qui ne sont versées qu'aux plus défavorisés. C'est le cas de 54% de l'ensemble de la population en moyenne, alors que 64% des actuels bénéficiaires du RSA pensent le contraire.

Pour autant, au vu des évolutions constatées entre 2008 et 2010, mais également sur plus longue période, la montée de ce sentiment semble irrépensible (+ 3 à + 17 points selon les groupes) et il risque, à terme, **de menacer la cohésion sociale** à laquelle les Français sont pourtant extrêmement attachés<sup>6</sup>.

**Tableau 11- Les groupes qui ont les avis les plus tranchés sur le fait que trop de prestations ne sont accordées qu'aux plus défavorisés**  
*(en %)*

Les groupes qui ont le <b>moins</b> l'impression que trop de prestations ne sont accordées qu'aux plus défavorisés <i>(rappel : 44% 'pas d'accord' en moyenne)</i>	Les groupes qui ont le <b>plus</b> l'impression que trop de prestations ne sont accordées qu'aux plus défavorisés <i>(rappel : 54% 'd'accord' en moyenne)</i>
. Bénéficiaire du RSA ..... 64%	. A un seul enfant à charge ..... 63%
. Cadre supérieur ..... 52%	. Employé ..... 62%
. Revenus inférieurs à 900€ par mois ..... 50%	. Ouvrier ..... 61%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

<sup>6</sup> Voir Régis Bigot, « L'opinion défend à la fois la liberté individuelle et la cohésion sociale », *Consommation et modes de vie* n°231, CREDOC, juillet 2010.

Les opinions sur les classes moyennes et sur les plus défavorisés sont fortement corrélées :

- ✎ Lorsqu'on pense que trop de prestations sont versées aux plus défavorisés, on plaint le sort des classes moyennes dans 94% des cas (contre 86% en moyenne, voir Tableau 12).
- ✎ Inversement, si on ne pense pas que les classes moyennes sont lésées par le système, on ne pense pas non plus que trop de prestations sont destinées aux plus défavorisés (77% contre 44% en moyenne, voir Tableau 13).

**Tableau 12 – Les liens entre, d'une part, l'opinion sur les prestations destinées aux plus défavorisés et, d'autre part, l'opinion sur les catégories moyennes**

(en %)

		« Les plus désavantagées par les prestations familiales sont les catégories moyennes »		
		Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Total (y. c. nsp)
« Il y a trop de prestations qui ne sont versées qu'aux plus défavorisés »	Plutôt d'accord	<b>94</b>	5	100
	Plutôt pas d'accord	77	<b>22</b>	100
Ensemble.....		<b>86</b>	<b>13</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

**Tableau 13 – Les liens entre, d'une part, l'opinion sur les catégories moyennes et, d'autre part, l'opinion sur les prestations destinées aux plus défavorisés**

(en %)

		« Il y a trop de prestations qui ne sont versées qu'aux plus défavorisés »		
		Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Total (y. c. nsp)
« Les plus désavantagées par les prestations familiales sont les catégories moyennes »	Plutôt d'accord	<b>59</b>	39	100
	Plutôt pas d'accord	23	<b>77</b>	100
Ensemble.....		<b>54</b>	<b>44</b>	<b>100</b>

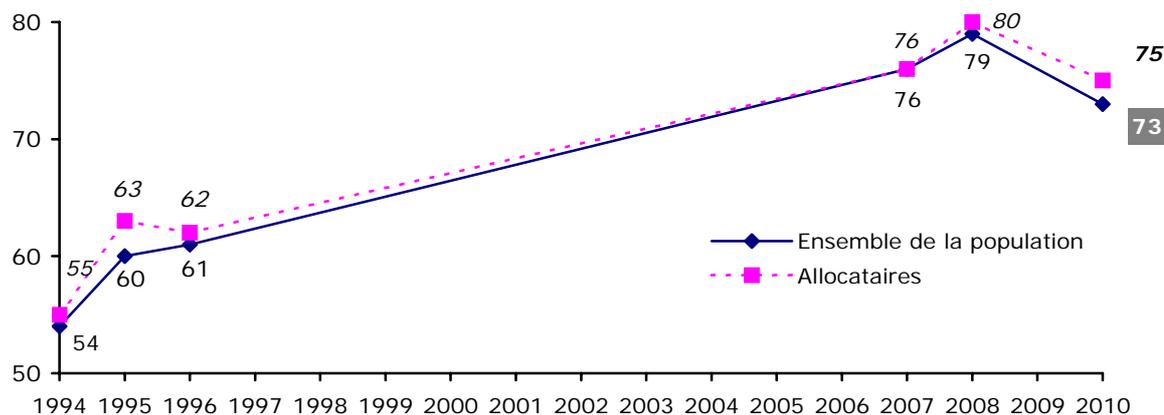
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

c) *Le problème des fausses déclarations*

Si près de trois Français sur quatre (73%) estiment aujourd'hui que « **beaucoup de gens font de fausses déclarations pour toucher les prestations familiales** », on notera avec intérêt que l'idée a reculé de 6 points en deux ans (Graphique 26).

**Graphique 26**  
**Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation suivante :**  
**« Beaucoup de gens font de fausses déclarations pour toucher les prestations familiales »**

(en % de réponses « plutôt d'accord »)

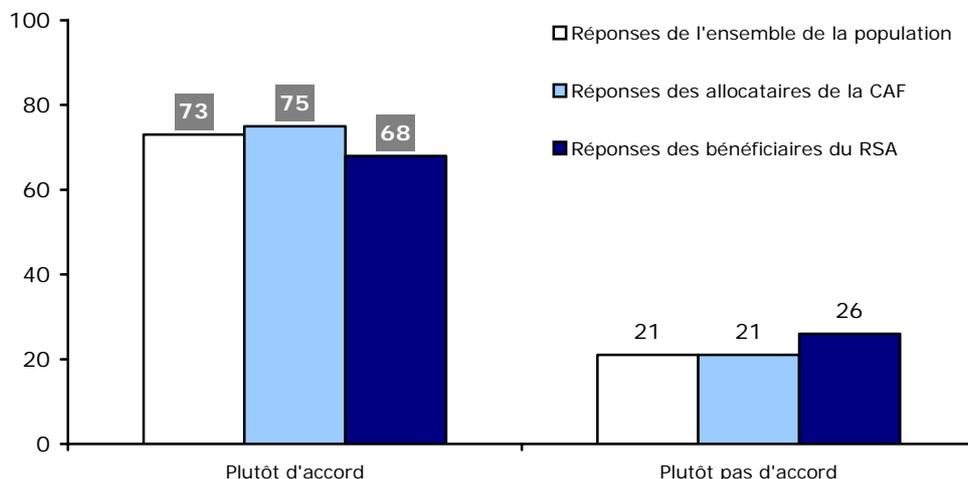


Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Allocataires et non-allocataires sont du même avis sur la question : les allocataires restent un peu plus critiques que l'ensemble (75% contre 73%) mais, pour eux aussi, la tendance est, nettement, à la baisse (- 5 points). Et, sur ce point précis, les bénéficiaires du RSA ne se singularisent pas : ils sont 68% à penser que les fausses déclarations sont courantes (Graphique 27).

**Graphique 27**  
**Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec l'affirmation suivante :**  
**« Beaucoup de gens font de fausses déclarations pour toucher les prestations familiales » ?**

(en %)

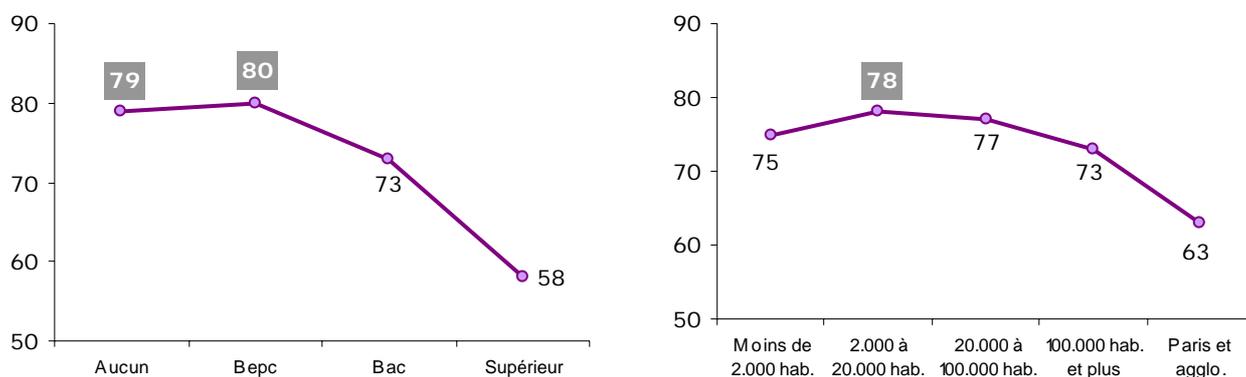


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Exemple de lecture : 54% des allocataires de la CAF pensent qu'il y a trop de prestations familiales qui ne sont versées qu'aux plus défavorisés. C'est le cas de 54% de l'ensemble de la population en moyenne, alors que 64% des actuels bénéficiaires du RSA pensent le contraire.

Les plus suspicieux (Tableau A-28) sont, en 2010, les ouvriers (84%), les employés (81%) et, d'une façon plus générale, les personnes peu diplômées (80%, voir Graphique 28).

**Graphique 28 – Les non-diplômés et les ruraux davantage persuadés que « beaucoup de gens font de fausses déclarations pour toucher des prestations familiales »**  
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Dans la Capitale (63%) et au sein des groupes favorisés, le sentiment de possibles fraudes est moins prégnant. Par exemple, les cadres ne sont, en 2010, que 46% à penser que la pratique de fausses déclarations est courante (- 19 points en deux ans, c'est la baisse la plus importante). A l'exception des ouvriers (+ 3 points) et des travailleurs indépendants (+ 1 point), **toutes les catégories sont en recul** sur cette question. Les cadres et professions intellectuelles supérieures (- 19 points), les diplômés de l'enseignement supérieur (- 14 points) et les étudiants (- 13 points) présentent les évolutions les plus favorables.

Le Tableau 14 montre que la préférence pour des aides sous forme d'équipements et de services se nourrit, en partie, de la crainte que des allocataires fassent de fausses déclarations. Quand on opte pour des aides en nature, on pense plus souvent qu'il y a beaucoup de fausses déclarations (77%, contre 65% quand on privilégie les aides en espèces).

Par ailleurs, c'est lorsqu'on est persuadé que trop de prestations sont réservées aux plus démunis qu'on croit à l'existence importante de fausses déclarations (83%, + 10 points par rapport à la moyenne), comme si le champ jugé trop restreint des cibles des politiques familiales pouvait inciter à la fraude.

**Tableau 14 – Les liens entre, d'une part, l'opinion sur les aides à verser pour mieux aider les familles et, d'autre part, l'opinion sur les fausses déclarations**  
(en %)

		« Il y a beaucoup de fausses déclarations pour toucher les prestations familiales »		
		Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Total (y. c. nsp)
« Pour mieux aider les familles, il vaut mieux leur verser des aides ... »	Sous forme d'équipements et de services	<b>77</b>	18	100
	En espèces	65	<b>28</b>	100
« Il y a trop de prestations qui ne sont versées qu'aux plus défavorisés »	Plutôt d'accord	<b>83</b>	13	100
	Plutôt pas d'accord	63	<b>31</b>	100
Ensemble .....		<b>73</b>	<b>21</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.



## Chapitre 3 Les politiques à mener en fonction de l'âge des enfants

En France, l'indicateur conjoncturel de fécondité reste assez élevé (près de deux enfants par femme au début 2009)<sup>7</sup> et la politique sociale à destination des familles n'est probablement pas étrangère à cette situation. Plusieurs questions ont été posées dans l'enquête cette année, visant à mieux comprendre les attentes des Français dans ce domaine et à apprécier comment les besoins évoluent lorsque les enfants grandissent, en particulier lorsqu'ils entrent dans l'adolescence ou dans l'âge adulte.

### 1 Les Français favorables à un arrêt de travail ou à un congé parental assez long

Comment les parents peuvent-ils s'organiser au moment de la naissance ? En particulier, si l'un des parents s'arrête de travailler, combien de temps est-il souhaitable qu'il interrompe son activité ? Quelle formule de congé parental a la préférence des Français : long et peu rémunéré, plus court et mieux indemnisé ?

#### a) Arrêt de travail au moment de la naissance

La population estime que, lorsqu'un parent s'arrête momentanément de travailler pour garder son jeune enfant après la naissance, la période d'interruption d'activité souhaitable est de **deux ou trois ans** (41%, voir Tableau 15). 25% prônent un arrêt d'une année et 23%, une interruption plus réduite (de six mois ou moins) : au total, 48% se prononcent donc pour un arrêt de un an ou moins. Seule une personne sur dix est séduite par un congé fractionnable, à utiliser sans limite d'âge de l'enfant.

**Tableau 15 - Quand un parent s'arrête momentanément de travailler pour garder son jeune enfant, pendant combien de temps après la naissance pensez-vous qu'il soit souhaitable qu'il interrompe son activité ?**

	(en %)		
	Ensemble de la population	Dont a à charge un enfant de moins de six ans	Dont seul actif ou couple bi actif ayant à charge un enfant de moins de six ans
. Trois mois .....	5	(6)	(8)
. Six mois .....	18	18	22
. Un an .....	25	22	23
. Deux ou trois ans .....	<b>41</b>	<b>44</b>	<b>35</b>
. Une durée fixe (par exemple un an) pouvant être utilisée de manière fractionnée, sans limite d'âge de l'enfant .....	10	11	(12)
<b>Total (y compris nsp) .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

<sup>7</sup> Voir Anne Pla et Catherine Beaumel, « Bilan démographique 2009 : deux PACS pour trois mariages », INSEE Première n°1276, janvier 2010, <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1276/ip1276.pdf>.

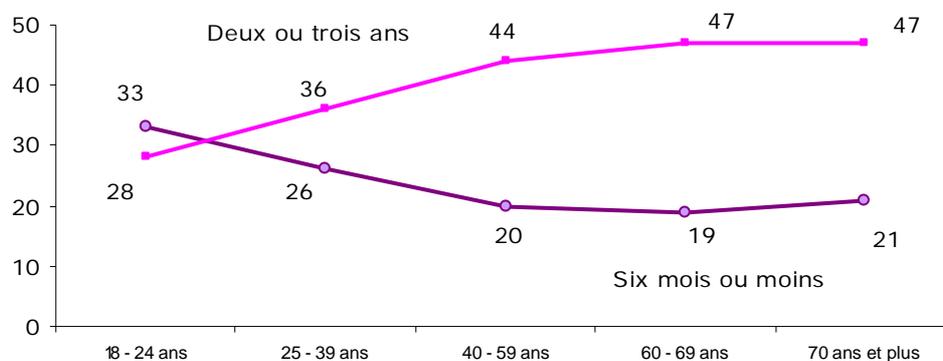
Les personnes ayant à charge un petit de moins de six ans ne se distinguent pas de la moyenne : 44% optent pour un arrêt de travail de deux ou trois ans, 46% pour une interruption plus réduite. Les plus concernées d'entre elles (les couples bi-actifs ou les personnes seules actives ayant à charge un enfant de moins de six ans) optent plus souvent pour une durée un peu plus réduite (53% pour une durée de un an ou moins).

Les préférences émises varient dans les différents groupes sociaux (Tableau A-29), sans que le choix d'une interruption longue soit jamais vraiment remis en cause.

- Les tenants d'un arrêt court, de trois mois, correspondant à peu près au congé maternité après la naissance, ne sont jamais plus de 7%.
- Les partisans d'un arrêt de six mois sont plus nombreux chez les jeunes (27%) et les étudiants (28%), ainsi qu'à Paris et dans son agglomération (23%).
- Les tenants d'une interruption longue, de deux ou trois ans, peuvent réunir jusqu'à 57% des suffrages dans certains groupes, notamment chez les personnes au foyer. Les femmes (46%), les plus de 60 ans (47%), les non-diplômés (48%) affichent une préférence marquée pour une pause de plusieurs années. 49% des parents de trois enfants ou plus optent également pour cette réponse.
- Un congé fractionnable est, au mieux, évoqué par 14% des répondants (diplômés du supérieur, hauts revenus). Cette option semble davantage appréciée par le groupes favorisés et aussi, les chargés de famille nombreuse.

C'est l'âge qui explique le mieux la préférence exprimée : **plus on est âgé et plus on choisit une interruption de longue durée** (Graphique 29). Les plus jeunes hésitent, quant à eux, sur la conduite à tenir : ils sont quasiment aussi nombreux à choisir un congé de six mois (27%), d'un an (29%) ou de deux ou trois ans (28%).

**Graphique 29 - Plus on est âgé et plus on préfère une pause longue, de deux ou trois ans après la naissance**  
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

b) *Congé parental*

S'agissant plus précisément du congé parental, les préférences vont à **un congé long, de trois ans, rémunéré de façon forfaitaire** (42% des attentes, voir Tableau 16). L'hypothèse d'un congé plus réduit (une année) et mieux indemnisé séduit cependant une proportion presque aussi importante des enquêtés (39%). En revanche, un congé plus court encore (ramené à six mois), même mieux indemnisé, ne convainc que 18% de la population.

A nouveau, les parents d'un jeune enfant (de moins de six ans) ne se distinguent pas de l'ensemble de la population ; pas plus que les actifs parents d'un jeune enfant.

**Tableau 16 - Dans les familles ayant de jeunes enfants, si l'un des parents bénéficie d'un congé parental, faut-il plutôt privilégier, selon vous ...**

(en %)

	Ensemble de la population	Dont a à charge un enfant de moins de six ans	Dont seul actif ou couple bi actif ayant à charge un enfant de moins de six ans
. Un congé de trois ans, rémunéré de façon forfaitaire comme c'est le cas actuellement (environ 500 euros par mois) .....	42	42	39
. Un congé moins long (par exemple un an), mais indemnisé à hauteur du SMIC .....	39	40	40
. Un congé plus court (par exemple six mois), mais encore mieux indemnisé (par exemple 75% du dernier salaire) .	18	17	20
<b>Total (y compris nsp).....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les enquêtés ont donc du mal à choisir entre un congé parental de trois ans et un congé plus court (de un an par exemple) mais mieux indemnisé (à hauteur du SMIC). Quelques groupes font preuve d'appréciations particulières (Tableau A-30) :

- Un congé parental long, de trois ans, est davantage privilégié par les familles nombreuses (50%), les habitants des villes moyennes (50%) et les plus âgés (69% des 60 ans et plus).
- Les plus jeunes (49% des moins de 25 ans), les cadres (45%), les habitants de la capitale (44%), mais aussi les chômeurs (44%), préfèrent un congé moins long mais mieux rémunéré.
- La dernière option, celle d'un congé plus court encore et encore mieux indemnisé, séduit un peu plus les hauts revenus, les franciliens, les parents d'un enfant unique, mais ne se classe jamais en premier choix dans ces groupes.

Si les réponses varient légèrement en fonction des caractéristiques socio-démographiques, et notamment de l'âge, elles varient plus encore en fonction des opinions **sur le travail des femmes**.

En 30 ans, l'opinion publique a considérablement évolué sur cette question (Graphique A10) : désormais, pour 71% des personnes interrogées, les femmes devraient travailler selon leur désir (rappelons que seulement 30% étaient de cet avis au début des années quatre vingt). 12% seulement pensent en 2010 qu'elles ne devraient jamais travailler si elles ont un enfant en bas âge (contre 41% il y a trente ans).

Cette opinion influe fortement sur les préférences émises quant à la durée d'interruption de l'activité professionnelle ou la durée du congé parental (Tableau 17) : moins on est favorable au travail des femmes et plus on privilégie une pause longue au moment de la naissance (66% des personnes concernées citent alors une interruption de deux ou trois ans ; 59% un congé parental long), alors que ceux qui pensent que les femmes devraient toujours travailler ne sont respectivement que 36% et 39% à faire ces choix (soit 20 ou 30 points de moins).

**Tableau 17 – Les préférences émises sur l'interruption de travail après la naissance et le congé parental en fonction de l'opinion sur le travail des femmes**

(en %)

	Ensemble de la population	Dont pense que les femmes devraient travailler		
		Jamais, pas si elles ont un enfant en bas âge	Seulement si un salaire ne suffit pas	Toujours, quand elles le désirent
. Opte pour une interruption de travail de deux ou trois ans lorsqu'un parent s'arrête momentanément de travailler pour garder son jeune enfant .....	<b>41</b>	<b>66</b>	<b>46</b>	36
. Privilégie, dans les familles ayant de jeunes enfants, un congé parental de trois ans .....	<b>42</b>	<b>59</b>	43	39

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

## 2 Le mode de garde le plus satisfaisant

Tous les parents ne s'arrêtent pas de travailler lorsqu'un enfant naît : certains n'en n'ont pas envie, d'autres ne peuvent se passer d'un salaire. Il faut alors s'organiser et trouver à qui confier le petit dernier. Quel est, pour les Français le mode de garde le plus satisfaisant ? Les réponses varient-elles selon l'âge de l'enfant concerné ?

a) *Le mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant de moins d'un an serait la nourrice agréée*

Pour la garde des enfants de moins d'un an, les réponses laissent apparaître **une grande difficulté à trancher** pour élire le mode d'accueil le plus satisfaisant : grands-parents ou membre de la famille (31%), nourrice agréée (30%) et crèche (28%) font quasiment jeu égal en premier choix (Tableau 18).

En prenant en compte la seconde réponse, la hiérarchie est plus nette : les deux tiers des Français choisissent alors **l'assistante maternelle** (65%), devant la crèche (56%) et la garde par les grands-parents ou un proche (48%).

**Tableau 18**  
**Quel vous semble être le mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant de moins d'un an, lorsque les parents travaillent ? Et en second ?**  
(Début 2010)

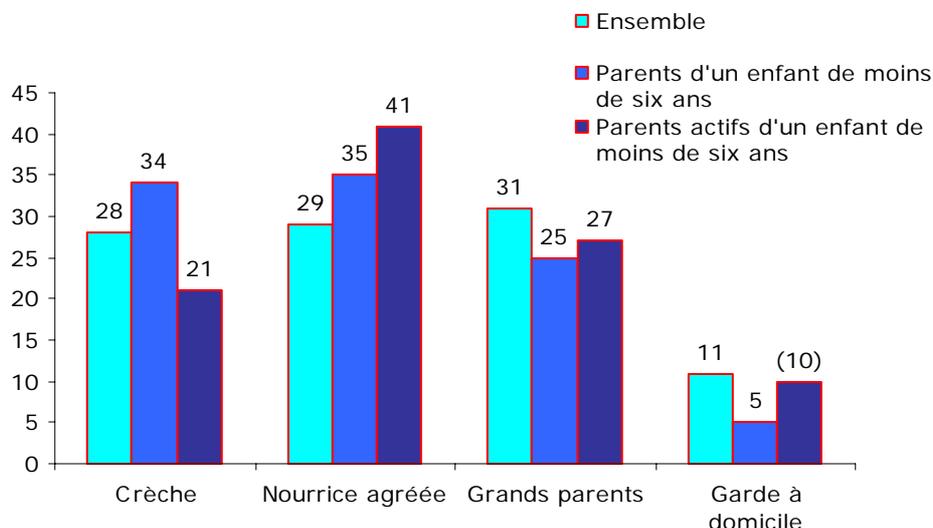
	1 <sup>ère</sup> réponse	2 <sup>ème</sup> réponse	(en %) Cumul des réponses
. Nourrice (assistante maternelle) agréée .....	30	35	<b>65</b>
. Crèche .....	28	28	56
. Garde par les grands-parents, par un membre de la famille .....	31	17	48
. Garde à domicile par une personne rémunérée .....	11	18	29
<b>Total (yc nsp) .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les parents d'un jeune enfant se montrent un peu plus enclins que la moyenne à citer **l'assistante maternelle** (35% en font leur premier choix, soit 5 points de plus que l'ensemble de la population, Graphique 30).

Mais les parents d'un enfant de moins de six ans qui sont **actifs** le sont plus encore : 41% des couples bi-actifs ou des personnes seules actives qui ont à charge un enfant de moins de six ans voient dans l'assistante maternelle agréée la solution la plus satisfaisante (+ 12 points par rapport à l'ensemble de la population, Graphique 30). **Le taux de citation de l'assistante maternelle agréée n'est donc jamais aussi élevé que dans le cœur de cible, à savoir les parents, qui travaillent, d'un enfant de moins de six ans.** La crèche a, en revanche, beaucoup moins d'adeptes dans ce groupe (21% seulement y voient la solution la plus satisfaisante).

**Graphique 30**  
**Quel vous semble être le mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant de moins d'un an, lorsque les parents travaillent ? Et en second ?**  
*(en %)*

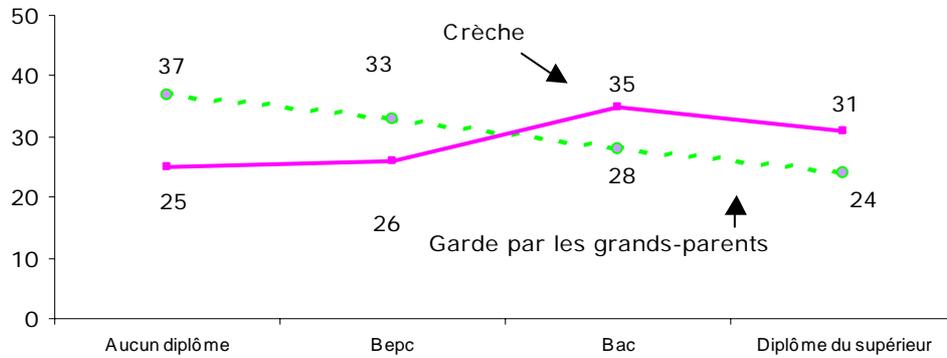


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

En annexe, on trouvera la ventilation des réponses selon les différents groupes sociaux, tant sur leur premier choix (Tableau A-31) que sur les réponses cumulées (Tableau A-32). Les opinions étant davantage tranchées s'agissant du premier choix, on retiendra que :

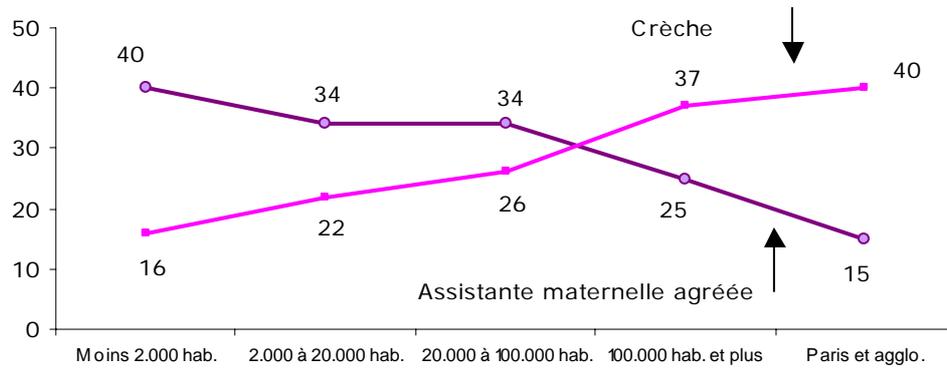
- sont, de prime abord, davantage séduits par une garde par les grands parents ou un membre de la famille : les moins de 25 ans (à 40%), les personnes au foyer (39%) ou au chômage (38%), les non-diplômés (37%) et les titulaires de bas revenus (36% pour les revenus inférieurs à 1.500€ par mois).
- l'assistante maternelle agréée recueille l'adhésion de 40% des ruraux, 35% des 70 ans et plus et au moins 35% des parents (quel que soit l'âge des enfants à charge).
- la crèche a la préférence des professions intermédiaires (36% la citent), des étudiants (35%) ou des bacheliers (35%). Lorsque le niveau de diplôme s'élève, la crèche se substitue à la garde par les grands parents dans les préférences des Français (Graphique 31). Et, surtout, la crèche est d'autant plus citée que le niveau d'urbanisation est élevé (de 16% dans le rural à 40% à Paris et dans son agglomération, Graphique 32) : dans les agglomérations de plus de 100.000 habitants et à Paris, elle prend alors le pas sur l'assistante maternelle.
- la garde à domicile par une personne rémunérée est toujours la solution la moins citée, avec, au mieux, 14% des suffrages (chez les sexagénaires et les titulaires de revenus élevés).

**Graphique 31**  
**Les plus diplômés plébiscitent la crèche, les moins diplômés la garde par la famille**  
*(en %)*



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

**Graphique 32**  
**Plus l'urbanisation est forte et plus la crèche séduit**  
*(en %)*



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

b) *Le mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant de un à trois ans : crèche et nourrice se disputent la préférence des Français*

Concernant l'accueil des enfants un peu plus grands, de un à trois ans (Tableau 19), **c'est la crèche qui prend nettement la tête des préférences exprimées** (39%), devant la nourrice agréée (29%) et les grands-parents (26%). La garde à domicile par une personne rémunérée n'est envisagée que par 7% des enquêtés. En prenant en compte les deux réponses, **la crèche devance légèrement la nourrice** (65%, contre 63%), loin devant les grands-parents (46%) et la garde à domicile (24%).

**Tableau 19**  
**Quel vous semble être le mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant de un à trois ans, lorsque les parents travaillent ? Et en second ?**  
(Début 2010)

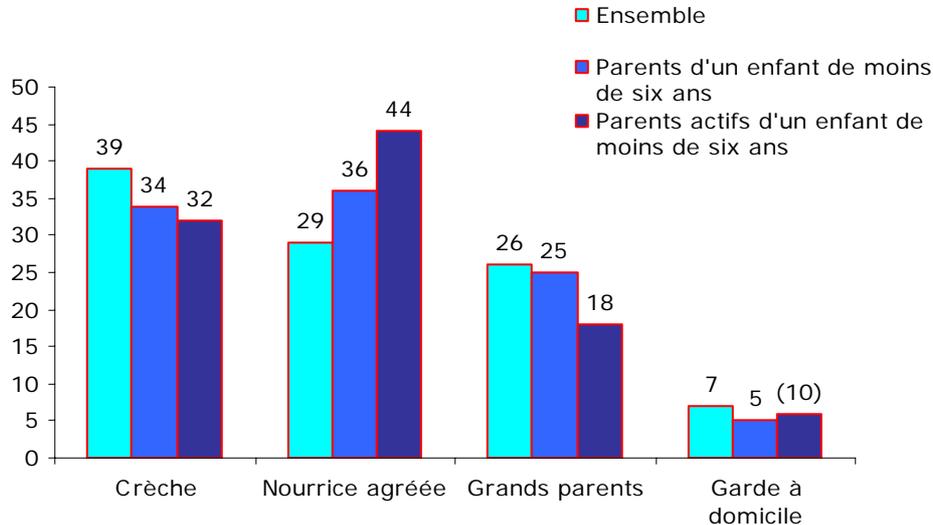
<i>(Classement par ordre décroissant du cumul des réponses)</i>	<i>(en %)</i>		
	1 <sup>ère</sup> réponse	2 <sup>ème</sup> réponse	Cumul des réponses
. Crèche .....	39	26	<b>65</b>
. Nourrice (assistante maternelle) agréée .....	29	35	<b>63</b>
. Garde par les grands-parents, par un membre de la famille .....	26	20	46
. Garde à domicile par une personne rémunérée .....	7	17	24
<b>Total (yc nsp) .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Après un an, la préférence bascule donc de l'assistante maternelle (67% des réponses cumulées) à la crèche (65% des réponses cumulées).

Mais les parents d'un jeune enfant continuent, quant à eux, à dire leur préférence pour l'assistante maternelle. En effet (Graphique 33), les personnes ayant à charge un jeune enfant (de moins de six ans) placent toujours en tête de leur préférence la nourrice agréée (36% des premières réponses, soit + 7 points par rapport à la moyenne). **Lorsqu'on a affaire à des parents qui travaillent, la préférence pour l'assistante maternelle est encore plus marquée** : ils sont 44% à considérer que c'est la solution la plus satisfaisante, la citation de la crèche reculant de deux points encore (à 32%).

**Graphique 33**  
**Quel vous semble être le mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant de un à trois ans, lorsque les parents travaillent ? Et en second ?**  
*(en %)*



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

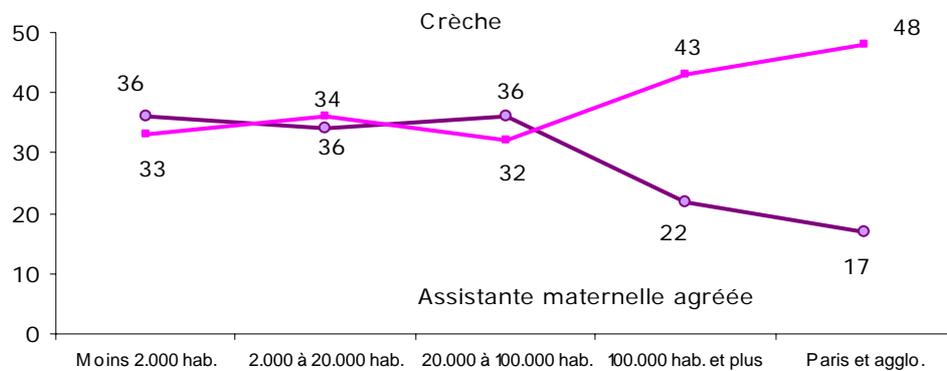
Examinons la façon dont les différents groupes sociaux font leur premier choix (Tableau A-33).

- la crèche séduit en priorité les jeunes (44% des moins de 25 ans), les diplômés (47% des plus diplômés) et les habitants des grandes villes, de la capitale en particulier (48%). Cadres (45%), étudiants (48%) et membres des professions intermédiaires (50%). Ce sont les non-diplômés (28%) qui citent le moins souvent ce mode de garde, ils lui préfèrent nettement la garde par un membre de la famille (36%).
- l'assistante maternelle agréée a du succès auprès des personnes qui résident dans les agglomérations de moins de 100.000 habitants (36%) et, aussi, auprès des titulaires des revenus les plus élevés (34%, contre 24% seulement de citations pour les revenus les plus faibles). D'une façon générale, les parents optent davantage pour l'assistante maternelle (36% des parents d'un enfant de moins de six ans la préfèrent, par exemple). Les familles de deux enfants sont 42% à plébisciter la nourrice agréée.
- la garde par les grands-parents ou un membre de la famille a la préférence des non-diplômés (36%) et des personnes qui restent au foyer (34%). Le taux de citation de ce type de garde est inversement proportionnel au diplôme et, également, inversement proportionnel aux revenus : 32% de ceux qui perçoivent mensuellement moins de 1.500 € y voient la solution la plus satisfaisante, contre 18% des titulaires des revenus les plus élevés. Enfin, les jeunes (33% des moins de 25 ans) et les plus âgés (31% des 70 ans et plus) s'accordent à trouver attirante cette solution.
- la garde à domicile par une personne rémunérée n'est jamais citée par plus de 7% des répondants, quel que soit le groupe socio-démographique.

On retiendra donc le rôle important de **la taille de la commune de résidence** (Graphique 34) : la crèche est, en effet, d'autant plus citée que la taille de l'agglomération est importante. La citation du mode d'accueil collectif se fait alors au détriment de celle de la nourrice agréée.

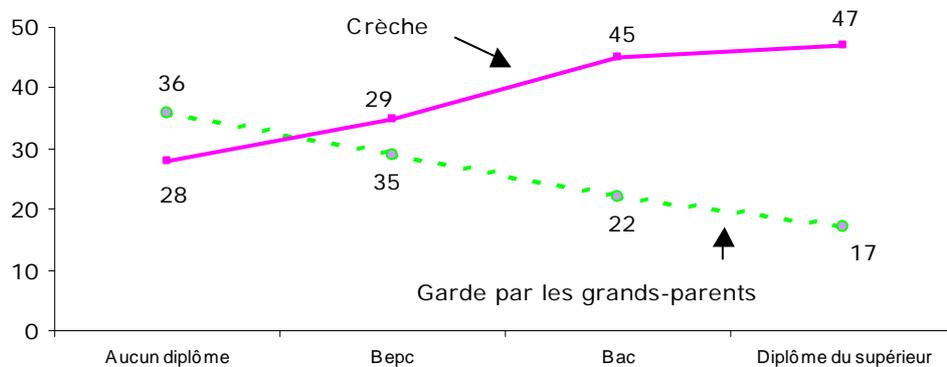
Et l'on n'omettra pas l'influence du niveau de diplôme sur les réponses : les plus diplômés ont un certain penchant pour la crèche, les moins diplômés lui préfèrent une garde par un proche (grands- parents ou membre de la famille, voir Graphique 35).

**Graphique 34 – Les préférences dépendent du niveau d'urbanisation**  
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

**Graphique 35 – Le niveau de diplôme influe également sur la préférence pour le mode de garde le plus satisfaisant pour les enfants de un à trois ans**  
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Finalement, que se passe-t-il lorsque l'enfant grandit ? La typologie suivante montre que **la crèche gagne les faveurs d'un nombre croissant de Français lorsque l'enfant dépasse l'âge d'un an**. Sur 100 personnes, on en recense :

- 23 qui optent pour la crèche comme mode de garde le plus satisfaisant, que l'enfant ait moins d'un an ou plus d'un an.
- 22 qui choisissent les grands-parents ou un membre de la famille dans les deux cas.
- 21 qui citent à chaque fois l'assistante maternelle.
- 5 qui évoquent une garde à domicile par une personne rémunérée, quel que soit l'âge de l'enfant.

### 3 Une multiplicité d'actions à développer pour faciliter la garde des moins de trois ans

Que faire pour faciliter la vie des parents d'enfants de moins de trois ans ? **Trois pistes recueillent sensiblement le même nombre de suffrages**, tant en premier choix qu'en réponses cumulées : il faudrait à la fois rendre **moins coûteuse** la garde des enfants (61% des réponses cumulées), développer des modes de garde **mieux adaptés** aux besoins des parents et des enfants (61%) et, aussi, **augmenter le nombre de places d'accueil** (61%).

La demande d'une meilleure information n'est pas considérée comme prioritaire et arrive bien après (14%, voir Tableau 20).

**Tableau 20**  
**Selon vous, pour faciliter la vie des parents qui ont des enfants de moins de trois ans, faut-il plutôt ?**  
(Début 2010)

<i>(Classement par ordre décroissant du cumul des réponses)</i>	<i>(en %)</i>		
	1 <sup>ère</sup> réponse	2 <sup>ème</sup> réponse	Cumul des réponses
. Rendre moins coûteuse la garde des enfants .....	33	28	<b>61</b>
. Développer des modes de garde plus adaptés aux différents besoins des parents et des enfants .....	32	29	<b>61</b>
. Augmenter le nombre de places pour faire garder les enfants .....	29	32	<b>61</b>
. Développer l'information des parents sur les modes de garde .....	5	9	14
. Autre .....	1	1	2
. <i>Ne sait pas</i> .....	0	1	
<b>Total .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Il semble donc assez difficile d'isoler une piste d'action et une seule : pour satisfaire les Français, il faut tout à la fois réduire le coût de la garde, développer des solutions plus adaptées et offrir davantage de places ! Ce résultat montre à quel point les attentes sont fortes.

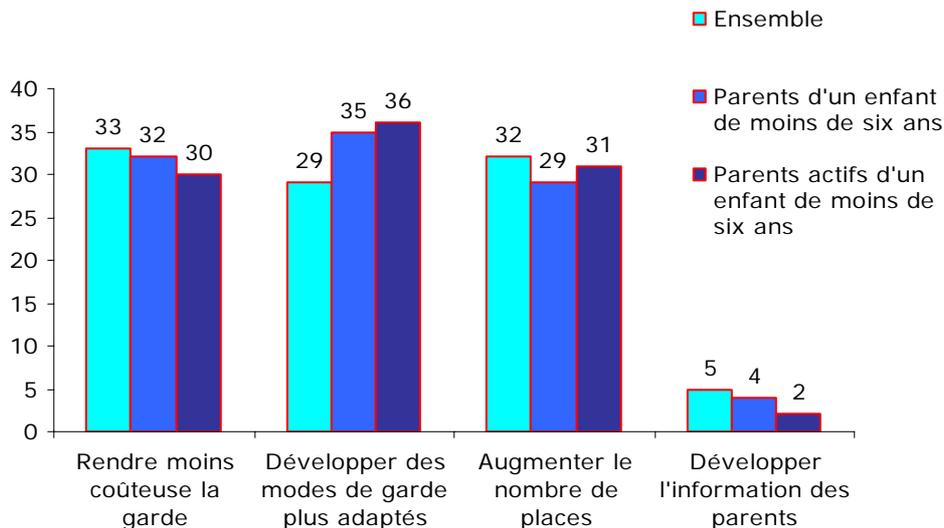
Certains ont évidemment des préférences plus marquées (Tableau A-35 et Tableau A-36) :

- Les ouvriers se plaignent davantage, au premier chef, du coût des modes de garde : 42% d'entre eux (+ 9 points par rapport à la moyenne) pensent qu'il faut rendre la garde moins coûteuse. Les habitants des villes moyennes (38%) et les titulaires de revenus moyens-hauts (38%) partagent cet avis.
- Les habitants de Paris et son agglomération sont les plus ardents défenseurs de l'augmentation du nombre de places offertes (39% le réclament, + 10 points par rapport à la moyenne). Les plus diplômés (34%) et les titulaires de revenus moyens (34%) attendent également que des efforts soient faits en la matière.

- Le développement de modes de garde plus adaptés est d'abord réclamé par les groupes les plus favorisés (38% des cadres ou des titulaires des revenus les plus élevés). Les habitants des petites agglomérations espèrent également que les modes de garde coïncident mieux avec leurs besoins. Plus le nombre d'enfants à charge augmente et plus on est sensible à ce type d'amélioration : 38% des parents de trois enfants et plus attendent, pour leur faciliter la vie, des modes de garde mieux adaptés.

**Les parents d'un jeune enfant ne se démarquent pas** vraiment de l'ensemble de la population (Graphique 36) : en premier choix, ils réclament des modes de garde correspondant à leurs besoins (35%, + 3 points par rapport à la moyenne). Mais on voit bien que, pour eux aussi, **les attentes sont multiples et à peu près d'égale importance**, de même que pour les parents actifs.

**Graphique 36 - Selon vous, pour faciliter la vie des parents qui ont des enfants de moins de trois ans, faut-il plutôt ?**  
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Il est très instructif de croiser les attentes en fonction des préférences émises sur les modes de garde. Ceux qui trouvent que l'assistante maternelle agréée est le mode de garde le plus satisfaisant ont, peu ou prou, les mêmes attentes que l'ensemble de la population. Mais, pour tous les autres, **les attentes sont spécifiques** et on comprend, en creux, pourquoi certains choix ont été faits (Tableau 21 et Tableau 22).

- L'attente principale de ceux qui préfèrent la crèche est l'augmentation du nombre de places offertes (35%, + 6 points par rapport à la moyenne). Ces personnes, conscientes de la pénurie du nombre de places offertes, demandent donc en priorité une augmentation de la capacité d'accueil des structures collectives.

- Les personnes qui citent comme solution la plus satisfaisante le recours à un membre de la famille demandent, pour leur part, de rendre moins coûteuse la garde des enfants (à 38% dans le cas d'un enfant de moins d'un an, à 40% dans le cas d'un enfant plus grand). On peut donc penser que le choix d'un membre de l'entourage est un choix contraint, dû à la cherté des autres options.
- Les personnes qui optent pour la garde à domicile par une personne rémunérée insistent sur deux pistes susceptibles de faciliter la vie des parents avec de jeunes enfants : le développement de solutions plus adaptées (41% pour un tout petit, 37% pour un enfant de plus d'un an) et, aussi, la diminution du coût. Il est possible que ce soit l'absence d'accueil correspondant aux besoins (en termes de localisation, d'amplitudes horaires ...) qui fasse opter, *in fine*, pour l'accueil à domicile et que le prix de la formule retenue incite alors à demander une aide pour supporter cet effort financier.

**Tableau 21 - Selon vous, pour faciliter la vie des parents qui ont des enfants de moins de trois ans, faut-il plutôt ?**  
- Première réponse -

(en %)

	Ensemble de la population	Dont a choisi comme mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant de moins d'un an			
		Crèche	Nourrice agréée	Grands-parents, membre de la famille	Garde à domicile par personne rémunérée
. Rendre moins coûteuse la garde des enfants .....	33	30	31	<b>38</b>	32
. Développer des modes de garde plus adaptés aux différents besoins des parents et des enfants .....	32	31	34	30	<b>41</b>
. Augmenter le nombre de places pour faire garder les enfants .....	29	<b>35</b>	30	24	23
. Développer l'information des parents sur les modes de garde .....	5	(4)	(4)	6	(4)
<b>Total (yc autre et nsp) .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

**Tableau 22 - Selon vous, pour faciliter la vie des parents qui ont des enfants de moins de trois ans, faut-il plutôt ?**  
- Première réponse -

(en %)

	Ensemble de la population	Dont a choisi comme mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant de un à trois ans			
		Crèche	Nourrice agréée	Grands-parents, membre de la famille	Garde à domicile par personne rémunérée
. Rendre moins coûteuse la garde des enfants .....	33	28	32	<b>40</b>	<b>39</b>
. Développer des modes de garde plus adaptés aux différents besoins des parents et des enfants .....	32	33	34	29	<b>37</b>
. Augmenter le nombre de places pour faire garder les enfants .....	29	<b>35</b>	30	22	17
. Développer l'information des parents sur les modes de garde .....	5	(3)	(4)	7	(8)
<b>Total (yc autre et nsp) .....</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

## 4 Les aides pour les familles élevant des adolescents

La petite enfance est un moment particulier à gérer dans les familles : la naissance d'un enfant implique souvent des investissements, quelquefois un déménagement, et des aménagements ou des changements de rythmes. Lorsque les enfants sont plus grands, la garde n'est plus un problème, mais le passage à l'adolescence peut générer d'autres soucis. Quelles sont les attentes spécifiques des parents d'un adolescent ? Diffèrent-elles des attentes générales en matière d'aides aux familles (cf. Tableau 7, page 35) ?

Dans le cas particulier des familles ayant à charge **des adolescents** (12-17 ans), la demande de **prestations en espèces** (26%, Tableau 23) **égale presque celle des aides en nature** (27%), alors que, pour aider les familles en général, les aides en nature ont la préférence des Français (Graphique 37). Il y a là la reconnaissance, dans l'opinion, qu'avoir à charge des ados nécessite des aides financières plus substantielles. Mais on observe aussi que la demande d'aides sous forme de soutien et de conseils est particulièrement forte (20%). 17% des enquêtés pensent qu'il convient, lorsqu'une famille a des adolescents à charge, de privilégier les avantages fiscaux. La dernière possibilité évoquée concerne les aides sous forme d'aménagements horaires dans les entreprises, évoquées seulement par 7% des enquêtés.

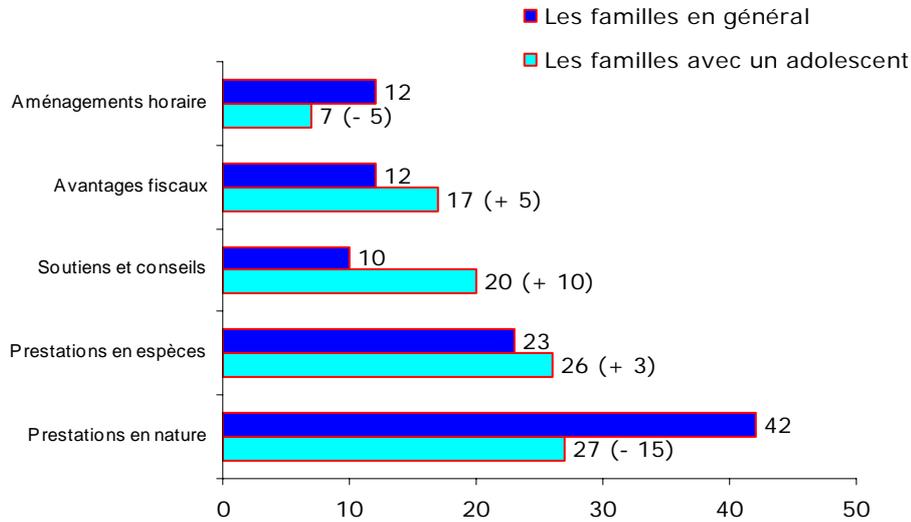
**Tableau 23**  
**A votre avis, quel type d'aides faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles ayant des adolescents à charge (c'est à dire des enfants âgés de 12 à 17 ans) ?**

	<i>(en %)</i>
	Ensemble de la population
. Les prestations en nature sous forme d'équipements et de services (crèches, centres aérés, centres de vacances, ...)	27
. Les prestations en espèces .....	26
. Les aides sous forme de soutien et de conseils (assistante sociale, conseillère en économie familiale) .....	20
. Les avantages fiscaux liés aux enfants .....	17
. Les aides sous forme d'aménagements horaires dans les entreprises (congés spéciaux ou réduction d'horaires pour les parents) .....	7
<b>Total (yc nsp) .....</b>	<b>100</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Dans tous les groupes de la population (Tableau A-37), les familles avec adolescent semblent appeler, par rapport aux familles en général, **davantage d'aides sous forme de soutien et de conseils** et **moins de prestations en nature**.

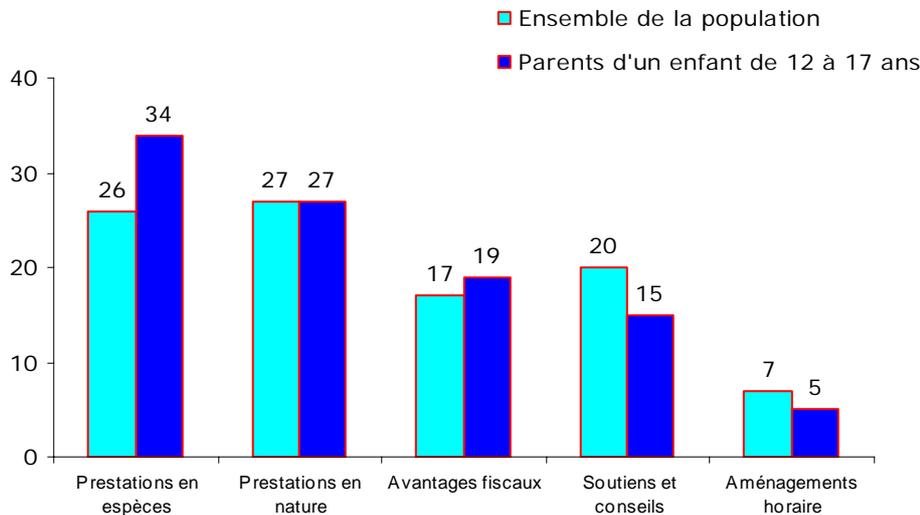
**Graphique 37 – Les aides pour mieux aider les familles :  
la spécificité des familles avec des adolescents à charge**  
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Qu'en pensent les parents d'un adolescent ? Il semblerait que **la préférence pour des aides en espèces soit encore plus marquée chez eux** (34% de citations, soit 8 points de plus que dans l'ensemble de la population, voir Graphique 38), alors que les aides sous forme de soutiens et de conseils ne sont évoquées que par 15% d'entre eux (- 5 points par rapport à la moyenne).

**Graphique 38**  
**A votre avis, quel type d'aides faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles ayant des adolescents à charge (c'est à dire des enfants âgés de 12 à 17 ans) ?**  
(en %)



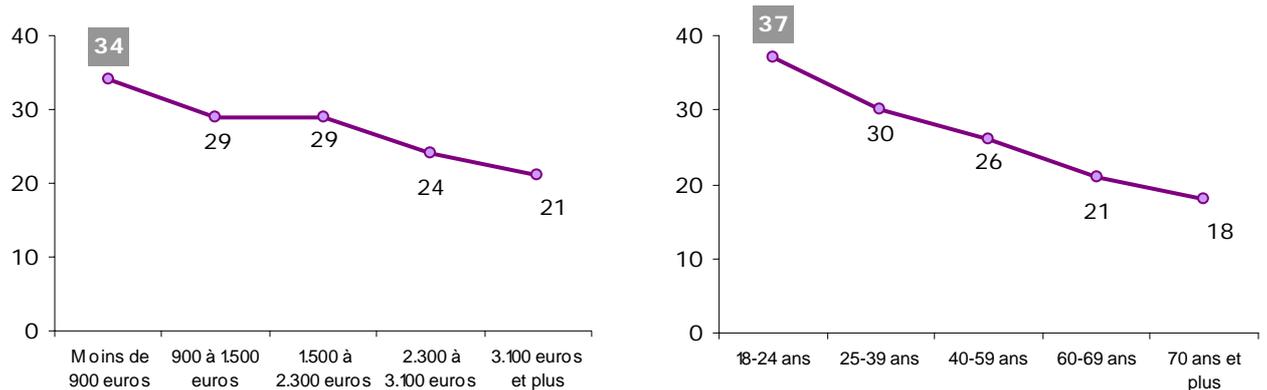
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

D'autres catégories font état de demandes un peu différentes de la moyenne (Tableau A-38). Il n'est, au final, pas si rare que les prestations en espèces soient préférées aux prestations en nature dans le cas des aides aux familles avec des adolescents à charge. L'âge, le niveau de revenus ou le nombre d'enfants à charge sont autant de facteurs déterminants (Graphique 39).

- Les prestations en espèces attirent les jeunes (37% des moins de 25 ans, 39% des étudiants), les catégories moyennes (31% des titulaires du Bac ou des employés, 33% des ouvriers) et les moins favorisés (31% des chômeurs, 34% des titulaires de bas revenus et 41% des titulaires du RSA). Les parents de trois enfants ou plus sont 39% à penser que les prestations en espèces sont préférables pour mieux aider les familles élevant des jeunes de 12-17 ans.
- Les cadres supérieurs se singularisent en demandant, pour les familles élevant des adolescents, davantage de prestations en nature que la moyenne (33%, + 6 points) et aussi des avantages fiscaux (22%, + 5 points).
- Les aides sous forme de soutiens et de conseils sont citées par 25% des sexagénaires et des membres des professions intermédiaires (+ 5 points par rapport à la moyenne).

**Graphique 39 – Bas revenus, jeunes et familles nombreuses davantage attirés par les prestations en espèces pour les familles élevant des adolescents**

(en % de citations des prestations en espèces)





Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

## 5 Les aides pour les jeunes de plus de 18 ans et leurs familles

Au sujet des jeunes de plus de 18 ans et leurs familles, les Français pensent que le plus utile consiste à **garantir à tous les jeunes adultes de bénéficier d'une orientation menant à une qualification professionnelle effective** (35% y voient l'aide la plus utile, 7% la moins utile, soit un solde positif de + 28 points, Graphique 40). Deux autres mesures bénéficient d'un solde positif : le développement des **bourses pour les étudiants** (solde de + 13 points) et le renforcement **des aides au logement** (solde de + 3 points).

L'instauration d'une allocation d'autonomie séduit peu (solde négatif : - 3 points). Le développement des déductions fiscales suscite deux fois plus de rejets (14%) que d'adhésion (7%). La situation est similaire pour la prolongation du versement des allocations familiales au delà de 20 ans : les opinions défavorables (21%) sont deux fois plus importantes que les favorables (11%).

De même, **la mise en place du RSA avant 25 ans est très discutée** (solde négatif de - 19 points).

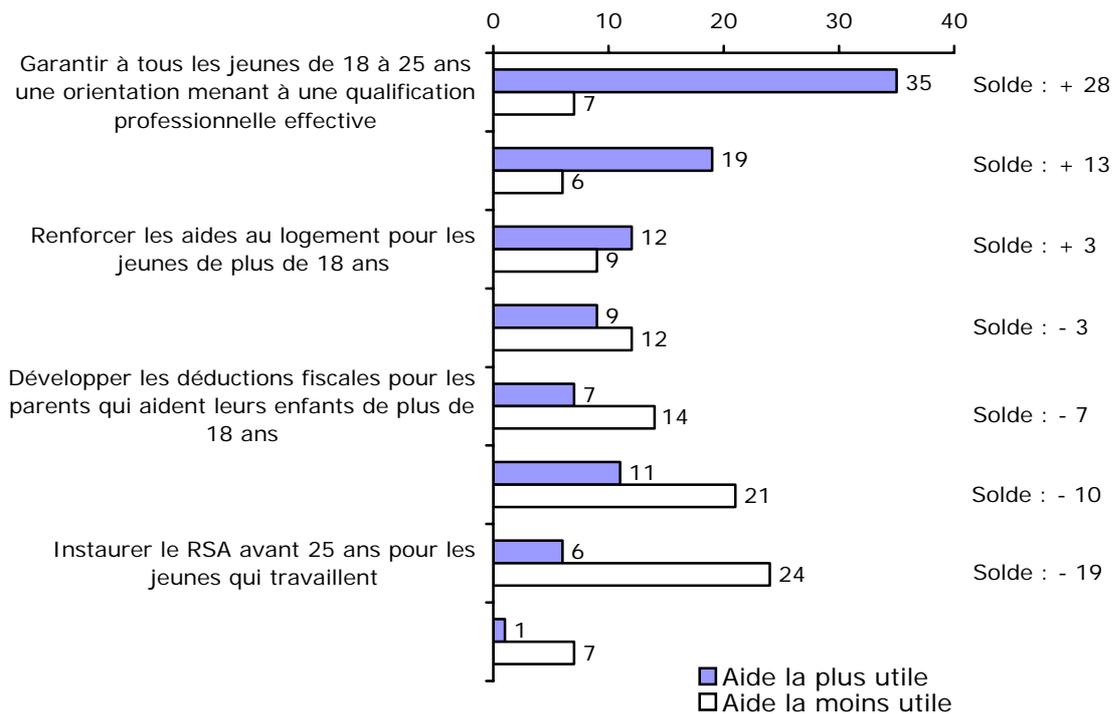
Les Français préfèrent donc que les jeunes acquièrent, grâce à une orientation idoine, une qualification professionnelle réelle, gage d'une future insertion. Il sont donc, dans le même temps, très favorables aux bourses étudiantes. Mais, en revanche, ils ne souhaitent pas que les entrants dans la vie active puissent, de suite, bénéficier du RSA.

### Graphique 40

**Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 18 ans, ou en direction de leurs familles. Laquelle de ces actions vous paraît la plus utile ?**

**Dites-moi, ensuite, celle qui vous paraît la moins utile.**

*(en %)*



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Voyons dans le détail les réponses des différentes composantes du corps social (Tableau A-39).

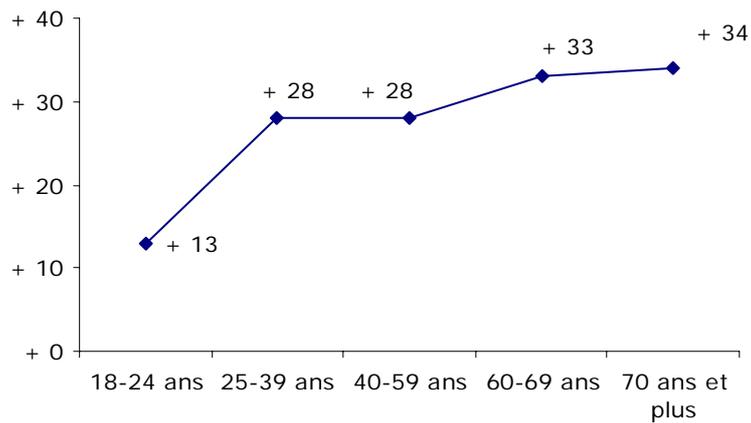
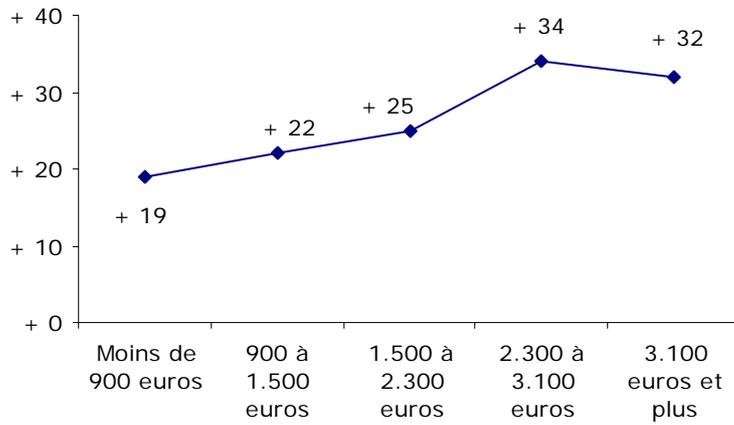
- **La garantie d'une orientation menant à une qualification professionnelle effective** arrive en tête dans tous les groupes ... sauf chez les principaux intéressés, à savoir les étudiants et les 18-24 ans). A respectivement 33% et 27%, ces derniers préfèrent le développement des bourses pour étudiants. Cette idée séduit davantage les plus âgés (jusqu'à 41% des 70 ans et plus ou 42% des retraités) et les professions intermédiaires (41%).
- Le développement des **bourses** pour étudiants est davantage prôné par ces derniers (33%) et, d'une façon générale, les plus jeunes (27% des moins de 25 ans) : dans ces deux groupes, on l'a dit, cette action est prioritaire. Les bas revenus (26%), les personnes au foyer (24%) et celles qui résident dans des agglomérations moyennes (24%) citent aussi davantage le développement des bourses.
- Le renforcement des **aides au logement** est davantage attendu par les ouvriers (17%, + 5 points par rapport à la moyenne) et les habitants de Paris et son agglomération (17%).
- **La prolongation du versement des prestations familiales au delà de 20 ans** est, au mieux, défendue par 16% des parents de deux enfants.

- Et l'instauration d'une **allocation d'autonomie** est défendue par 15% de ceux qui ont déjà connu une période de chômage.

Il semble que, lorsqu'il s'agit de désigner l'aide la moins utile, il apparaît moins de spécificités (Tableau A-40). On retiendra simplement que les titulaires des revenus les plus élevés et les cadres supérieurs sont davantage contre la prolongation du versement des prestations familiales au delà de 20 ans.

L'analyse du solde des réponses entre l'aide la plus utile et l'aide la moins utile montre des effets liés au revenu et d'autres liées à l'âge, notamment en ce qui concerne l'orientation scolaire (cf. Tableau A-41).

**Graphique 41 – La garantie d’une orientation menant à une qualification professionnelle effective séduit davantage les plus âgés et les plus hauts revenus**  
*(en solde entre opinions favorables et défavorables)*



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

° ° °

°

## Annexe 1 Liste des questions insérées par la CNAF dans la vague de début 2010 de l'enquête « Conditions de vie et aspirations »

### Allocat aires

**Q1** Vous, ou votre foyer, touchez-vous actuellement une prestation versée par la Caisse d'allocations familiales (prestations familiales, allocation logement, RSA ...) ?

- . Oui .....
- . Non .....
- . *Ne sait pas* .....

1	
2	
3	<b>Passer à Q3</b>

**Q2** Plus précisément, touchez-vous actuellement de votre CAF ...

*(Citez un à un – une réponse par ligne)*

- . Une aide au logement ? .....
- . Le RSA – y compris avec majoration pour Parent Isolé ? .....
- . Une aide aux handicapés (pour votre enfant ou pour vous même) .....
- . Les allocations familiales seules, sans aucune autre prestation familiale ? .....

Oui	Non	NSP
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3

### Politiques familiales

**Q3** Pour chacune des phrases suivantes au sujet des prestations familiales, vous me direz si vous êtes tout à fait d'accord, assez d'accord, peu d'accord ou pas du tout d'accord :

*(Présentez la liste - citez un à un - une réponse par ligne)*

- . Il y a trop de prestations familiales qui ne sont accordées qu'aux plus défavorisés .....
- . Dans le système actuel, les plus désavantagés par les prestations familiales sont les catégories moyennes .....
- . Il y a beaucoup de gens qui font de fausses déclarations pour toucher les prestations familiales ou les aides sociales .....

Tout à fait d'accord	Assez d'accord	Peu d'accord	Pas du tout d'accord	Ne sait pas
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5
1	2	3	4	5

**Q4 Quel type d'aides faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles en général ?**

*(Présentez la liste – une seule réponse)*

- |   |   |
|---|---|
| . Les prestations en espèces .....  | 1 |
| . Les prestations en nature sous forme d'équipements et de services (crèches, centres aérés, centres de vacances ...) ...                 | 2 |
| . Les avantages fiscaux liés aux enfants .....  | 3 |
| . Les aides sous forme de soutien et de conseils (assistante sociale, conseillère en économie familiale ...) .....                        | 4 |
| . Les aides sous forme d'aménagements horaires dans les entreprises (congrés spéciaux ou réduction d'horaires pour les parents ...) ..... | 5 |
| . <i>Ne sait pas</i> .....  | 6 |

**Q5 Et quel type d'aides faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles ayant des adolescents à charge (c'est-à-dire des enfants âgés de 12 à 17 ans) ?**

*(Même liste – une seule réponse)*

- |   |   |
|---|---|
| . Les prestations en espèces .....  | 1 |
| . Les prestations en nature sous forme d'équipements et de services (crèches, centres aérés, centres de vacances ...) ...                 | 2 |
| . Les avantages fiscaux liés aux enfants .....  | 3 |
| . Les aides sous forme de soutien et de conseils (assistante sociale, conseillère en économie familiale ...) .....                        | 4 |
| . Les aides sous forme d'aménagements horaires dans les entreprises (congrés spéciaux ou réduction d'horaires pour les parents ...) ..... | 5 |
| . <i>Ne sait pas</i> .....  | 6 |

**Q6 Actuellement, des avantages sont accordés aux familles au moment de la retraite. Par exemple, les parents d'au moins trois enfants bénéficient d'une majoration de pension pour leurs retraites, non imposable. Avec laquelle de ces propositions êtes-vous le plus d'accord ?**

*(Présentez la liste – une seule réponse)*

- |  |   |
|--|---|
| . Il est normal de favoriser les parents de familles nombreuses au moment de la retraite car ils ont supporté des charges importantes durant leur vie active ..... | 1 |
| . Il est préférable d'aider les familles quand les enfants sont encore à la charge des parents, le plus souvent durant leur vie active .....                       | 2 |
| . <i>Ne sait pas</i> .....   | 3 |

- Q7 a) Les politiques familiales ont pour objectif d'apporter une aide aux familles ayant des enfants à charge. Ces charges varient bien sûr en fonction de l'âge des enfants.**

**Si vous deviez décider des priorités à accorder aujourd'hui à la politique familiale, quel type d'aides pensez-vous qu'il faudrait augmenter en priorité ?**

*(Présentez la liste – une seule réponse)*

	Aide à augmenter en priorité	Aide à diminuer en priorité
. Celles destinées aux familles ayant un enfant en bas âge	1	1
. Celles destinées aux familles ayant un enfant à l'école primaire .....	2	2
. Celles destinées aux familles ayant un enfant au collège ou au lycée .....	3	3
. Celles destinées aux familles ayant un enfant étudiant ...	4	4
. Celles destinées aux familles ayant un enfant à la recherche d'un emploi .....	5	5
. Celles destinées aux familles ayant un enfant qui débute dans la vie active (emploi précaire, petit salaire ...).....	6	6
. <i>Ne sait pas</i> .....	7	7

- Q7 b) Et, en contrepartie, quel type d'aides réduiriez-vous en priorité ?**

*(Même liste – une seule réponse)*



- Q8 Et quel est, pour vous personnellement, le premier objectif que les prestations familiales devraient viser dans les années qui viennent ?**

*(Présentez la liste – une seule réponse)*

. Soutenir la natalité .....	1
. Lutter contre la pauvreté .....	2
. Assurer une aide à toutes les familles ayant des enfants quel que soit leur revenu .....	3
. Aider les familles qui ont de jeunes enfants .....	4
. Aider les familles qui ont de grands enfants à charge .....	5
. Corriger les inégalités de revenus .....	6
. Permettre aux familles de bien se loger .....	7
. Intervenir en cas de problèmes familiaux .....	8
. <i>Ne sait pas</i> .....	9

<b>Jeunes adultes</b>
---------------------------

**Q9** Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 18 ans, ou en direction de leur famille. Laquelle de ces actions vous paraît-elle la plus utile ? Dites-moi ensuite celle qui vous paraît la moins utile ?

*(Présentez la liste - demandez d'abord l'action la plus utile, puis ensuite celle qui est la moins utile. Une seule réponse dans chacun des cas)*

	Action la plus utile	Action la moins utile
. Renforcer les aides au logement pour les jeunes de plus de 18 ans .....	1	1
. Prolonger les allocations familiales au-delà de 20 ans .....	2	2
. Développer les bourses pour les étudiants .....	3	3
. Instaurer une allocation d'autonomie pour tous les jeunes de plus de 18 ans .....	4	4
. Garantir à tous les jeunes de 18 à 25 ans une orientation menant à une qualification professionnelle effective .....	5	5
. Développer les déductions fiscales pour les parents qui aident leurs enfants de plus de 18 ans .....	6	6
. Instaurer le RSA avant 25 ans pour les jeunes qui travaillent .....	7	7
. <i>Ne sait pas</i> .....	8	8

<b>Politiques sociales</b>
--------------------------------

**Q10** Avez-vous déjà personnellement connu une période de chômage au cours des cinq années passées ?

. Oui .....	1
. Non .....	2
. <i>Ne sait pas</i> .....	3

**Q11** Selon vous, quel est le principal objectif du RSA (c'est l'allocation qui a remplacé le RMI) ? Et le second objectif ?

*(Présentez la liste – classez les deux réponses)*

	1 <sup>ère</sup> réponse	2 <sup>ème</sup> réponse
. Lutter contre la pauvreté .....	1	1
. Inciter les gens à travailler .....	2	2
. Simplifier les règles d'attribution des aides sociales et fiscales .....	3	3

- . *Ne sait pas* ..... 4 4
- Q12 Pour inciter les personnes éloignées de l'emploi à retrouver un travail, quelles sont les deux mesures parmi celles-ci qu'il faudrait selon vous favoriser ?**
- (Présentez la liste – classez les deux réponses)*
- |   | 1 <sup>ère</sup><br>mesure<br>citée | 2 <sup>ème</sup><br>mesure<br>citée |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| . Faciliter l'embauche de ces personnes par des aides aux entreprises .....                         | 1                                   | 1                                   |
| . Baisser le montant des aides sociales .....   | 2                                   | 2                                   |
| . Autoriser le cumul, pendant une période limitée, des aides sociales et d'un faible salaire .....  | 3                                   | 3                                   |
| . Attribuer de façon permanente une aide sociale aux personnes titulaires d'un faible salaire ..... | 4                                   | 4                                   |
| . <i>Ne sait pas</i> .....  | 5                                   | 5                                   |
- Q13 Connaissez-vous personnellement, parmi vos parents, même éloignés, dans votre entourage ou parmi vos voisins, une (ou plusieurs) personne(s) qui touche(nt) ou qui a (ont) déjà touché le RSA ou le RMI auparavant ?**
- |                            |   |
|----------------------------|---|
| . Oui .....                | 1 |
| . Non .....                | 2 |
| . <i>Ne sait pas</i> ..... | 3 |
- Q14 Avez-vous fait une demande de RSA depuis sa mise en place l'année dernière ?**
- |                            |   |                     |
|----------------------------|---|---------------------|
| . Oui .....                | 1 | <b>Passer à Q16</b> |
| . Non .....                | 2 |                     |
| . <i>Ne sait pas</i> ..... | 3 | <b>Passer à Q16</b> |
- Q15 Pour quelle raison principale n'avez-vous pas fait de demande de RSA ?**
- (Présentez la liste – une seule réponse)*
- |  |   |
|--|---|
| . Mes revenus dépassent le plafond d'attribution ..... | 1 |
| . Le RSA est d'un montant trop faible .....            | 2 |
| . Le RSA est trop contraignant .....                   | 3 |
| . Le RSA est trop complexe .....                       | 4 |
| . Je ne connais pas le RSA .....                       | 5 |
| . Je ne veux pas être titulaire du RSA .....           | 6 |
| . <i>Ne sait pas</i> .....                             | 7 |

**Q16 Avec laquelle de ces deux propositions êtes-vous le plus en accord ?**

*(Enumérez - une seule réponse)*

- . C'est normal de demander aux personnes sans emploi bénéficiaires du RSA une contrepartie sous forme d'efforts en matière d'insertion ou de recherche d'emploi ..... 1
- . Aucune contrepartie ne doit être demandée aux personnes sans emploi bénéficiaires du RSA car c'est une allocation de secours, versée aux personnes les plus en difficulté ..... 2
- . *Ne sait pas* ..... 3

**Q17a A propos du RSA, la prestation qui a remplacé le RMI, pensez-vous plutôt que ?**

*(Enumérez - une seule réponse)*

- . Cela risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail ..... 1
- . Cela leur donnera le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir ..... 2
- . *Ne sait pas* ..... 3

**Q17b Et, toujours à propos du RSA, pensez-vous que cela risque de développer le travail précaire ou mal payé ?**

*(Enumérez - une seule réponse)*

- . Oui ..... 1
- . Non ..... 2
- . *Ne sait pas* ..... 3

**Q18 Selon vous, la mise en place du RSA est-elle ?**

*(Enumérez - une seule réponse)*

- . Plutôt une bonne chose ..... 1
- . Plutôt une mauvaise chose ..... 2
- . *Ne sait pas* ..... 3

<b>Politiques de la petite enfance</b>
--

**Q19** Quand un parent s'arrête momentanément de travailler pour garder son jeune enfant, pendant combien de temps après la naissance pensez vous qu'il soit souhaitable qu'il interrompe son activité ?

(Enumérez - une seule réponse)

- |  |   |
|--|---|
| . Trois mois .....   | 1 |
| . Six mois .....   | 2 |
| . Un an .....  | 3 |
| . Deux ou trois ans .....  | 4 |
| . Une durée fixe (par exemple un an) pouvant être utilisée de manière fractionnée, sans limite d'âge de l'enfant ..... | 5 |
| . Ne sait pas .....  | 6 |

**Q20** Dans les familles ayant de jeunes enfants, si l'un des parents bénéficie d'un congé parental, faut-il plutôt privilégier, selon vous ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

- |  |   |
|--|---|
| . Un congé de trois ans, rémunéré de façon forfaitaire comme c'est le cas actuellement (environ 500€ par mois).....  | 1 |
| . Un congé moins long (par exemple un an), mais indemnisé à hauteur du SMIC .....                                    | 2 |
| . Un congé plus court (par exemple six mois), mais encore mieux indemnisé (par exemple 75% du dernier salaire) ..... | 3 |
| . Ne sait pas .....  | 4 |

**Q21** Quel vous semble être le mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant âgé de moins d'un an, lorsque les parents travaillent ? Et en second ?

(Présentez la liste – classez les deux réponses)

- |   | 1 <sup>er</sup><br>choix | 2 <sup>ème</sup><br>choix |
|---|--------------------------|---------------------------|
| . Crèche .....  | 1                        | 1                         |
| . Nourrice (assistante maternelle) agréée .....                   | 2                        | 2                         |
| . Garde à domicile par personne rémunérée .....                   | 3                        | 3                         |
| . Garde par les grands-parents, par un membre de la famille ..... | 4                        | 4                         |
| . Ne sait pas .....   | 5                        | 5                         |

**Q22** Quel vous semble être le mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant âgé de un à trois ans, lorsque les parents travaillent ? Et en second ?

*(Présentez la liste – classez les deux réponses)*

	1 <sup>er</sup> choix	2 <sup>ème</sup> choix
. Crèche .....	1	1
. Nourrice (assistante maternelle) agréée .....	2	2
. Garde à domicile par personne rémunérée .....	3	3
. Garde par les grands-parents, par un membre de la famille	4	4

**Q23** Selon vous, pour faciliter la vie des parents qui ont des enfants de moins de trois ans, faut-il plutôt ?

*(Présentez la liste – classez les deux réponses)*

	1 <sup>ère</sup> réponse	2 <sup>ème</sup> réponse
. Rendre moins coûteuse la garde des enfants .....	1	1
. Augmenter le nombre de places pour faire garder les enfants .....	2	2
. Développer des modes de garde plus adaptés aux différents besoins des parents et des enfants .....	3	3
. Développer l'information des parents sur les modes de garde .....	4	4
. Autre .....	5	5
. <i>Ne sait pas</i> .....	6	6

## **ANNEXE 2. Les allocataires de prestations familiales**

---

Cette première annexe fournit un bref aperçu de la population des allocataires de prestations familiales (qui représentent 36% de l'échantillon total).

On constate (Tableau A-1) que :

- 59% des allocataires sont des femmes (+ 7 points par rapport à la moyenne).
- Majoritairement (63%), les allocataires ont charge d'enfants, alors que 85% des non-allocataires n'ont pas (ou plus) d'enfants à charge.
- Les allocataires sont plus jeunes (55% ont moins de 40 ans, + 19 points par rapport à l'ensemble de la population) que les non-allocataires (41% de ces derniers ont 60 ans ou plus, + 12 points par rapport à l'ensemble de la population).
- 17% des allocataires disposent de moins de 900€ par mois (c'est le cas de 6% seulement des non-allocataires et de 10% de l'ensemble de la population).
- Les employés (24%, + 7 points par rapport à la moyenne), les ouvriers (18% , + 5 points) et les personnes au foyer (17%, + 6 points) sont sur-représentés au sein des allocataires.
- 14% des allocataires sont actuellement au chômage (5% pour les non-allocataires, 8% pour l'ensemble) et 21% l'ont été au cours des cinq dernières années (9% pour les non-allocataires, 13% pour l'ensemble).

Par ailleurs, l'observation de la proportion d'allocataires présents dans les différents groupes de la population (Tableau A-2) met en évidence que :

- Les chargés de familles sont évidemment plus souvent allocataires (43% des familles avec un enfant le sont ; 83% des familles avec deux enfants et 96% des familles nombreuses).
- La proportion d'allocataires est maximale chez les titulaires des revenus les plus bas (60%), les 25 – 39 ans (56%) et les personnes au foyer (52%). Etudiants (55%), employés (50%) et ouvriers (49%) sont plus souvent qu'en moyenne bénéficiaires d'une prestation versée par la CAF.
- A l'inverse, 90% des retraités, 80% des personnes sans charge d'enfants et près des trois quarts des travailleurs indépendants ne reçoivent rien de la Caisse d'Allocations Familiales.

**Tableau A-1**  
**Structure de la population selon qu'elle perçoit ou non des allocations familiales**

(en %)		Allocataires	Non-allocataires	Ensemble de la population
<b>Ensemble</b> .....		<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	41	52	<b>48</b>
	. Femme .....	<b>59</b>	48	<b>52</b>
Age	. 18 - 24 ans .....	15	9	<b>11</b>
	. 25 - 39 ans .....	<b>40</b>	17	<b>25</b>
	. 40 - 59 ans .....	37	34	<b>35</b>
	. 60 - 69 ans .....	4	<b>19</b>	<b>14</b>
	. 70 ans et plus .....	(4)	<b>22</b>	<b>15</b>
Diplôme	. Aucun, Cep .....	15	20	<b>18</b>
	. Bepc .....	38	40	<b>39</b>
	. Bac .....	21	16	<b>18</b>
	. Diplôme du supérieur .....	25	24	<b>25</b>
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	(4)	6	<b>5</b>
	. Cadre supérieur .....	7	9	<b>8</b>
	. Profession intermédiaire .....	13	13	<b>13</b>
	. Employé .....	<b>24</b>	13	<b>17</b>
	. Ouvrier .....	<b>18</b>	10	<b>13</b>
	. Reste au foyer .....	<b>17</b>	9	<b>11</b>
	. Retraité .....	7	<b>36</b>	<b>25</b>
. Etudiant .....	10	4	<b>6</b>	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	<b>17</b>	6	<b>10</b>
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	18	18	<b>18</b>
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	22	23	<b>22</b>
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	16	16	<b>16</b>
	. Supérieurs à 3 100 € .....	20	17	<b>18</b>
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	22	27	<b>25</b>
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	19	16	<b>17</b>
	. De 20 000 à 100 000 habitants ...	14	13	<b>13</b>
	. Plus de 100 000 habitants .....	31	27	<b>29</b>
	. Paris et aggro. ....	12	17	<b>15</b>
A connu une période de chômage	. Oui .....	<b>21</b>	9	<b>13</b>
	. Est actuellement au chômage .....	<b>14</b>	5	<b>8</b>
	. Non .....	65	<b>86</b>	<b>78</b>
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	37	<b>85</b>	<b>68</b>
	. Un enfant .....	16	11	<b>13</b>
	. Deux enfants .....	<b>30</b>	3	<b>13</b>
	. Trois enfants ou plus .....	<b>17</b>	(0)	<b>6</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-2**  
**Proportion d'allocataires dans chaque catégorie de la population**

<i>(en %)</i>		Allocataires	Non-allocataires	Ensemble de la population
<b>Ensemble</b> .....		<b>36</b>	<b>64</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	31	69	100
	. Femme .....	41	59	100
Age	. 18 - 24 ans .....	49	51	100
	. 25 - 39 ans .....	56	44	100
	. 40 - 59 ans .....	38	62	100
	. 60 - 69 ans .....	12	88	100
	. 70 ans et plus .....	(9)	91	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	30	70	100
	. Bepc .....	35	65	100
	. Bac .....	43	57	100
	. Diplôme du supérieur .....	37	63	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	(27)	73	100
	. Cadre supérieur .....	32	68	100
	. Profession intermédiaire .....	36	64	100
	. Employé .....	50	50	100
	. Ouvrier .....	49	51	100
	. Reste au foyer .....	52	48	100
	. Retraité .....	10	90	100
	. Etudiant .....	55	45	100
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	60	40	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	37	63	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	35	65	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	36	64	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	39	61	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	32	68	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	40	60	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	39	61	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	39	61	100
	. Paris et aggro. ....	29	71	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	57	43	100
	. Est actuellement au chômage .....	60	40	100
	. Non .....	30	70	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	20	80	100
	. Un enfant .....	43	57	100
	. Deux enfants .....	83	17	100
	. Trois enfants ou plus .....	96	4	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.



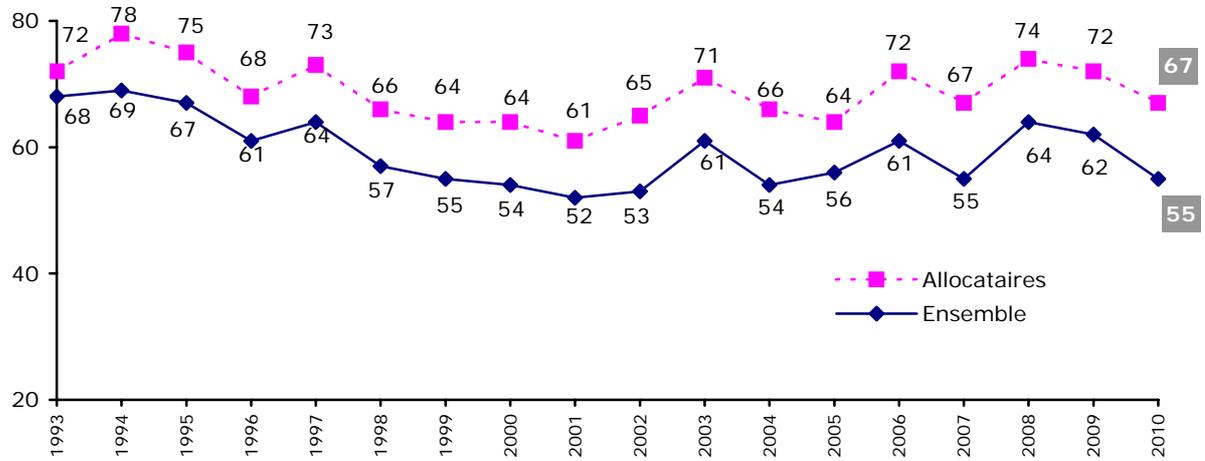
## ANNEXE 3. Tableaux complémentaires

Tableau A-3 - Proportion d'individus qui pensent que  
« les aides destinées aux familles sont globalement insuffisantes »

(en %)		2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009 - 2010
<b>Ensemble</b> .....		<b>61</b>	<b>55</b>	<b>64</b>	<b>62</b>	<b>55</b>	<b>- 7</b>
Sexe	. Homme .....	61	52	61	61	53	- 8
	. Femme .....	61	58	67	63	56	- 7
Age	. 18 - 24 ans .....	63	60	65	67	61	- 6
	. 25 - 39 ans .....	70	61	70	68	59	- 9
	. 40 - 59 ans .....	62	57	64	64	57	- 7
	. 60 - 69 ans .....	57	50	60	55	49	- 6
	. 70 ans et plus .....	45	40	56	51	43	- 8
Diplôme	. Aucun, Cep .....	60	53	69	61	58	- 3
	. Bepc .....	66	59	66	65	56	- 9
	. Bac .....	65	56	61	67	57	- 10
	. Diplôme du supérieur .....	52	49	59	56	49	- 7
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	55	53	56	47	50	+ 3
	. Cadre supérieur .....	57	54	53	57	58	+ 1
	. Profession intermédiaire .....	60	53	60	63	52	- 11
	. Employé .....	66	62	71	69	62	- 7
	. Ouvrier .....	73	63	73	74	60	- 14
	. Reste au foyer .....	70	59	73	66	61	- 5
	. Retraité .....	48	44	57	54	45	- 9
. Etudiant .....	65	57	63	60	59	- 1	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	61	60	61	63	60	- 3
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	62	56	63	65	61	- 4
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	65	55	69	63	56	- 7
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	64	57	70	66	60	- 6
	. Supérieurs à 3 100 € .....	58	53	58	62	48	- 14
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	62	57	67	63	55	- 8
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	65	58	61	62	58	- 4
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	60	59	69	65	54	- 11
	. Plus de 100 000 habitants .....	60	52	61	62	55	- 7
	. Paris et aggro. ....	59	52	64	61	52	- 9
Allocataire	. Oui .....	72	67	74	72	67	- 5
	. Non .....	55	49	58	57	49	- 8
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	55	50	59	58	52	- 6
	. Un enfant .....	70	59	73	67	57	- 10
	. Deux enfants .....	74	69	72	71	66	- 5
	. Trois enfants ou plus .....	78	69	75	80	64	- 16

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

**Graphique A1**  
**Pourcentage d'individus pensant que les prestations destinées aux familles qui ont des enfants sont globalement insuffisantes**  
*(en %)*



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

**Tableau A-4**  
**Proportion d'individus qui pensent qu'en France**  
**« Il faut apporter de profonds changements en matière d'aide et de protection**  
**sociales »**

(en %)		2007	2008	2009	2010	Evolution 2009 - 2010
<b>Ensemble .....</b>		<b>80</b>	<b>78</b>	<b>78</b>	<b>73</b>	<b>- 5</b>
Sexe	. Homme .....	77	77	77	70	- 7
	. Femme .....	83	79	79	76	- 3
Age	. 18 - 24 ans .....	81	80	77	67	<b>- 10</b>
	. 25 - 39 ans .....	82	<b>84</b>	82	76	- 6
	. 40 - 59 ans .....	81	78	80	75	- 5
	. 60 - 69 ans .....	79	78	74	70	- 4
	. 70 ans et plus .....	74	67	71	69	- 2
Diplôme	. Aucun, Cep .....	83	79	75	77	+ 2
	. Bepc .....	81	80	81	76	- 5
	. Bac .....	81	78	80	71	- 9
	. Diplôme du supérieur .....	75	76	75	65	<b>- 10</b>
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	78	76	77	74	- 3
	. Cadre supérieur .....	74	70	79	68	<b>- 11</b>
	. Profession intermédiaire .....	79	79	79	73	- 6
	. Employé .....	<b>85</b>	82	<b>83</b>	72	<b>- 11</b>
	. Ouvrier .....	84	82	<b>83</b>	<b>81</b>	- 2
	. Reste au foyer .....	81	78	79	77	- 2
	. Retraité .....	77	74	72	70	- 2
. Etudiant .....	78	<b>84</b>	74	65	- 9	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	83	79	82	73	- 9
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	83	<b>83</b>	81	76	- 5
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	78	80	79	76	- 3
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	82	81	79	75	- 4
	. Supérieurs à 3 100 € .....	77	72	77	67	<b>- 10</b>
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	79	76	82	73	- 9
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	82	79	78	<b>81</b>	+ 3
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	83	79	78	<b>79</b>	+ 1
	. Plus de 100 000 habitants .....	82	79	75	68	- 7
	. Paris et aggl. ....	75	77	77	68	- 9
Allocataire	. Oui .....	82	82	81	75	- 6
	. Non .....	79	76	77	72	- 5
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	80	76	76	72	- 4
	. Un enfant .....	82	<b>85</b>	<b>85</b>	74	<b>- 11</b>
	. Deux enfants .....	78	80	80	<b>78</b>	- 2
	. Trois enfants ou plus .....	83	81	83	73	<b>- 10</b>

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

**Tableau A-5**  
**Selon vous, quel est le premier objectif du RSA ?**  
 - 1<sup>ère</sup> réponse -

(en %)		Inciter les gens à travailler	Lutter contre la pauvreté	Simplifier les règles d'attribution des aides sociales	Total (yc nsp)
<b>Ensemble .....</b>		<b>41</b>	<b>38</b>	<b>18</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme.....	41	37	19	100
	. Femme .....	41	38	18	100
Age	. 18 - 24 ans .....	34	<b>43</b>	19	100
	. 25 - 39 ans .....	41	34	22	100
	. 40 - 59 ans .....	39	40	19	100
	. 60 - 69 ans .....	<b>46</b>	35	18	100
	. 70 ans et plus.....	<b>47</b>	37	12	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	42	41	13	100
	. Bepc.....	39	39	20	100
	. Bac .....	42	33	22	100
	. Diplôme du supérieur .....	43	36	18	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant.....	<b>46</b>	40	(14)	100
	. Cadre supérieur .....	41	38	(16)	100
	. Profession intermédiaire.....	45	34	19	100
	. Employé .....	36	<b>43</b>	20	100
	. Ouvrier .....	35	39	<b>24</b>	100
	. Reste au foyer .....	38	37	18	100
	. Retraité .....	<b>47</b>	35	16	100
. Etudiant.....	38	38	(20)	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	41	<b>43</b>	(13)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €....	42	39	18	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €..	40	36	21	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €..	39	37	21	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	45	36	19	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	43	37	16	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	38	34	<b>24</b>	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants..	43	37	19	100
	. Plus de 100 000 habitants.....	40	40	18	100
	. Paris et aggllo. ....	42	38	16	100
Allocataire	. Oui .....	40	37	20	100
	. Non.....	42	38	18	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	40	40	16	100
	. Est actuellement au chômage ...	37	38	<b>24</b>	100
	. Non .....	42	37	18	100
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	39	40	(18)	100
	. Non.....	40	37	20	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun.....	41	38	18	100
	. Un enfant.....	41	37	20	100
	. Deux enfants .....	42	37	19	100
	. Trois enfants ou plus .....	37	38	(21)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-6**  
**Selon vous, quel est le premier objectif du RSA ?**  
 - Réponses cumulées -

(en %)		Lutter contre la pauvreté	Inciter les gens à travailler	Simplifier les règles d'attribution des aides sociales
<b>Ensemble .....</b>		<b>76</b>	<b>67</b>	<b>48</b>
Sexe	. Homme .....	76	67	48
	. Femme .....	76	68	47
Age	. 18 - 24 ans .....	78	59	54
	. 25 - 39 ans .....	73	70	48
	. 40 - 59 ans .....	77	65	48
	. 60 - 69 ans .....	76	70	47
	. 70 ans et plus .....	74	73	42
Diplôme	. Aucun, Cep .....	78	68	42
	. Bepc .....	75	64	52
	. Bac .....	73	71	48
	. Diplôme du supérieur .....	77	70	44
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	81	69	49
	. Cadre supérieur .....	75	68	45
	. Profession intermédiaire .....	76	67	47
	. Employé .....	78	63	52
	. Ouvrier .....	78	63	52
	. Reste au foyer .....	73	70	42
	. Retraité .....	74	72	45
. Etudiant .....	74	64	53	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	77	67	45
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	78	69	46
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	76	69	48
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	75	65	52
	. Supérieurs à 3 100 € .....	75	70	50
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	77	66	45
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	72	63	56
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	75	68	47
	. Plus de 100 000 habitants .....	77	69	46
	. Paris et aggro. ....	76	69	46
Allocataire	. Oui .....	75	66	51
	. Non .....	76	68	46
A connu une période de chômage	. Oui .....	76	67	46
	. Est actuellement au chômage .....	79	64	51
	. Non .....	75	68	48
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	76	67	50
	. Non .....	75	66	51
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	76	68	47
	. Un enfant .....	76	67	49
	. Deux enfants .....	75	68	50
	. Trois enfants ou plus .....	74	62	50

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

**Tableau A-7**  
**Pour inciter les personnes éloignées de l'emploi à retrouver un travail,**  
**quelles sont les deux mesures qu'il faudrait selon vous favoriser ?**  
 - 1<sup>ère</sup> réponse -

(en %)		Aides aux entreprises	Cumul limité dans le temps des aides sociales et d'un faible salaire	Cumul non limité dans le temps des aides sociales et d'un faible salaire	Baisse du montant des aides sociales	Total (yc nsp)
<b>Ensemble .....</b>		<b>39</b>	<b>31</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	39	31	17	12	100
	. Femme .....	40	31	18	11	100
Age	. 18 - 24 ans .....	49	21	19	(11)	100
	. 25 - 39 ans .....	41	29	15	14	100
	. 40 - 59 ans .....	36	33	20	10	100
	. 60 - 69 ans .....	38	33	17	10	100
	. 70 ans et plus .....	39	34	13	12	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	41	25	18	13	100
	. Bepc .....	41	29	18	11	100
	. Bac .....	38	31	17	14	100
	. Diplôme du supérieur .....	36	39	16	9	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	43	29	(14)	(13)	100
	. Cadre supérieur .....	34	38	(15)	(11)	100
	. Profession intermédiaire .....	34	37	17	(11)	100
	. Employé .....	41	27	18	12	100
	. Ouvrier .....	41	28	17	12	100
	. Reste au foyer .....	39	26	21	(12)	100
	. Retraité .....	38	35	15	11	100
. Etudiant .....	47	(21)	(21)	(11)	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	43	21	24	(10)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € ....	36	29	20	14	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €...	39	33	17	10	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €...	39	36	15	10	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	39	34	15	12	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	40	30	16	10	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	36	32	18	12	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants ..	38	34	14	13	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	42	30	16	11	100
	. Paris et aggl. ....	37	28	22	11	100
Allocataire	. Oui .....	43	27	18	11	100
	. Non .....	37	33	16	12	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	42	30	18	(9)	100
	. Est actuellement au chômage ....	38	29	25	(5)	100
	. Non .....	39	31	16	13	100
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	43	(21)	(25)	(8)	100
	. Non .....	43	27	18	11	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	39	30	18	11	100
	. Un enfant .....	33	37	18	12	100
	. Deux enfants .....	45	29	14	12	100
	. Trois enfants ou plus .....	44	29	(17)	(10)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-8**  
**Pour inciter les personnes éloignées de l'emploi à retrouver un travail,**  
**quelles sont les deux mesures qu'il faudrait selon vous favoriser ?**  
 - Réponses cumulées -

(en %)		Aides aux entreprises	Cumul limité dans le temps des aides sociales et d'un faible salaire	Cumul non limité dans le temps des aides sociales et d'un faible salaire	Baisse du montant des aides sociales
<b>Ensemble .....</b>		<b>66</b>	<b>64</b>	<b>41</b>	<b>23</b>
Sexe	. Homme .....	65	65	40	24
	. Femme .....	67	64	42	23
Age	. 18 - 24 ans .....	<b>76</b>	55	<b>46</b>	21
	. 25 - 39 ans .....	69	60	40	27
	. 40 - 59 ans .....	63	67	43	21
	. 60 - 69 ans .....	63	<b>72</b>	38	21
	. 70 ans et plus .....	60	65	39	<b>28</b>
Diplôme	. Aucun, Cep .....	67	55	44	<b>28</b>
	. Bepc .....	66	63	42	24
	. Bac .....	65	65	43	23
	. Diplôme du supérieur .....	66	<b>73</b>	37	20
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	<b>72</b>	64	35	23
	. Cadre supérieur .....	59	<b>80</b>	38	17
	. Profession intermédiaire .....	65	<b>69</b>	38	23
	. Employé .....	67	59	42	27
	. Ouvrier .....	68	59	43	27
	. Reste au foyer .....	67	57	<b>47</b>	25
	. Retraité .....	62	<b>69</b>	39	23
. Etudiant .....	<b>74</b>	57	<b>49</b>	17	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	65	54	<b>51</b>	23
	. Compris entre 900 et 1 500 € ..	63	61	<b>47</b>	25
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € ..	66	65	42	22
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € ..	66	67	41	21
	. Supérieurs à 3 100 € .....	69	<b>70</b>	34	24
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	65	64	39	24
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	63	65	39	<b>28</b>
	. De 20 000 à 100 000 habitants ..	69	62	38	25
	. Plus de 100 000 habitants .....	68	65	43	21
	. Paris et agglo. ....	61	65	<b>48</b>	21
Allocataire	. Oui .....	<b>71</b>	61	43	22
	. Non .....	63	66	40	24
A connu une période de chômage	. Oui .....	65	66	43	21
	. Est actuellement au chômage ...	63	62	<b>51</b>	(16)
	. Non .....	66	64	40	25
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	66	60	<b>56</b>	(14)
	. Non .....	<b>72</b>	61	42	23
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	63	65	42	24
	. Un enfant .....	66	63	44	23
	. Deux enfants .....	<b>75</b>	66	35	21
	. Trois enfants ou plus.....	<b>73</b>	60	40	25

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-9**  
**Avez-vous fait, vous personnellement, une demande de RSA**  
**depuis sa mise en place l'an dernier ?**

(en %)		Oui	Non	Total (yc nsp)
<b>Ensemble .....</b>		<b>8</b>	<b>92</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	6	94	100
	. Femme .....	10	90	100
Age	. 18 - 24 ans .....	(7)	93	100
	. 25 - 39 ans .....	<b>14</b>	86	100
	. 40 - 59 ans .....	8	92	100
	. 60 - 69 ans .....	(4)	96	100
	. 70 ans et plus .....	(1)	<b>99</b>	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	8	91	100
	. Bepc .....	10	90	100
	. Bac .....	8	92	100
	. Diplôme du supérieur .....	(5)	95	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	(10)	90	100
	. Cadre supérieur .....	(6)	94	100
	. Profession intermédiaire .....	(4)	96	100
	. Employé .....	<b>13</b>	87	100
	. Ouvrier .....	12	88	100
	. Reste au foyer .....	<b>17</b>	83	100
	. Retraité .....	(1)	<b>98</b>	100
Revenu mensuel du foyer	. Étudiant .....	(8)	92	100
	. Inférieurs à 900 € .....	<b>16</b>	84	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	<b>15</b>	85	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	9	91	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	(4)	96	100
Lieu de résidence	. Supérieurs à 3 100 € .....	(2)	<b>98</b>	100
	. Moins de 2 000 habitants .....	7	93	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	(8)	92	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	(10)	90	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	9	91	100
Allocataire	. Paris et agglo .....	(6)	93	100
	. Oui .....	<b>19</b>	81	100
A connu une période de chômage	. Non .....	(2)	<b>98</b>	100
	. Oui .....	<b>19</b>	81	100
	. Est actuellement au chômage .....	<b>29</b>	71	100
Perçoit le RSA ?	. Non .....	4	96	100
	. Oui .....	<b>100</b>	-	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Non .....	8	92	100
	. Aucun .....	6	94	100
	. Un enfant .....	12	88	100
	. Deux enfants .....	<b>14</b>	86	100
	. Trois enfants ou plus .....	(14)	86	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-10**  
**Pour quelle raison principale n'avez-vous pas fait de demande de RSA ?**  
 - Champ : individus n'ayant pas fait de demande de RSA depuis la mise en place du dispositif,  
 soit 92% de l'ensemble de la population -

(en %)		Les revenus dépassent le plafond	Ne veut pas être titulaire du RSA	Ne connaît pas le RSA	Total (yc autre et nsp)
<b>Ensemble</b> .....		<b>77</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	79	12	7	100
	. Femme .....	75	12	6	100
Age	. 18 - 24 ans .....	43	<b>26</b>	<b>16</b>	100
	. 25 - 39 ans .....	<b>83</b>	11	(3)	100
	. 40 - 59 ans .....	<b>85</b>	9	(4)	100
	. 60 - 69 ans .....	81	12	(6)	100
	. 70 ans et plus .....	71	11	<b>12</b>	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	69	11	<b>14</b>	100
	. Bepc .....	78	12	5	100
	. Bac .....	69	16	(7)	100
	. Diplôme du supérieur .....	<b>86</b>	10	(3)	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	<b>84</b>	(13)	(3)	100
	. Cadre supérieur .....	<b>94</b>	(5)	(1)	100
	. Profession intermédiaire .....	<b>91</b>	(7)	(2)	100
	. Employé .....	<b>83</b>	10	(4)	100
	. Ouvrier .....	81	(8)	(8)	100
	. Reste au foyer .....	64	(15)	(7)	100
	. Retraité .....	76	12	9	100
. Etudiant .....	23	<b>37</b>	(20)	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	54	<b>19</b>	(13)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € ....	71	13	11	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € ...	78	11	(5)	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € ...	<b>85</b>	10	(2)	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	<b>89</b>	9	(1)	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	78	11	(6)	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	75	12	11	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants ...	81	(7)	(5)	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	75	15	(5)	100
	. Paris et agglo. ....	77	11	(8)	100
Allocataire	. Oui .....	73	13	(6)	100
	. Non .....	79	12	(6)	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	79	(10)	(6)	100
	. Est actuellement au chômage ....	79	(8)	(5)	100
	. Non .....	76	13	7	100
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	-	-	-	-
	. Non .....	73	13	6	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	73	13	8	100
	. Un enfant .....	<b>82</b>	(12)	(3)	100
	. Deux enfants .....	<b>87</b>	(9)	(3)	100
	. Trois enfants ou plus .....	<b>88</b>	(5)	(1)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-11**  
**Connaissez-vous personnellement une personne qui touche ou a déjà touché le RSA**

(en %)		Oui	Non	Total (yc nsp)
<b>Ensemble .....</b>		<b>44</b>	<b>56</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	44	56	100
	. Femme .....	43	56	100
Age	. 18 - 24 ans .....	48	51	100
	. 25 - 39 ans .....	<b>49</b>	51	100
	. 40 - 59 ans .....	47	53	100
	. 60 - 69 ans .....	40	60	100
	. 70 ans et plus .....	26	<b>73</b>	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	39	60	100
	. Bepc .....	46	54	100
	. Bac .....	46	54	100
	. Diplôme du supérieur .....	41	58	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	45	55	100
	. Cadre supérieur .....	40	58	100
	. Profession intermédiaire .....	<b>49</b>	50	100
	. Employé .....	47	53	100
	. Ouvrier .....	<b>53</b>	47	100
	. Reste au foyer .....	45	55	100
	. Retraité .....	33	<b>66</b>	100
. Etudiant .....	42	56	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	48	51	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	<b>53</b>	47	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	48	52	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	38	<b>62</b>	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	39	<b>61</b>	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	41	58	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	43	57	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	<b>49</b>	51	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	47	53	100
	. Paris et aggl. ....	37	<b>62</b>	100
Allocataire	. Oui .....	<b>54</b>	46	100
	. Non .....	38	<b>62</b>	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	<b>59</b>	41	100
	. Est actuellement au chômage .....	<b>64</b>	36	100
	. Non .....	39	<b>61</b>	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun enfant .....	42	57	100
	. Un enfant .....	48	52	100
	. Deux enfants .....	42	58	100
	. Trois enfants et plus .....	<b>52</b>	47	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

**Tableau A-12**  
**Avec laquelle de ces deux propositions êtes-vous le plus en accord ?**  
 - Début 2010 -

(en %)		C'est normal de demander une contrepartie sous forme d'efforts en matière d'insertion ou de recherche d'emploi	Aucune contrepartie ne doit être demandée, car c'est une allocation de secours versée aux personnes les plus en difficulté	Total (yc autre et nsp)
<b>Ensemble</b> .....		<b>80</b>	<b>18</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	80	18	100
	. Femme .....	80	18	100
Age	. 18 - 24 ans .....	73	25	100
	. 25 - 39 ans .....	77	21	100
	. 40 - 59 ans .....	79	19	100
	. 60 - 69 ans .....	87	13	100
	. 70 ans et plus .....	88	(9)	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	81	17	100
	. Bepc .....	82	17	100
	. Bac .....	77	21	100
	. Diplôme du supérieur .....	80	19	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	79	(17)	100
	. Cadre supérieur .....	72	25	100
	. Profession intermédiaire .....	79	19	100
	. Employé .....	79	18	100
	. Ouvrier .....	80	19	100
	. Reste au foyer .....	78	21	100
	. Retraité .....	88	10	100
. Etudiant .....	67	31	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	73	24	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	77	22	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	80	19	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	85	14	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	84	15	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	80	18	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	85	13	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	82	16	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	83	17	100
	. Paris et aggl. ....	70	26	100
Allocataire	. Oui .....	77	22	100
	. Non .....	82	15	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	72	26	100
	. Est actuellement au chômage .....	72	25	100
	. Non .....	82	16	100
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	62	(37)	100
	. Non .....	79	20	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	79	18	100
	. Un enfant .....	83	16	100
	. Deux enfants .....	81	18	100
	. Trois enfants ou plus .....	79	(20)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

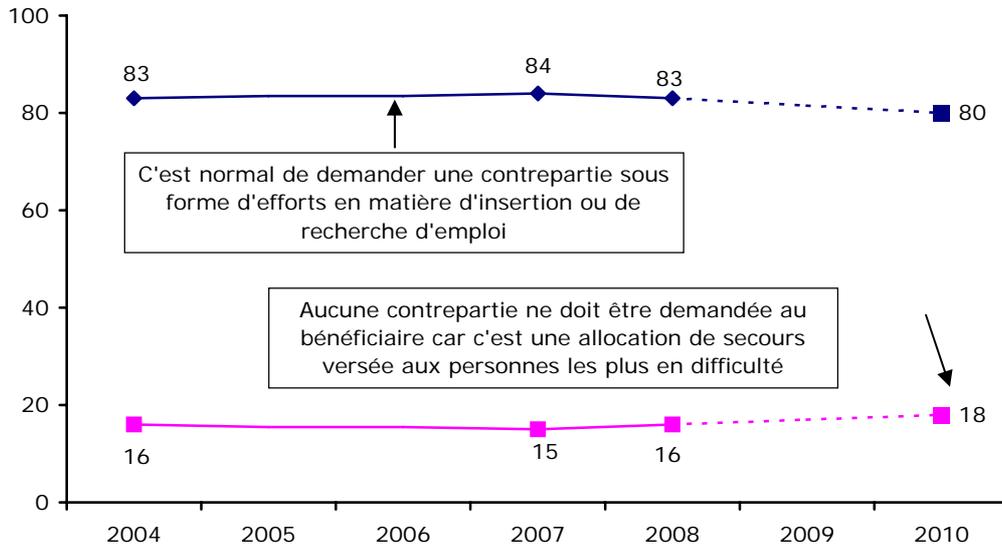
**Tableau A-13 - Proportion d'individus considérant qu'il est normal de demander au bénéficiaire du RSA (anciennement RMI) une contrepartie sous forme d'efforts en matière d'insertion ou de recherche d'emploi**  
- Evolution 2004 - 2010 -

(en %)		2004	2007	2008	2010	Evolution 2008 - 2010
<b>Ensemble</b> .....		<b>83</b>	<b>84</b>	<b>83</b>	<b>80</b>	<b>- 3</b>
Sexe	. Homme .....	82	83	83	80	- 3
	. Femme .....	83	85	84	80	- 4
Age	. 18 - 24 ans .....	80	80	77	73	- 4
	. 25 - 39 ans .....	83	84	84	77	- 7
	. 40 - 59 ans .....	83	83	84	79	- 5
	. 60 - 69 ans .....	83	83	85	<b>87</b>	+ 2
	. 70 ans et plus .....	85	<b>90</b>	84	<b>88</b>	+ 4
Diplôme	. Aucun, Cep .....	80	84	78	81	+ 3
	. Bepc .....	84	85	83	82	- 1
	. Bac .....	83	83	85	77	- 8
	. Diplôme du supérieur .....	82	84	86	80	- 6
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	<b>88</b>	88	85	79	- 6
	. Cadre supérieur .....	77	83	85	72	<b>- 13</b>
	. Profession intermédiaire .....	83	83	84	79	- 5
	. Employé .....	87	84	84	79	- 5
	. Ouvrier .....	81	82	79	80	+ 1
	. Reste au foyer .....	82	82	82	78	- 4
	. Retraité .....	83	88	86	<b>88</b>	+ 2
. Etudiant .....	79	78	82	67	<b>- 15</b>	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	82	81	79	73	- 6
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	79	81	83	77	- 6
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € ...	82	82	82	80	- 2
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € ...	84	87	83	85	+ 2
	. Supérieurs à 3 100 € .....	84	87	<b>89</b>	84	- 5
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	<b>88</b>	87	86	80	- 6
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	85	79	82	85	+ 3
	. De 20 000 à 100 000 habitants ...	79	89	85	82	- 3
	. Plus de 100 000 habitants .....	80	84	83	83	=
	. Paris et aggl. ....	79	80	81	70	<b>- 11</b>
Allocataire	. Oui .....	81	83	82	77	- 5
	. Non .....	83	85	84	82	- 2
A connu une période de chômage	. Oui .....	Nd	Nd	Nd	72	Nd
	. Est actuellement au chômage .....	Nd	Nd	Nd	72	Nd
	. Non .....	Nd	Nd	Nd	82	Nd
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	69	71	72	62	<b>- 10</b>
	. Non .....	83	84	83	79	- 4
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun enfant .....	82	83	83	79	- 4
	. Un enfant .....	80	84	84	83	- 1
	. Deux enfants .....	85	87	87	81	- 6
	. Trois enfants et plus .....	84	86	81	79	- 2

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

nd : Données non disponibles.

**Graphique A2 – Avec laquelle de ces deux propositions êtes-vous le plus d'accord ?**  
(en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

**Tableau A-14**  
**A propos du RSA, pensez-vous que cela risque de développer**  
**le travail précaire ou mal payé ?**  
 - Début 2010 -

(en %)		Oui	Non	Total (yc autre et nsp)
<b>Ensemble .....</b>		<b>68</b>	<b>26</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	66	28	100
	. Femme .....	70	25	100
Age	. 18 - 24 ans .....	66	29	100
	. 25 - 39 ans .....	67	27	100
	. 40 - 59 ans .....	71	26	100
	. 60 - 69 ans .....	67	26	100
	. 70 ans et plus .....	67	26	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	70	23	100
	. Bepc .....	72	24	100
	. Bac .....	67	28	100
	. Diplôme du supérieur .....	63	<b>31</b>	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	64	<b>35</b>	100
	. Cadre supérieur .....	59	<b>34</b>	100
	. Profession intermédiaire .....	69	27	100
	. Employé .....	70	24	100
	. Ouvrier .....	<b>73</b>	24	100
	. Reste au foyer .....	<b>74</b>	23	100
	. Retraité .....	68	25	100
. Etudiant .....	59	<b>34</b>	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	65	27	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	71	25	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	68	28	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	69	26	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	69	28	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	71	22	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	69	26	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	66	30	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	68	28	100
	. Paris et agglo .....	65	29	100
Allocataire	. Oui .....	69	27	100
	. Non .....	68	26	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	68	27	100
	. Est actuellement au chômage .....	<b>74</b>	20	100
	. Non .....	68	27	100
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	68	(31)	100
	. Non .....	69	27	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	68	27	100
	. Un enfant .....	70	26	100
	. Deux enfants .....	69	27	100
	. Trois enfants ou plus .....	70	27	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-15**  
**Selon vous, la mise en place du RSA est-elle...**  
 - Début 2010 -

(en %)		Plutôt une bonne chose	Plutôt une mauvaise chose	Total (yc autre et nsp)
<b>Ensemble</b> .....		<b>76</b>	<b>17</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	77	17	100
	. Femme .....	75	18	100
Age	. 18 - 24 ans .....	80	15	100
	. 25 - 39 ans .....	75	20	100
	. 40 - 59 ans .....	78	16	100
	. 60 - 69 ans .....	75	19	100
	. 70 ans et plus .....	72	18	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	68	24	100
	. Bepc .....	74	19	100
	. Bac .....	80	14	100
	. Diplôme du supérieur .....	82	12	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	81	(13)	100
	. Cadre supérieur .....	79	(12)	100
	. Profession intermédiaire .....	78	16	100
	. Employé .....	76	18	100
	. Ouvrier .....	73	23	100
	. Reste au foyer .....	75	17	100
	. Retraité .....	73	19	100
. Etudiant .....	81	(12)	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	71	19	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € ...	76	18	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .	77	18	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .	75	20	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	81	13	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	74	17	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants ...	74	20	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants .	75	19	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	79	17	100
	. Paris et agglo. ....	78	14	100
Allocataire	. Oui .....	77	17	100
	. Non .....	75	18	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	78	17	100
	. Est actuellement au chômage ...	77	(17)	100
	. Non .....	76	18	100
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	76	(20)	100
	. Non .....	78	17	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	77	17	100
	. Un enfant .....	75	20	100
	. Deux enfants .....	76	17	100
	. Trois enfants ou plus .....	74	(19)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

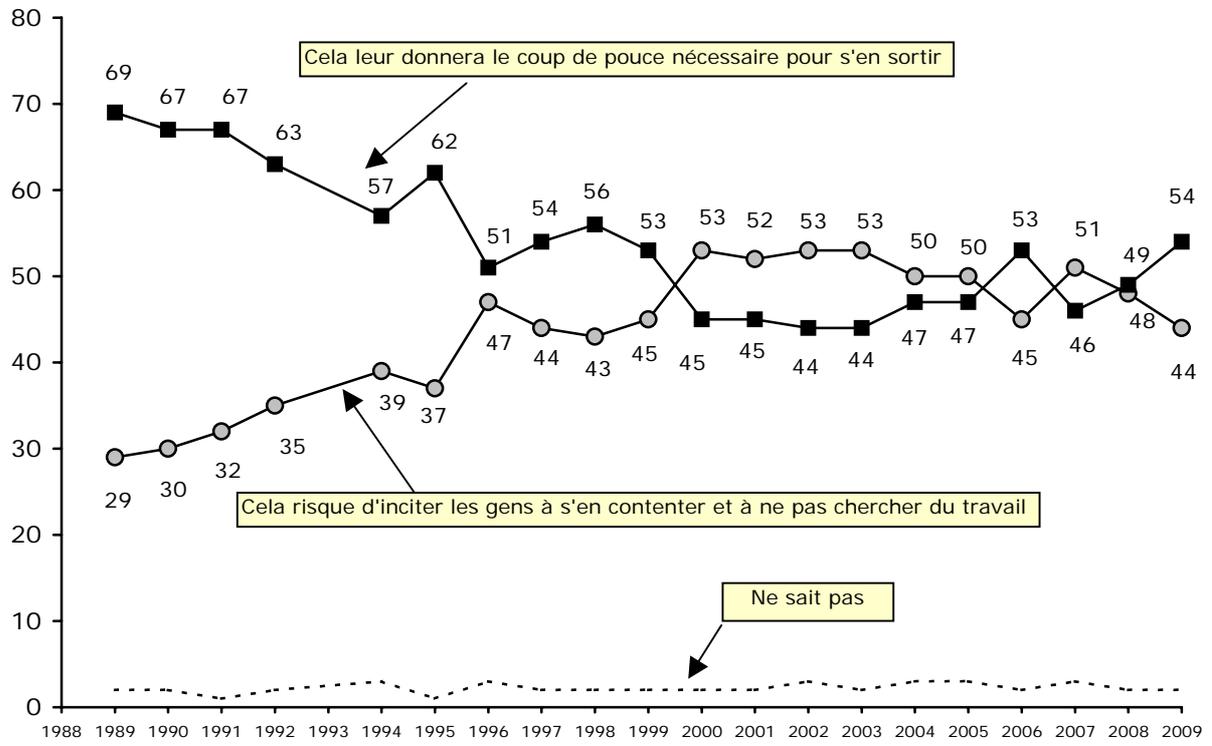
**Tableau A-16**  
**Au sujet du RSA, pensez-vous plutôt que ...**

(en %)		Cela risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail	Cela leur donnera le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir	Total (yc nsp)	<b>Evolution 2009-2010</b> <i>'cela leur donnera le coup de pouce nécessaire'</i>
<b>Ensemble .....</b>		<b>36</b>	<b>61</b>	<b>100</b>	<b>+ 7</b>
Sexe	. Homme .....	36	61	100	+ 8
	. Femme .....	36	61	100	+ 7
Age	. 18 - 24 ans .....	35	62	100	+ 6
	. 25 - 39 ans .....	36	60	100	+ 3
	. 40 - 59 ans .....	33	64	100	+ 10
	. 60 - 69 ans .....	36	61	100	+ 10
	. 70 ans et plus .....	42	54	100	+ 7
Diplôme	. Aucun, Cep .....	43	55	100	+ 11
	. Bepc .....	43	53	100	+ 2
	. Bac .....	31	65	100	+ 8
	. Diplôme du supérieur .....	21	75	100	+ 13
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	33	65	100	+ 20
	. Cadre supérieur .....	(17)	77	100	+ 8
	. Profession intermédiaire .....	25	72	100	+ 8
	. Employé .....	40	56	100	+ 6
	. Ouvrier .....	45	53	100	+ 1
	. Reste au foyer .....	42	54	100	+ 3
	. Retraité .....	39	58	100	+ 11
. Etudiant .....	29	67	100	+ 2	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	31	63	100	+ 11
	. Entre 900 et 1 500 € .....	40	58	100	+ 8
	. Entre 1 500 et 2 300 € .....	37	61	100	+ 6
	. Entre 2 300 et 3 100 € .....	38	60	100	+ 8
	. Supérieurs à 3 100 € .....	28	68	100	+ 12
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 hab. ....	34	60	100	+ 6
	. De 2 000 à 20 000 hab. ....	39	59	100	+ 12
	. De 20 000 à 100 000 hab. ....	39	57	100	+ 7
	. Plus de 100 000 hab. ....	39	59	100	+ 4
	. Paris et aggl. ....	24	72	100	+ 9
Allocataire	. Oui .....	35	61	100	+ 4
	. Non .....	36	61	100	+ 10
A connu une période de chômage	. Oui .....	33	63	100	+ 9
	. Est actuellement au chômage	28	69	100	+ 15
	. Non .....	37	60	100	+ 7
Perçoit RSA ?	. Oui .....	(24)	71	100	+ 9
	. Non .....	37	60	100	+ 3
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun enfant .....	35	61	100	+ 9
	. Un enfant .....	40	57	100	+ 3
	. Deux enfants .....	34	64	100	+ 5
	. Trois enfants et plus .....	36	59	100	+ 2

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Graphique A3**  
**Au sujet du Revenu de Solidarité Active (RSA, anciennement Revenu minimum d'insertion (RMI)), pensez-vous plutôt que...**  
*(en %)*



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

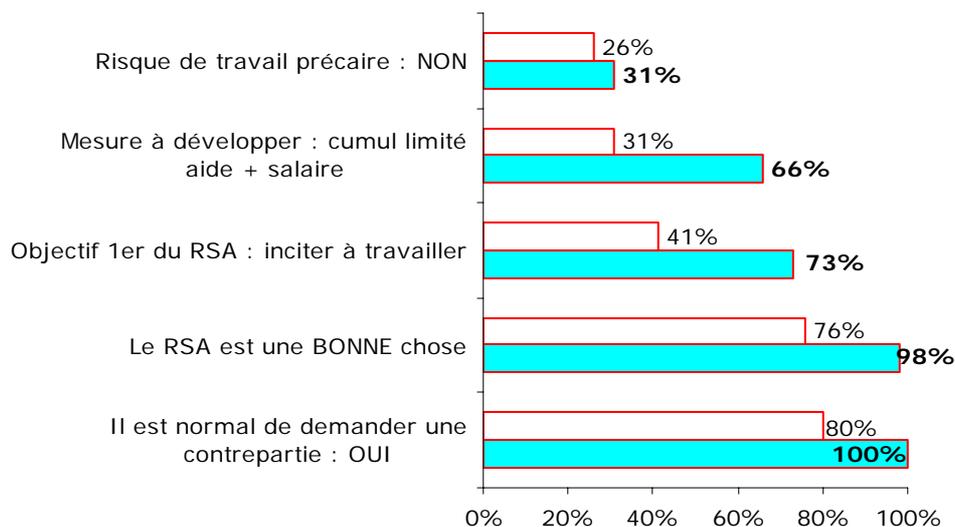
**Tableau A-17 - Proportion d'individus estimant que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis**

(en %)		2003	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009 - 2010
<b>Ensemble</b> .....		<b>57</b>	<b>67</b>	<b>68</b>	<b>63</b>	<b>68</b>	<b>60</b>	<b>- 8</b>
Sexe	. Homme .....	55	65	66	61	67	58	- 9
	. Femme .....	58	69	69	64	68	62	- 6
Age	. 18 - 24 ans .....	61	71	77	71	72	69	- 3
	. 25 - 39 ans .....	59	72	74	65	70	62	- 8
	. 40 - 59 ans .....	56	68	69	64	70	64	- 6
	. 60 - 69 ans .....	58	62	62	60	64	50	<b>- 14</b>
	. 70 ans et plus .....	47	55	53	51	55	51	- 4
Diplôme	. Aucun, Cep .....	59	65	59	61	64	60	- 4
	. Bepc .....	57	67	71	62	67	58	- 9
	. Bac .....	53	67	70	62	69	63	- 6
	. Diplôme du supérieur .....	57	69	69	65	69	62	- 7
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	41	55	60	49	56	57	+ 1
	. Cadre supérieur .....	56	64	65	67	72	59	<b>- 13</b>
	. Profession intermédiaire .....	60	73	71	66	70	64	- 6
	. Employé .....	56	70	73	63	68	65	- 3
	. Ouvrier .....	64	72	78	65	75	66	- 9
	. Reste au foyer .....	59	68	67	69	70	59	- 11
	. Retraité .....	53	58	57	54	60	52	- 8
. Etudiant .....	57	75	77	70	74	68	- 6	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	66	70	73	66	69	65	- 4
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	60	69	68	67	71	65	- 6
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	60	69	72	63	68	58	- 10
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	55	70	69	64	69	62	- 7
	. Supérieurs à 3 100 € .....	58	64	68	60	67	62	- 5
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	55	64	67	57	66	59	- 7
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	56	73	70	69	70	63	- 7
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	60	67	70	62	64	62	- 2
	. Plus de 100 000 habitants .....	58	68	70	63	70	63	- 7
	. Paris et agglo. ....	54	61	62	64	66	52	<b>- 14</b>
Autres variables	. Bénéficiaire de l'API, du RMI ou du RSA .....	78	nd	80	79	78	73	- 5
	. Chômeur .....	71	82	78	77	76	72	- 4
Allocataire	. Oui .....	63	70	75	68	73	68	- 5
	. Non .....	53	65	64	59	65	56	- 9
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	55	66	66	61	65	59	- 6
	. Un enfant .....	59	67	70	70	74	67	- 7
	. Deux enfants .....	59	66	74	61	69	59	- 10
	. Trois enfants ou plus .....	64	74	69	65	72	65	- 7

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

nd : Données non disponibles.

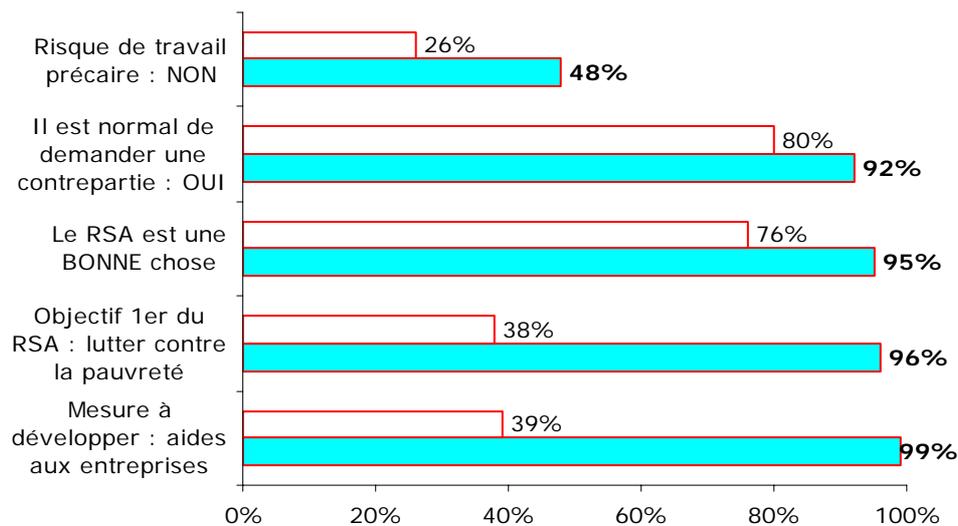
**Graphique A4**  
**Opinions caractéristiques des 27% de Français extrêmement satisfaits du RSA, dispositif idéal à leurs yeux pour favoriser le retour à l'emploi**



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Exemple de lecture : dans ce groupe, 98% des individus pensent que l'instauration du RSA est plutôt une bonne chose, contre 76% de l'ensemble de la population en moyenne.

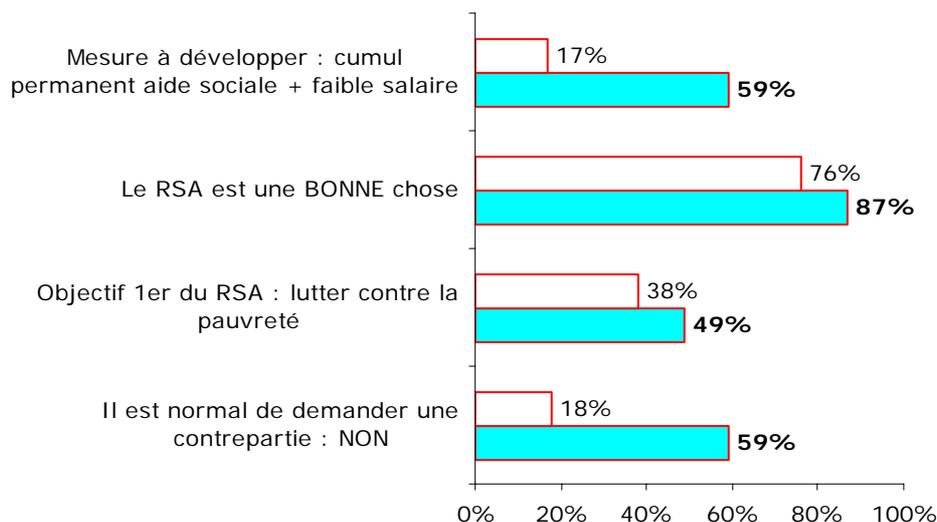
**Graphique A5**  
**Opinions caractéristiques des 13% de Français extrêmement satisfaits du RSA, vu comme un dispositif de lutte contre la pauvreté**



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Exemple de lecture : dans ce groupe, 96% des individus pensent que l'objectif principal du RSA est la lutte contre la pauvreté, contre 38% de l'ensemble de la population en moyenne.

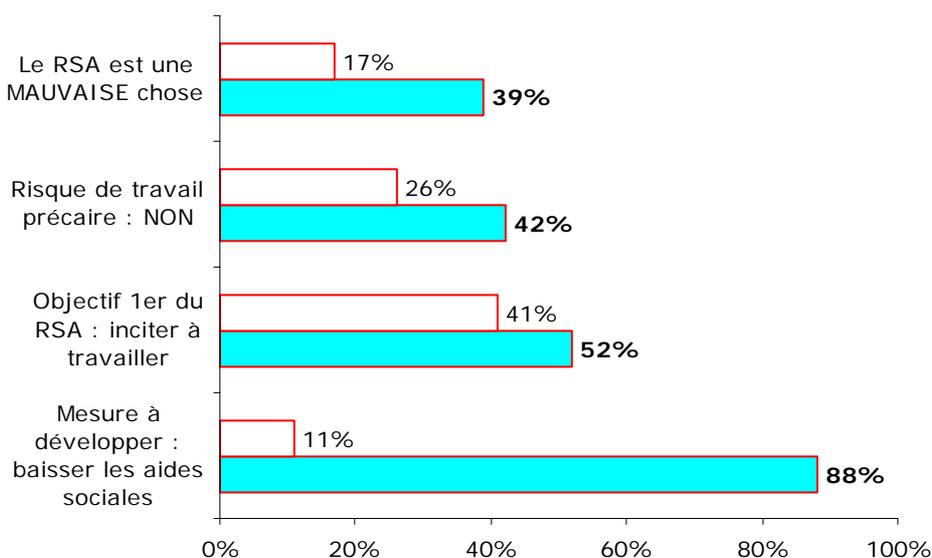
**Graphique A6**  
**Opinions caractéristiques des 22% de Français qui louent le RSA tout en critiquant l'insuffisance de l'intervention des pouvoirs publics**



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Exemple de lecture : dans ce groupe, 59% des individus pensent qu'aucune contrepartie ne doit être demandée aux personnes sans emploi bénéficiaires du RSA, contre 18% de l'ensemble de la population en moyenne.

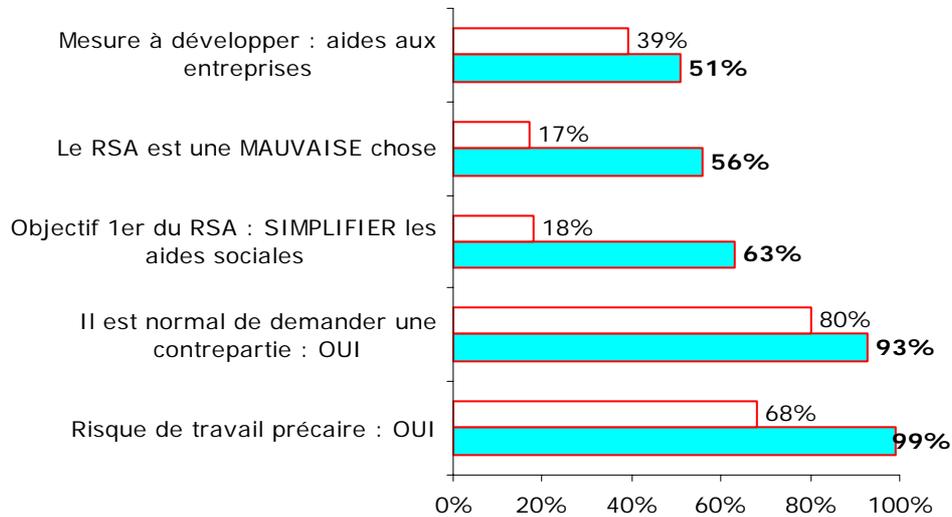
**Graphique A7**  
**Opinions caractéristiques des 12% de Français relativement critiques face au dispositif, contraire à leur souhait de baisser les aides sociales pour favoriser le retour à l'emploi**



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Exemple de lecture : dans ce groupe, 39% des individus pensent que l'instauration du RSA est plutôt une mauvaise chose, contre 17% de l'ensemble de la population en moyenne.

**Graphique A8**  
**Opinions caractéristiques des 18% de Français très critiques vis-à-vis du RSA,**  
**qui miseraient plutôt sur des aides aux entreprises pour faciliter le retour à**  
**l'emploi**



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

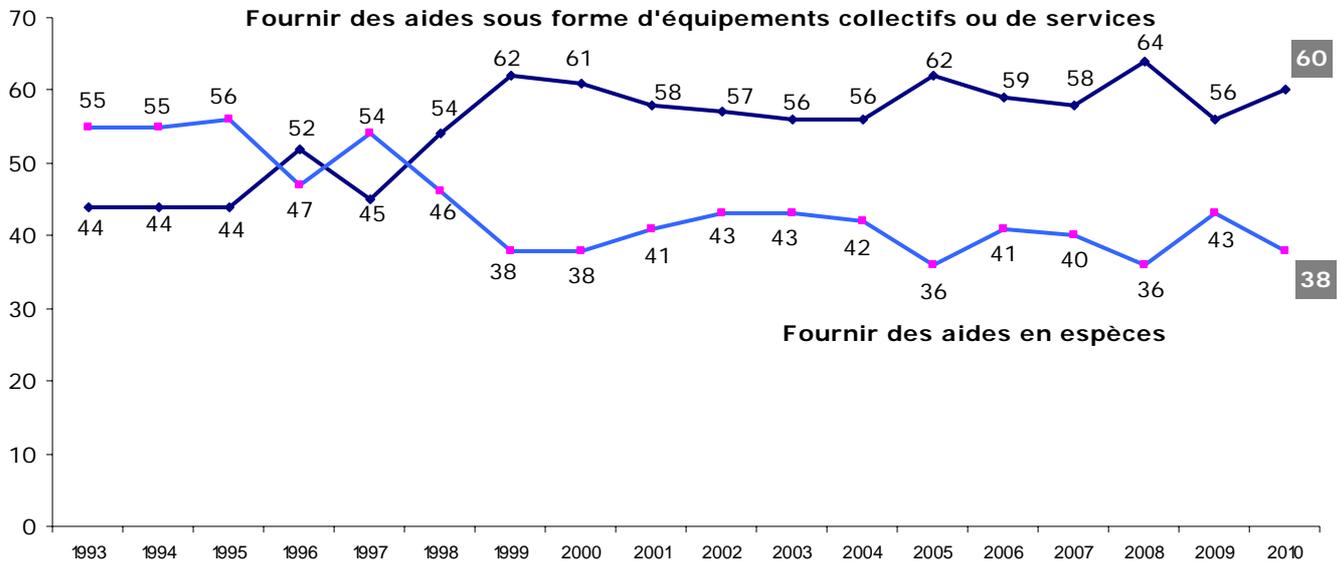
Exemple de lecture : dans ce groupe, 99% des individus craignent que le RSA développe le travail précaire ou mal payé, contre 68% de l'ensemble de la population en moyenne.

**Tableau A-18**  
**Proportion d'individus qui pensent qu'il est préférable, pour mieux aider les familles, « de leur fournir principalement des aides sous forme d'équipements collectifs et de services »**

(en %)		2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009 - 2010
<b>Ensemble</b> .....		<b>67</b>	<b>66</b>	<b>70</b>	<b>65</b>	<b>67</b>	<b>+ 2</b>
Sexe	. Homme .....	69	67	70	65	67	+ 2
	. Femme .....	65	64	70	64	68	+ 4
Age	. 18 - 24 ans .....	66	63	64	59	62	+ 3
	. 25 - 39 ans .....	62	65	70	65	66	+ 1
	. 40 - 59 ans .....	69	65	70	64	67	+ 3
	. 60 - 69 ans .....	70	<b>74</b>	<b>77</b>	<b>70</b>	<b>74</b>	+ 4
	. 70 ans et plus .....	69	66	69	68	70	+ 2
Diplôme	. Aucun, Cep .....	63	60	64	63	64	+ 1
	. Bepc .....	66	63	69	61	68	<b>+ 7</b>
	. Bac .....	68	68	69	64	67	+ 3
	. Diplôme du supérieur .....	<b>72</b>	<b>73</b>	<b>76</b>	<b>72</b>	70	- 2
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	70	<b>74</b>	<b>75</b>	69	70	+ 1
	. Cadre supérieur .....	71	68	<b>75</b>	<b>71</b>	66	- 5
	. Profession intermédiaire .....	70	<b>72</b>	<b>75</b>	<b>71</b>	<b>72</b>	+ 1
	. Employé .....	67	62	68	62	65	+ 3
	. Ouvrier .....	61	63	62	61	64	+ 3
	. Reste au foyer .....	58	56	65	55	61	+ 6
	. Retraité .....	<b>73</b>	<b>72</b>	73	69	<b>73</b>	+ 4
. Etudiant .....	62	58	68	59	62	+ 3	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	60	55	70	55	59	+ 4
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	60	63	65	60	64	+ 4
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	67	64	65	63	67	+ 4
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	<b>73</b>	68	69	68	<b>72</b>	+ 4
	. Supérieurs à 3 100 € .....	<b>72</b>	<b>75</b>	<b>81</b>	<b>71</b>	<b>74</b>	+ 3
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	64	63	69	63	70	<b>+ 7</b>
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	62	63	70	66	66	=
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	69	62	63	59	69	<b>+ 10</b>
	. Plus de 100 000 habitants .....	70	70	72	68	66	- 2
	. Paris et agglo. ....	70	69	73	65	67	+ 2
Allocataire	. Oui .....	59	58	64	56	60	+ 4
	. Non .....	<b>72</b>	70	74	<b>70</b>	<b>72</b>	+ 2
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	70	69	73	68	70	+ 2
	. Un enfant .....	67	64	65	66	66	=
	. Deux enfants .....	60	63	63	57	59	+ 2
	. Trois enfants ou plus .....	49	48	64	48	65	<b>+ 17</b>

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

**Graphique A9**  
**Entre les deux solutions suivantes,**  
**laquelle vous semble préférable pour mieux aider les familles ?**  
*(en %)*  
 - Champ : allocataires -



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

**Tableau A-19**  
**L'objectif que les prestations familiales devraient viser dans les années qui**  
**viennent**  
 - Début 2010 -

<i>(en %)</i>		Lutte contre les inégalités et la pauvreté	Aide à l'enfant et à la famille	Total (yc nsp)
<b>Ensemble .....</b>		<b>61</b>	<b>38</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	60	39	100
	. Femme .....	62	37	100
Age	. 18 - 24 ans .....	59	41	100
	. 25 - 39 ans .....	58	42	100
	. 40 - 59 ans .....	63	36	100
	. 60 - 69 ans .....	61	38	100
	. 70 ans et plus .....	63	36	100
Nombre idéal d'enfants	. Aucun .....	(86)	(14)	100
	. Un .....	<b>66</b>	34	100
	. Deux .....	63	37	100
	. Trois .....	58	41	100
	. Quatre et plus .....	56	<b>44</b>	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	62	38	100
	. Bepc .....	64	35	100
	. Bac .....	58	41	100
	. Diplôme du supérieur .....	58	41	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	64	35	100
	. Cadre supérieur .....	54	<b>44</b>	100
	. Profession intermédiaire .....	62	38	100
	. Employé .....	61	38	100
	. Ouvrier .....	62	37	100
	. Reste au foyer .....	60	40	100
	. Retraité .....	63	36	100
. Etudiant .....	59	41	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	65	35	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	<b>67</b>	33	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	62	37	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	58	42	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	55	<b>44</b>	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	58	40	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	63	37	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	<b>66</b>	34	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	59	41	100
	. Paris et aggl. ....	65	35	100
Allocataire	. Oui .....	61	38	100
	. Non .....	61	38	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	65	35	100
	. Est actuellement au chômage .....	60	40	100
. Non .....	61	38	100	
Perçoit RSA ?	. Oui .....	<b>67</b>	33	100
	. Non .....	61	39	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	63	36	100
	. Un enfant .....	57	42	100
	. Deux enfants .....	60	40	100
	. Trois enfants ou plus .....	51	<b>49</b>	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-20**  
**Pourcentage d'enquêtés estimant que le premier objectif des prestations familiales**  
**pour les années qui viennent est « la lutte contre la pauvreté et les inégalités »**

(en %)		2003	2005	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009 - 2010
<b>Ensemble</b> .....		<b>53</b>	<b>59</b>	<b>61</b>	<b>55</b>	<b>58</b>	<b>61</b>	<b>+ 3</b>
Sexe	. Homme .....	54	57	59	58	55	60	+ 5
	. Femme .....	53	64	59	58	55	62	+ 7
Age	. 18 - 24 ans .....	47	59	58	50	53	59	+ 6
	. 25 - 39 ans .....	55	59	58	59	55	58	+ 3
	. 40 - 59 ans .....	53	61	58	58	54	63	+ 9
	. 60 - 69 ans .....	54	64	62	62	59	61	+ 2
	. 70 ans et plus .....	55	59	61	59	56	63	+ 7
Diplôme	. Aucun, Cep .....	55	60	62	52	55	62	+ 7
	. Bepc .....	51	63	58	58	54	64	+ 10
	. Bac .....	57	62	58	58	56	58	+ 2
	. Diplôme du supérieur .....	52	55	58	63	56	58	+ 2
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	54	62	55	56	49	64	+ 15
	. Cadre supérieur .....	53	57	52	60	52	54	+ 2
	. Profession intermédiaire .....	54	57	64	59	58	62	+ 4
	. Employé .....	53	62	58	59	53	61	+ 8
	. Ouvrier .....	56	60	59	54	56	62	+ 6
	. Reste au foyer .....	54	69	55	55	53	60	+ 7
	. Retraité .....	54	59	61	61	56	63	+ 7
. Etudiant .....	43	57	62	56	61	59	- 2	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	60	63	58	57	58	65	+ 7
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	55	67	64	56	54	67	+ 13
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	51	65	59	58	56	62	+ 6
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	52	54	55	58	55	58	+ 3
	. Supérieurs à 3 100 € .....	54	54	58	58	55	55	=
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	51	56	54	58	52	58	+ 6
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	52	61	59	59	53	63	+ 10
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	56	64	67	54	57	66	+ 9
	. Plus de 100 000 habitants .....	55	59	59	57	53	59	+ 6
	. Paris et aggl. ....	53	66	61	60	66	65	- 1
Allocataire	. Oui .....	53	61	57	55	53	61	+ 8
	. Non .....	53	60	60	60	57	61	+ 4
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	54	61	60	59	58	63	+ 5
	. Un enfant .....	52	60	61	54	53	57	+ 4
	. Deux enfants .....	55	56	56	56	48	60	+ 12
	. Trois enfants ou plus .....	48	62	49	57	52	51	- 1

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

**Tableau A-21**  
**Quel type d'aides faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles ?**  
 - Début 2010 -

<i>(en %)</i>		Prestations en nature	Prestations en espèces	Avantages fiscaux liés aux enfants	Aménagements horaires dans les entreprises	Soutien et conseils	Total (yc autre et nsp)
<b>Ensemble</b> .....		<b>42</b>	<b>23</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	43	24	13	9	10	100
	. Femme .....	41	22	12	14	10	100
Age	. 18 - 24 ans .....	39	<b>32</b>	(12)	(9)	(9)	100
	. 25 - 39 ans .....	39	26	12	13	9	100
	. 40 - 59 ans .....	43	21	13	13	9	100
	. 60 - 69 ans .....	44	18	12	13	11	100
	. 70 ans et plus .....	<b>48</b>	19	11	(7)	13	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	39	26	11	10	14	100
	. Bepc .....	41	24	14	11	8	100
	. Bac .....	46	24	(8)	13	(8)	100
	. Diplôme du supérieur .....	44	18	14	13	10	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	36	18	(21)	(16)	(9)	100
	. Cadre supérieur .....	<b>49</b>	18	(14)	(11)	(5)	100
	. Profession intermédiaire .....	44	17	14	14	(10)	100
	. Employé .....	40	26	10	14	(8)	100
	. Ouvrier .....	40	<b>29</b>	14	(9)	(8)	100
	. Reste au foyer .....	36	<b>31</b>	(10)	14	(9)	100
	. Retraité .....	46	17	10	10	13	100
. Etudiant .....	37	<b>32</b>	(13)	(7)	(11)	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	34	<b>35</b>	(12)	(7)	(10)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € ...	39	26	9	12	14	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	39	25	13	13	9	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	45	19	14	11	10	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	<b>50</b>	14	15	13	(7)	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	42	19	15	11	10	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants ....	39	27	14	11	(8)	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants .	<b>47</b>	22	(10)	(10)	(10)	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	43	26	9	12	10	100
	. Paris et agglo. ....	40	19	15	14	11	100
Allocataire	. Oui .....	38	<b>30</b>	12	11	8	100
	. Non .....	44	19	13	12	11	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	34	<b>31</b>	12	12	(10)	100
	. Est actuellement au chômage.	39	<b>30</b>	(12)	14	(5)	100
	. Non .....	44	21	13	11	10	100
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	32	<b>45</b>	(8)	(6)	(8)	100
	. Non .....	39	28	12	12	8	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	44	21	12	11	10	100
	. Un enfant .....	43	20	15	14	(9)	100
	. Deux enfants .....	36	<b>28</b>	14	13	(9)	100
	. Trois enfants ou plus .....	34	<b>36</b>	(10)	(13)	(6)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-22**  
**Les politiques familiales ont pour objectif d'apporter une aide aux familles ayant des enfants à charge. Ces charges varient bien sûr en fonction de l'âge des enfants. Si vous deviez décider des priorités à accorder aujourd'hui à la politique familiale, quels types d'aides pensez-vous qu'il faudrait augmenter en priorité ?**

- Début 2010 -

(en %)		Augmenter les aides aux familles ayant un enfant ...						Total (yc autre et nsp)
		étudiant	au collège ou au lycée	en bas âge	à la recherche d'un emploi	qui début dans la vie active	à l'école primaire	
<b>Ensemble</b> .....		<b>32</b>	<b>21</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	32	19	17	13	12	5	100
	. Femme .....	32	23	14	15	12	4	100
Age	. 18 - 24 ans .....	35	20	19	(11)	(9)	(5)	100
	. 25 - 39 ans .....	28	<b>26</b>	<b>20</b>	8	10	7	100
	. 40 - 59 ans .....	34	20	13	17	13	(2)	100
	. 60 - 69 ans .....	30	19	15	15	14	(4)	100
	. 70 ans et plus .....	33	18	13	18	12	(3)	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	30	23	17	16	9	(4)	100
	. Bepc .....	28	23	14	15	14	4	100
	. Bac .....	35	19	13	13	13	(4)	100
	. Diplôme du supérieur .....	<b>37</b>	18	18	12	9	(4)	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	<b>40</b>	(20)	(10)	(12)	(12)	(5)	100
	. Cadre supérieur .....	<b>39</b>	(17)	19	(11)	(8)	(1)	100
	. Profession intermédiaire .....	<b>37</b>	21	16	13	(10)	(3)	100
	. Employé .....	28	22	15	12	16	(6)	100
	. Ouvrier .....	25	<b>27</b>	18	13	11	(5)	100
	. Reste au foyer .....	28	21	19	17	(10)	(5)	100
	. Retraité .....	31	19	13	17	14	(3)	100
. Etudiant .....	<b>41</b>	(22)	(14)	(9)	(8)	(5)	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	24	21	<b>22</b>	(13)	15	(4)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € ...	26	23	19	16	10	(4)	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € ..	35	21	13	15	9	(5)	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € ..	31	22	17	12	13	(6)	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	36	22	14	12	11	(3)	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	<b>37</b>	20	13	13	12	(2)	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants ....	32	20	14	17	12	(5)	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants ..	35	18	16	15	11	(3)	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	32	22	17	14	11	(4)	100
	. Paris et agglo. ....	22	24	18	11	14	(8)	100
Allocataire	. Oui .....	30	21	<b>20</b>	13	10	5	100
	. Non .....	34	21	13	14	12	3	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	26	<b>26</b>	<b>21</b>	(11)	(12)	(4)	100
	. Est actuellement au chômage	28	22	19	(12)	(13)	(4)	100
	. Non .....	33	20	14	15	12	4	100
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	(26)	(23)	(28)	(12)	9	(0)	100
	. Non .....	30	21	19	14	10	6	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	32	20	15	15	12	4	100
	. Un enfant .....	34	20	15	13	13	(4)	100
	. Deux enfants .....	31	24	14	13	(11)	(6)	100
	. Trois enfants ou plus .....	33	<b>27</b>	(19)	(6)	(8)	(5)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-23**  
**Si vous deviez décider des priorités à accorder aujourd'hui à la politique familiale,**  
**quel type d'aides, en contrepartie, réduiriez-vous en priorité ?**  
 - Début 2010 -

(en %)		Réduire les aides aux familles ayant un enfant ...						Total (y compris autre et nsp)
		qui débute dans la vie active	à l'école primaire	en bas âge	à la recherche d'un emploi	étudiant	au collège ou au lycée	
<b>Ensemble .....</b>		<b>27</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	28	20	21	10	6	4	100
	. Femme .....	27	26	18	8	5	4	100
Age	. 18 - 24 ans .....	30	20	14	14	(8)	(6)	100
	. 25 - 39 ans .....	33	19	16	12	6	(3)	100
	. 40 - 59 ans .....	26	27	21	6	(4)	(4)	100
	. 60 - 69 ans .....	24	26	24	(6)	(5)	(5)	100
	. 70 ans et plus .....	22	22	22	(9)	(6)	(6)	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	28	22	21	(6)	(7)	(6)	100
	. Bepc .....	26	23	24	9	4	(3)	100
	. Bac .....	28	23	15	10	(6)	(5)	100
	. Diplôme du supérieur .....	28	25	15	9	6	(5)	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	30	(23)	(21)	(12)	(1)	(3)	100
	. Cadre supérieur .....	29	21	(15)	(10)	(6)	(3)	100
	. Profession intermédiaire .....	29	27	16	(9)	(4)	(5)	100
	. Employé .....	28	25	18	10	(5)	(4)	100
	. Ouvrier .....	31	20	22	(7)	(7)	(3)	100
	. Reste au foyer .....	29	24	19	(7)	(5)	(4)	100
	. Retraité .....	23	23	24	7	6	(5)	100
. Etudiant .....	25	(21)	(18)	(12)	(9)	(7)	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	29	22	15	(6)	(8)	(5)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € ...	27	22	19	10	(6)	(6)	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €	26	24	24	9	(4)	(3)	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €	31	24	19	10	(5)	(3)	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	26	27	20	(7)	(6)	(3)	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	28	21	24	7	(5)	(3)	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants ....	28	24	18	(8)	(6)	(4)	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants .	25	33	16	(8)	(5)	(4)	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	28	24	22	10	6	(4)	100
	. Paris et agglo. ....	26	15	14	10	(6)	(7)	100
Allocataire	. Oui .....	31	22	18	10	6	(3)	100
	. Non .....	26	24	20	8	5	5	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	35	19	15	11	(5)	(3)	100
	. Est actuellement au chômage	27	22	18	(11)	(9)	(2)	100
	. Non .....	26	24	20	8	5	5	100
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	31	(14)	(22)	(9)	(8)	(5)	100
	. Non .....	31	23	17	10	6	2	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	26	23	19	9	6	5	100
	. Un enfant .....	28	29	19	(8)	(3)	(1)	100
	. Deux enfants .....	30	25	19	(8)	(5)	(2)	100
	. Trois enfants ou plus .....	33	(17)	(21)	(7)	(6)	(3)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-24**  
**Les types d'aides à augmenter et à réduire : solde des réponses**  
 - Début 2010 -

(en %)		Les aides aux familles ayant un enfant ...						Total (yc autre et nsp)
		étudiant	au collège ou au lycée	à la recherche d'un emploi	en bas âge	qui débuté dans la vie active	à l'école primaire	
<b>Ensemble</b> .....		<b>+ 27</b>	<b>+ 17</b>	<b>+ 5</b>	<b>- 4</b>	<b>- 16</b>	<b>- 19</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	+ 26	+ 15	+ 3	- 4	- 16	- 15	100
	. Femme .....	+ 27	+ 18	+ 7	- 4	- 15	- 23	100
Age	. 18 - 24 ans .....	(+ 27)	(+ 14)	(- 3)	+ 5	(- 21)	(- 15)	100
	. 25 - 39 ans .....	+ 22	(+ 22)	- 3	+ 5	<b>- 23</b>	- 13	100
	. 40 - 59 ans .....	(+ 30)	(+ 16)	<b>+ 11</b>	<b>- 9</b>	- 13	(- 24)	100
	. 60 - 69 ans .....	(+ 25)	(+ 15)	(+ 10)	<b>- 10</b>	- 10	(- 21)	100
	. 70 ans et plus .....	(+ 27)	(+ 12)	(+ 9)	<b>- 9</b>	- 10	(- 19)	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	(+ 23)	(+ 17)	(+ 10)	- 4	- 19	(- 19)	100
	. Bepc .....	+ 24	(+ 20)	+ 6	<b>- 10</b>	- 12	- 19	100
	. Bac .....	(+ 29)	(+ 15)	+ 3	- 1	- 14	(- 19)	100
	. Diplôme du supérieur .....	+ 31	(+ 13)	+ 2	+ 3	- 19	(- 21)	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	(+ 40)	(+ 16)	(=)	(- 11)	(- 18)	(- 18)	100
	. Cadre supérieur .....	(+ 34)	(+ 13)	(+ 1)	(+ 4)	(- 22)	(- 20)	100
	. Profession intermédiaire .....	(+ 32)	(+ 16)	(+ 4)	=	(- 19)	(- 24)	100
	. Employé .....	(+ 23)	(+ 18)	+ 2	- 2	- 12	(- 18)	100
	. Ouvrier .....	(+ 19)	(+ 23)	(+ 7)	- 4	(- 20)	(- 15)	100
	. Reste au foyer .....	(+ 23)	(+ 17)	(+ 10)	=	(- 19)	(- 19)	100
	. Retraité .....	+ 25	(+ 14)	+ 9	<b>- 11</b>	- 9	(- 20)	100
. Etudiant .....	(+ 32)	(+ 15)	(- 2)	(- 4)	(- 17)	(- 16)	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	(+ 16)	(+ 15)	(+ 7)	+ 7	- 14	(- 18)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € ...	(+ 19)	(+ 17)	+ 6	=	- 17	(- 18)	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €	(+ 31)	(+ 18)	+ 6	<b>- 11</b>	- 17	(- 19)	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €	(+ 25)	(+ 19)	+ 2	- 2	- 18	(- 18)	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	(+ 30)	(+ 19)	(+ 5)	- 6	- 15	(- 23)	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	(+ 32)	(+ 17)	+ 5	<b>- 10</b>	- 16	(- 19)	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants ....	(+ 25)	(+ 16)	(+ 8)	- 4	- 16	(- 20)	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants .	(+ 30)	(+ 14)	(+ 8)	=	(- 14)	(- 30)	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	+ 26	(+ 18)	+ 5	- 5	- 17	(- 21)	100
	. Paris et aggl. ....	(+ 16)	(+ 17)	+ 1	+ 4	- 12	(- 7)	100
Allocataire	. Oui .....	+ 24	(+ 19)	(+ 4)	+ 2	<b>- 21</b>	- 16	100
	. Non .....	+ 28	+ 16	+ 6	- 7	- 13	- 21	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	(+ 21)	(+ 23)	(=)	+ 6	<b>- 23</b>	(- 15)	100
	. Est actuellement au chômage	(+ 19)	(+ 20)	(+ 2)	+ 2	(- 14)	(- 18)	100
	. Non .....	+ 28	+ 15	+ 7	- 6	- 14	- 20	100
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	(+ 18)	(+ 18)	(+ 3)	(+ 5)	(- 22)	(- 14)	100
	. Non .....	+ 24	+ 19	+ 4	+ 1	- 20	- 17	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	+ 26	+ 15	+ 6	- 4	- 14	- 19	100
	. Un enfant .....	(+ 30)	(+ 18)	(+ 6)	- 4	- 15	(- 25)	100
	. Deux enfants .....	(+ 26)	(+ 21)	(+ 5)	- 5	(- 19)	(- 18)	100
	. Trois enfants ou plus .....	(+ 27)	(+ 24)	(- 1)	(- 2)	(- 25)	(- 12)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-25**  
**Avec laquelle de ces deux propositions êtes-vous le plus d'accord ?**

(en %)		Il est normal de favoriser les parents de familles nombreuses au moment de la retraite	Il est préférable d'aider les familles quand les enfants sont encore à la charge des parents ...	Total (yc nsp)	<i>Evolution 2008-2010</i> <i>« il est préférable d'aider les familles quand les enfants sont encore à charge »</i>
<b>Ensemble .....</b>		<b>26</b>	<b>73</b>	<b>100</b>	<b>+ 2</b>
Sexe	. Homme .....	27	71	100	=
	. Femme .....	24	74	100	+ 3
Age	. 18 - 24 ans .....	24	75	100	=
	. 25 - 39 ans .....	21	<b>78</b>	100	+ 1
	. 40 - 59 ans .....	27	72	100	+ 1
	. 60 - 69 ans .....	29	70	100	+ 1
	. 70 ans et plus .....	29	67	100	<b>+ 7</b>
Diplôme	. Aucun, Cep .....	<b>31</b>	67	100	- 10
	. Bepc .....	26	72	100	- 7
	. Bac .....	22	76	100	+ 1
	. Diplôme du supérieur .....	24	75	100	+ 6
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	28	70	100	<b>+ 8</b>
	. Cadre supérieur .....	21	77	100	<b>+ 13</b>
	. Profession intermédiaire .....	20	<b>79</b>	100	=
	. Employé .....	20	<b>79</b>	100	<b>+ 20</b>
	. Ouvrier .....	<b>31</b>	69	100	+ 3
	. Reste au foyer .....	<b>33</b>	67	100	- 7
	. Retraité .....	27	70	100	- 4
	. Etudiant .....	27	71	100	- 5
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	<b>31</b>	67	100	- 7
	. Entre 900 et 1 500 € .....	29	69	100	- 6
	. Entre 1 500 et 2 300 € .....	27	71	100	+ 7
	. Entre 2 300 et 3 100 € .....	27	73	100	+ 3
	. Supérieurs à 3 100 € .....	20	<b>79</b>	100	<b>+ 9</b>
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 hab. ....	20	77	100	+ 3
	. De 2 000 à 20 000 hab. ....	22	77	100	<b>+ 8</b>
	. De 20 000 à 100 000 hab. ....	29	69	100	+ 1
	. Plus de 100 000 hab. ....	30	70	100	- 6
	. Paris et agglo. ....	28	69	100	- 10
Allocataire	. Oui .....	25	74	100	=
	. Non .....	26	72	100	+ 1
A connu une période de chômage	. Oui .....	27	72	100	Nd
	. Est actuellement au chômage	19	<b>80</b>	100	Nd
	. Non .....	26	72	100	Nd
Perçoit RSA ?	. Oui .....	(35)	64	100	Nd
	. Non .....	24	75	100	Nd
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun enfant .....	27	71	100	=
	. Un enfant .....	24	75	100	=
	. Deux enfants .....	20	<b>79</b>	100	+ 2
	. Trois enfants et plus .....	28	71	100	=

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

Nd : données non disponibles.

**Tableau A-26 – Proportion d'individus qui pensent que  
« Dans le système actuel, les plus désavantagés par les prestations familiales sont  
les classes moyennes »**

(en %)		2004	2005	2008	2010	Evolution 2008-2010
<b>Ensemble</b> .....		<b>82</b>	<b>84</b>	<b>83</b>	<b>86</b>	<b>+ 3</b>
Sexe	. Homme .....	80	83	81	85	+ 4
	. Femme .....	82	84	86	87	+ 1
Age	. 18 - 24 ans .....	80	83	77	78	+ 1
	. 25 - 39 ans .....	82	83	85	87	+ 2
	. 40 - 59 ans .....	82	87	84	87	+ 3
	. 60 - 69 ans .....	80	83	<b>88</b>	86	- 2
	. 70 ans et plus .....	79	81	80	83	+ 3
Diplôme	. Aucun, Cep .....	78	81	81	84	+ 3
	. Bepc .....	82	84	82	87	+ 5
	. Bac .....	81	84	85	86	+ 1
	. Diplôme du supérieur .....	84	86	86	85	- 1
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	80	81	87	88	+ 1
	. Cadre supérieur .....	78	<b>86</b>	80	82	+ 2
	. Profession intermédiaire .....	85	<b>89</b>	<b>88</b>	88	=
	. Employé .....	86	83	86	87	+ 1
	. Ouvrier .....	80	84	81	89	<b>+ 8</b>
	. Reste au foyer .....	81	83	82	84	+ 2
	. Retraité .....	79	82	82	84	+ 2
. Etudiant .....	75	85	78	82	+ 4	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	76	78	85	78	- 7
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	80	84	76	82	+ 6
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	82	86	83	86	+ 3
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	<b>87</b>	85	<b>89</b>	90	+ 1
	. Supérieurs à 3 100 € .....	82	87	85	<b>91</b>	+ 6
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	82	85	85	86	+ 1
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	77	84	82	89	+ 7
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	<b>89</b>	81	78	87	<b>+ 9</b>
	. Plus de 100 000 habitants .....	83	85	84	83	- 1
	. Paris et agglo. ....	74	82	83	83	=
Allocataire	. Oui .....	82	83	83	86	+ 3
	. Non .....	81	85	83	86	+ 3
A connu une période de chômage	. Oui .....	Nd	Nd	Nd	82	Nd
	. Est actuellement au chômage .....	78	85	78	81	+ 3
	. Non .....	Nd	Nd	Nd	87	Nd
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	79	83	83	83	=
	. Un enfant .....	85	84	85	90	+ 5
	. Deux enfants .....	<b>88</b>	<b>90</b>	84	<b>91</b>	+ 7
	. Trois enfants ou plus .....	81	79	82	<b>92</b>	<b>+ 10</b>

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Nd : données non disponibles.

**Tableau A-27 – Proportion d'individus qui pensent que  
« Il y a trop de prestations familiales qui ne sont versées qu'aux plus défavorisés »**

(en %)		2004	2005	2008	2010	Evolution 2008-2010
<b>Ensemble .....</b>		<b>38</b>	<b>42</b>	<b>45</b>	<b>54</b>	<b>+ 9</b>
Sexe	. Homme .....	36	41	42	53	+ 11
	. Femme .....	40	43	47	54	+ 7
Age	. 18 - 24 ans .....	35	44	46	55	+ 9
	. 25 - 39 ans .....	<b>43</b>	46	42	<b>59</b>	<b>+ 17</b>
	. 40 - 59 ans .....	37	41	46	52	+ 6
	. 60 - 69 ans .....	36	35	44	52	+ 8
	. 70 ans et plus .....	35	42	46	48	+ 2
Diplôme	. Aucun, Cep .....	37	43	48	56	+ 8
	. Bepc .....	40	45	45	58	+ 13
	. Bac .....	39	40	43	54	+ 11
	. Diplôme du supérieur .....	36	38	42	45	+ 3
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	<b>48</b>	38	<b>50</b>	53	+ 3
	. Cadre supérieur .....	27	<b>35</b>	37	43	+ 6
	. Profession intermédiaire .....	39	<b>47</b>	44	51	+ 7
	. Employé .....	<b>45</b>	<b>45</b>	48	<b>62</b>	<b>+ 14</b>
	. Ouvrier .....	40	<b>48</b>	45	<b>61</b>	<b>+ 16</b>
	. Reste au foyer .....	41	38	47	55	+ 8
	. Retraité .....	34	40	43	49	+ 6
. Etudiant .....	29	40	41	54	+ 13	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	33	37	45	48	+ 3
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	39	46	40	51	+ 11
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	37	41	44	56	+ 12
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	<b>44</b>	45	<b>50</b>	<b>60</b>	+ 10
	. Supérieurs à 3 100 € .....	40	43	43	51	+ 8
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	41	45	44	54	+ 10
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	37	42	43	<b>59</b>	<b>+ 16</b>
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	42	39	43	50	+ 7
	. Plus de 100 000 habitants .....	37	44	49	52	+ 3
	. Paris et agglo. ....	32	38	40	54	<b>+ 14</b>
Allocataire	. Oui .....	39	43	44	54	+ 10
	. Non .....	38	42	45	54	+ 9
A connu une période de chômage	. Oui .....	nd	nd	nd	55	Nd
	. Est actuellement au chômage .....	31	39	38	50	+ 12
	. Non .....	nd	nd	nd	54	Nd
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	36	40	44	51	+ 7
	. Un enfant .....	<b>47</b>	46	48	<b>63</b>	<b>+ 15</b>
	. Deux enfants .....	<b>43</b>	<b>51</b>	46	<b>59</b>	+ 13
	. Trois enfants ou plus .....	36	41	40	55	<b>+ 15</b>

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Nd : données non disponibles.

**Tableau A-28 – Proportion d'individus qui pensent que  
« Beaucoup de gens font de fausses déclarations pour toucher les prestations  
familiales »**

(en %)		1996	2007	2008	2010	Evolution 2008-2010
<b>Ensemble</b> .....		<b>61</b>	<b>76</b>	<b>79</b>	<b>73</b>	<b>- 6</b>
<b>Sexe</b>	. Homme .....	61	76	77	73	- 4
	. Femme .....	61	77	80	73	- 7
<b>Age</b>	. 18 - 24 ans .....	<b>68</b>	73	<b>84</b>	76	- 8
	. 25 - 39 ans .....	63	77	78	75	- 3
	. 40 - 59 ans .....	58	76	77	71	- 6
	. 60 - 69 ans .....	61	79	80	74	- 6
	. 70 ans et plus .....	59	77	80	75	- 5
<b>Diplôme</b>	. Aucun, Cep .....	65	<b>82</b>	83	<b>79</b>	- 4
	. Bepc .....	65	<b>82</b>	83	<b>80</b>	- 3
	. Bac .....	61	70	76	73	- 3
	. Diplôme du supérieur .....	49	68	72	58	<b>- 14</b>
<b>Profession catégorie sociale</b>	. Indépendant .....	54	74	75	76	+ 1
	. Cadre supérieur .....	50	60	65	46	<b>- 19</b>
	. Profession intermédiaire .....	58	71	73	64	- 9
	. Employé .....	65	<b>82</b>	83	<b>81</b>	- 2
	. Ouvrier .....	<b>66</b>	<b>81</b>	81	<b>84</b>	+ 3
	. Reste au foyer .....	<b>67</b>	78	80	76	- 4
	. Retraité .....	59	79	80	74	- 6
. Etudiant .....	58	68	<b>86</b>	73	<b>- 13</b>	
<b>Revenu mensuel du foyer</b>	. Inférieurs à 900 € .....	<b>67</b>	77	80	74	- 6
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	<b>67</b>	77	83	76	- 7
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	64	78	80	76	- 4
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	59	<b>81</b>	79	<b>79</b>	=
	. Supérieurs à 3 100 € .....	57	73	73	64	- 9
<b>Lieu de résidence</b>	. Moins de 2 000 habitants .....	59	75	78	75	- 3
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	59	78	81	<b>78</b>	- 3
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	64	<b>81</b>	83	77	- 6
	. Plus de 100 000 habitants .....	65	76	81	73	- 8
	. Paris et agglo. ....	59	74	70	63	- 7
<b>Allocataire</b>	. Oui .....	62	75	80	75	- 5
	. Non .....	61	77	79	73	- 6
<b>A connu une période de chômage</b>	. Oui .....	Nd	Nd	Nd	74	Nd
	. Est actuellement au chômage .....	67	76	80	73	- 7
	. Non .....	Nd	Nd	Nd	73	Nd
<b>Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)</b>	. Aucun .....	Nd	76	79	73	- 6
	. Un enfant .....	Nd	76	77	76	- 1
	. Deux enfants .....	Nd	78	80	75	- 5
	. Trois enfants ou plus .....	Nd	79	79	69	- 10

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Nd : données non disponibles.

**Tableau A-29**  
**Quand un parent s'arrête momentanément de travailler pour garder son jeune enfant,**  
**pendant combien de temps après la naissance pensez-vous qu'il soit souhaitable**  
**qu'il interrompe son activité ?**

- Début 2010 -

(en %)		Trois mois	Six mois	Un an	Deux ou trois ans	Une durée fixe pouvant être fractionnée	Total (yc autre et nsp)
<b>Ensemble .....</b>		<b>5</b>	<b>18</b>	<b>25</b>	<b>41</b>	<b>10</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	6	19	27	36	10	100
	. Femme .....	5	16	24	46	9	100
Age	. 18 - 24 ans .....	(6)	27	29	28	(10)	100
	. 25 - 39 ans .....	(6)	20	27	36	10	100
	. 40 - 59 ans .....	(4)	16	24	44	11	100
	. 60 - 69 ans .....	(6)	13	23	47	(10)	100
	. 70 ans et plus .....	(6)	15	24	47	(4)	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	(6)	18	22	48	(4)	100
	. Bepc .....	6	14	25	47	8	100
	. Bac .....	(6)	20	27	33	13	100
	. Diplôme du supérieur .....	(4)	22	26	33	14	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	(9)	(20)	(28)	31	(11)	100
	. Cadre supérieur .....	(5)	22	29	30	(15)	100
	. Profession intermédiaire .....	(4)	20	25	39	(11)	100
	. Employé .....	(5)	19	25	40	9	100
	. Ouvrier .....	(6)	16	26	43	(9)	100
	. Reste au foyer .....	(2)	(12)	20	57	(8)	100
	. Retraité .....	7	14	24	45	7	100
. Etudiant .....	(5)	28	29	25	(11)	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	(3)	22	20	41	(11)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	(6)	16	24	45	(7)	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	(6)	15	29	42	7	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	(6)	17	25	42	10	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	(5)	20	24	37	14	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	(6)	14	27	42	10	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	(6)	16	25	43	9	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	(6)	15	18	48	(11)	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	5	21	25	39	9	100
	. Paris et agglo. ....	(4)	23	29	35	(8)	100
Allocataire	. Oui .....	5	16	24	43	11	100
	. Non .....	6	18	26	40	8	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	(4)	17	28	39	(10)	100
	. Est actuellement au chômage .....	(4)	(16)	22	45	(13)	100
	. Non .....	5	18	25	41	9	100
Présence au domicile d'au moins un enfant ...	. de moins de trois ans .....	(9)	(16)	22	42	(11)	100
	. de moins de six ans .....	(6)	18	22	44	11	100
	. de moins de dix ans .....	(6)	17	26	40	11	100
	. de moins de seize ans .....	(5)	17	25	42	12	100
	. de moins de vingt ans .....	5	17	25	41	12	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	6	18	25	41	8	100
	. Un enfant .....	(4)	22	28	36	(9)	100
	. Deux enfants .....	(6)	15	25	42	12	100
	. Trois enfants ou plus .....	(4)	(11)	(20)	49	(16)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles : ils doivent être considérés avec précaution.

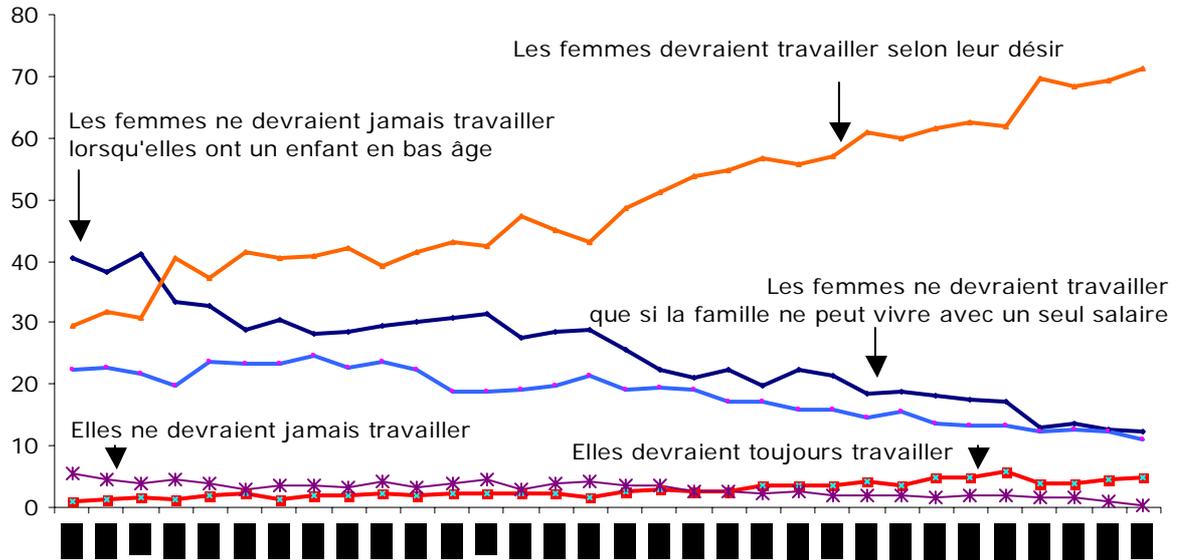
**Tableau A-30**  
**Dans les familles ayant de jeunes enfants, si l'un des parents bénéficie d'un congé parental, faut-il privilégier, selon vous ...**  
 - Début 2010 -

(en %)		Un congé de trois ans, rémunéré de façon forfaitaire	Un congé moins long, indemnisé à hauteur du SMIC	Un congé plus court, mais encore mieux indemnisé	Total (yc nsp)
<b>Ensemble</b> .....		<b>42</b>	<b>39</b>	<b>18</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	42	38	17	100
	. Femme .....	42	39	17	100
Age	. 18 - 24 ans .....	33	<b>49</b>	15	100
	. 25 - 39 ans .....	42	40	17	100
	. 40 - 59 ans .....	40	39	19	100
	. 60 - 69 ans .....	<b>49</b>	34	16	100
	. 70 ans et plus .....	<b>48</b>	33	17	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	<b>47</b>	36	16	100
	. Bepc .....	42	38	18	100
	. Bac .....	40	42	16	100
	. Diplôme du supérieur .....	40	39	19	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	43	40	(15)	100
	. Cadre supérieur .....	37	<b>45</b>	(17)	100
	. Profession intermédiaire .....	37	41	20	100
	. Employé .....	38	42	19	100
	. Ouvrier .....	42	38	19	100
	. Reste au foyer .....	<b>49</b>	35	14	100
	. Retraité .....	<b>48</b>	33	17	100
. Etudiant .....	36	<b>49</b>	(12)	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	<b>47</b>	35	(13)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	44	39	15	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	38	43	18	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	<b>47</b>	37	15	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	40	38	22	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	44	38	15	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	44	36	17	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	<b>50</b>	33	17	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	42	40	18	100
	. Paris et agglo. ....	32	<b>44</b>	22	100
Allocataire	. Oui .....	44	39	16	100
	. Non .....	41	38	18	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	40	41	18	100
	. Est actuellement au chômage .....	43	<b>44</b>	(11)	100
	. Non .....	42	38	18	100
Présence au domicile d'au moins un enfant ...	. de moins de trois ans .....	45	39	(15)	100
	. de moins de six ans .....	42	40	17	100
	. de moins de dix ans .....	42	41	16	100
	. de moins de seize ans .....	42	40	17	100
	. de moins de vingt ans .....	42	40	18	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	42	38	17	100
	. Un enfant .....	37	41	22	100
	. Deux enfants .....	43	41	15	100
	. Trois enfants ou plus .....	<b>50</b>	35	(14)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Graphique A10**  
**Des opinions diverses peuvent être exprimées à propos du travail des femmes.**  
**Quel est le point de vue qui semble correspondre le mieux au vôtre ?**



**Tableau A-31**  
**Quel vous semble être le mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant de moins d'un an, lorsque les parents travaillent ?**

- Première réponse -

(en %)		Garde par les grands-parents, un membre de la famille	Assistante maternelle agréée	Crèche	Garde à domicile par une personne rémunérée	Total (yc nsp)
<b>Ensemble .....</b>		<b>31</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>11</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	32	30	29	9	100
	. Femme .....	29	30	28	13	100
Age	. 18 - 24 ans .....	40	22	31	(7)	100
	. 25 - 39 ans .....	32	32	27	9	100
	. 40 - 59 ans .....	26	31	30	12	100
	. 60 - 69 ans .....	31	23	32	14	100
	. 70 ans et plus .....	33	35	21	12	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	37	29	25	9	100
	. Bepc .....	33	32	26	10	100
	. Bac .....	28	25	35	13	100
	. Diplôme du supérieur .....	24	31	31	13	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	(25)	34	(23)	(17)	100
	. Cadre supérieur .....	22	32	30	(15)	100
	. Profession intermédiaire .....	22	29	36	12	100
	. Employé .....	32	33	25	10	100
	. Ouvrier .....	35	30	27	(8)	100
	. Reste au foyer .....	39	24	24	(12)	100
	. Retraité .....	30	31	28	10	100
. Etudiant .....	35	(21)	35	(9)	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	36	25	29	(10)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € ....	36	28	25	11	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € ..	32	30	29	9	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € ..	29	27	32	12	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	23	34	29	14	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	32	40	16	11	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	31	34	22	13	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants ..	27	34	26	13	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	29	25	37	9	100
	. Paris et aggl. ....	34	15	40	11	100
Allocataire	. Oui .....	31	31	27	10	100
	. Non .....	30	29	29	11	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	34	30	29	(8)	100
	. Est actuellement au chômage ..	38	27	26	(9)	100
	. Non .....	29	30	29	12	100
Présence au domicile d'au moins un enfant ...	. de moins de trois ans .....	32	36	21	(11)	100
	. de moins de six ans .....	32	35	23	(10)	100
	. de moins de dix ans .....	33	36	22	9	100
	. de moins de seize ans .....	31	35	23	10	100
	. de moins de vingt ans .....	30	36	23	11	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	31	27	31	11	100
	. Un enfant .....	30	35	26	(9)	100
	. Deux enfants .....	31	38	21	(10)	100
	. Trois enfants ou plus .....	30	32	23	(15)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-32**  
**Quel vous semble être le mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant de moins d'un an, lorsque les parents travaillent ? Et en second ?**

- Réponses cumulées -

(en %)		Assistante maternelle agrée	Crèche	Garde par les grands- parents, un membre de la famille	Garde à domicile par une personne rémunérée
<b>Ensemble</b> .....		<b>65</b>	<b>56</b>	<b>48</b>	<b>29</b>
Sexe	. Homme .....	65	56	50	27
	. Femme .....	65	56	47	31
Age	. 18 - 24 ans .....	54	<b>68</b>	<b>58</b>	20
	. 25 - 39 ans .....	67	53	51	28
	. 40 - 59 ans .....	67	57	42	32
	. 60 - 69 ans .....	61	57	51	28
	. 70 ans et plus .....	67	51	49	31
Diplôme	. Aucun, Cep .....	66	53	<b>57</b>	23
	. Bepc .....	64	55	52	28
	. Bac .....	59	<b>61</b>	46	31
	. Diplôme du supérieur .....	69	58	37	33
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	65	55	43	<b>35</b>
	. Cadre supérieur .....	<b>71</b>	56	38	<b>36</b>
	. Profession intermédiaire .....	67	60	38	31
	. Employé .....	66	52	51	29
	. Ouvrier .....	66	55	<b>54</b>	24
	. Reste au foyer .....	62	55	<b>55</b>	28
	. Retraité .....	65	55	48	29
. Etudiant .....	51	<b>73</b>	52	24	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	56	59	<b>59</b>	25
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	63	56	50	29
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	68	57	48	26
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	68	53	48	30
	. Supérieurs à 3 100 € .....	65	55	43	<b>34</b>
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	<b>70</b>	49	46	33
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	66	53	47	32
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	<b>70</b>	52	48	29
	. Plus de 100 000 habitants .....	63	<b>64</b>	49	23
	. Paris et aggl. ....	54	<b>62</b>	51	29
Allocataire	. Oui .....	63	57	49	30
	. Non .....	66	56	47	29
A connu une période de chômage	. Oui .....	65	57	51	26
	. Est actuellement au chômage .....	62	58	<b>54</b>	25
	. Non .....	65	56	47	30
Présence au domicile d'au moins un enfant ...	. de moins de trois ans .....	<b>70</b>	52	50	27
	. de moins de six ans .....	67	54	49	29
	. de moins de dix ans .....	68	52	49	29
	. de moins de seize ans .....	67	52	48	31
	. de moins de vingt ans .....	67	53	48	32
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	64	58	48	28
	. Un enfant .....	68	56	45	30
	. Deux enfants .....	68	50	49	32
	. Trois enfants ou plus .....	62	51	48	<b>35</b>

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

**Tableau A-33**  
**Quel vous semble être le mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant de un à trois ans, lorsque les parents travaillent ?**

- Première réponse -

(en %)		Crèche	Assistante maternelle agrée	Garde par les grands- parents, un membre de la famille	Garde à domicile par une personne rémunérée	Total (yc nsp)
<b>Ensemble .....</b>		<b>39</b>	<b>29</b>	<b>26</b>	<b>7</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	39	28	27	6	100
	. Femme .....	39	29	25	7	100
Age	. 18 - 24 ans .....	44	19	33	(5)	100
	. 25 - 39 ans .....	38	31	25	(5)	100
	. 40 - 59 ans .....	41	31	21	7	100
	. 60 - 69 ans .....	39	24	29	(8)	100
	. 70 ans et plus .....	30	30	31	(8)	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	28	29	36	(7)	100
	. Bepc .....	35	29	29	7	100
	. Bac .....	45	26	22	(6)	100
	. Diplôme du supérieur .....	47	29	17	6	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	41	33	(19)	(7)	100
	. Cadre supérieur .....	45	31	(16)	(8)	100
	. Profession intermédiaire .....	50	28	15	(6)	100
	. Employé .....	36	33	26	(5)	100
	. Ouvrier .....	32	31	30	(6)	100
	. Reste au foyer .....	32	24	34	(10)	100
	. Retraité .....	36	28	29	7	100
. Etudiant .....	48	18	29	(5)	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	38	24	32	(6)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € ...	33	27	32	(8)	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .	38	29	28	(6)	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .	41	29	24	(7)	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	41	34	18	(7)	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	33	36	26	(5)	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	36	34	23	(8)	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants .	32	36	23	(8)	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	43	22	27	8	100
	. Paris et aggl. ....	48	17	30	(5)	100
Allocataire	. Oui .....	35	32	26	6	100
	. Non .....	40	27	26	7	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	39	29	26	(7)	100
	. Est actuellement au chômage ...	40	28	28	(4)	100
	. Non .....	39	29	26	7	100
Présence au domicile d'au moins un enfant ...	. de moins de trois ans .....	32	35	27	(6)	100
	. de moins de six ans .....	34	36	25	(5)	100
	. de moins de dix ans .....	34	36	25	(5)	100
	. de moins de seize ans .....	34	36	24	(5)	100
	. de moins de vingt ans .....	34	37	23	6	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	41	25	27	7	100
	. Un enfant .....	38	34	22	(6)	100
	. Deux enfants .....	29	42	23	(6)	100
	. Trois enfants ou plus .....	35	33	26	(7)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-34**  
**Quel vous semble être le mode de garde le plus satisfaisant pour un enfant de un à trois ans, lorsque les parents travaillent ? Et en second ?**

- Réponses cumulées -

(en %)		Crèche	Assistante maternelle agréée	Garde par les grands-parents, un membre de la famille	Garde à domicile par une personne rémunérée
<b>Ensemble</b> .....		<b>65</b>	<b>63</b>	<b>46</b>	<b>24</b>
Sexe	. Homme .....	65	62	48	22
	. Femme .....	66	64	44	25
Age	. 18 - 24 ans .....	<b>72</b>	53	<b>56</b>	18
	. 25 - 39 ans .....	62	66	48	23
	. 40 - 59 ans .....	68	66	39	25
	. 60 - 69 ans .....	65	58	50	24
	. 70 ans et plus .....	59	64	50	25
Diplôme	. Aucun, Cep .....	61	62	<b>57</b>	20
	. Bepc .....	63	61	50	24
	. Bac .....	<b>70</b>	61	44	25
	. Diplôme du supérieur .....	69	<b>69</b>	34	26
Profession catégorique sociale	. Indépendant .....	69	59	48	(21)
	. Cadre supérieur .....	66	<b>71</b>	33	<b>29</b>
	. Profession intermédiaire .....	<b>73</b>	66	34	25
	. Employé .....	62	<b>68</b>	44	23
	. Ouvrier .....	61	63	<b>53</b>	21
	. Reste au foyer .....	61	58	<b>52</b>	<b>29</b>
	. Retraité .....	63	62	50	23
. Etudiant .....	<b>75</b>	54	<b>51</b>	(20)	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	<b>70</b>	58	<b>54</b>	18
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	60	62	48	27
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	64	67	47	21
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	65	63	47	24
	. Supérieurs à 3 100 € .....	67	64	42	25
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	65	66	45	23
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	63	65	43	28
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	60	<b>69</b>	43	27
	. Plus de 100 000 habitants .....	66	61	49	22
	. Paris et agglo. ....	<b>70</b>	58	49	21
Allocataire	. Oui .....	64	64	47	25
	. Non .....	66	63	46	23
A connu une période de chômage	. Oui .....	65	62	47	25
	. Est actuellement au chômage .....	66	64	48	20
	. Non .....	65	63	46	24
Présence au domicile d'au moins un enfant ...	. de moins de trois ans .....	63	66	48	23
	. de moins de six ans .....	62	67	46	25
	. de moins de dix ans .....	62	67	46	24
	. de moins de seize ans .....	62	<b>68</b>	45	25
	. de moins de vingt ans .....	63	<b>68</b>	43	25
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	66	61	48	23
	. Un enfant .....	65	67	44	23
	. Deux enfants .....	62	<b>71</b>	42	26
	. Trois enfants ou plus .....	61	65	46	28

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-35**  
**Selon vous, pour faciliter la vie des parents qui ont des enfants de moins de trois ans, faut-il plutôt ?**  
 - Première réponse -

(en %)		Rendre la garde moins coûteuse	Développer des modes de garde plus adaptés	Augmenter le nombre de places	Développer l'information des parents	Total (y.c. autre et nsp)
<b>Ensemble</b> .....		<b>33</b>	<b>32</b>	<b>29</b>	<b>5</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	33	31	30	5	100
	. Femme .....	32	34	28	4	100
Age	. 18 - 24 ans .....	34	31	28	(6)	100
	. 25 - 39 ans .....	33	35	28	(4)	100
	. 40 - 59 ans .....	33	32	29	5	100
	. 60 - 69 ans .....	32	32	31	(4)	100
	. 70 ans et plus .....	31	30	31	(5)	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	36	30	28	(5)	100
	. Bepc .....	36	32	25	6	100
	. Bac .....	29	32	<b>33</b>	(5)	100
	. Diplôme du supérieur .....	28	35	<b>34</b>	(2)	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	32	35	29	(1)	100
	. Cadre supérieur .....	28	<b>38</b>	31	(3)	100
	. Profession intermédiaire .....	30	33	31	(4)	100
	. Employé .....	35	31	29	(4)	100
	. Ouvrier .....	<b>42</b>	28	24	(5)	100
	. Reste au foyer .....	31	36	24	(8)	100
	. Retraité .....	32	31	32	(4)	100
. Etudiant .....	28	36	29	(6)	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	33	29	30	(7)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	36	29	27	(6)	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	30	32	<b>34</b>	(3)	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	<b>38</b>	30	29	(3)	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	31	<b>38</b>	26	(5)	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	29	<b>37</b>	28	(5)	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	33	35	27	(4)	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	<b>38</b>	28	30	(3)	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	35	33	25	(5)	100
	. Paris et aggl. ....	29	25	<b>39</b>	(6)	100
Allocataire	. Oui .....	33	35	26	4	100
	. Non .....	33	31	31	5	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	35	32	28	(4)	100
	. Est actuellement au chômage .....	37	33	23	(4)	100
	. Non .....	32	33	30	5	100
Présence au domicile d'au moins un enfant ...	. de moins de trois ans .....	34	35	27	(3)	100
	. de moins de six ans .....	32	35	29	(4)	100
	. de moins de dix ans .....	32	<b>37</b>	27	(3)	100
	. de moins de seize ans .....	33	35	27	(4)	100
	. de moins de vingt ans .....	33	35	27	(4)	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	33	31	30	5	100
	. Un enfant .....	36	32	28	(3)	100
	. Deux enfants .....	32	<b>36</b>	26	(4)	100
	. Trois enfants ou plus .....	28	<b>38</b>	29	(3)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-36**  
**Selon vous, pour faciliter la vie des parents qui ont des enfants de moins de trois ans, faut-il plutôt ?**  
 - Réponses cumulées -

(en %)		Rendre la garde moins coûteuse	Développer des modes de garde plus adaptés	Augmenter le nombre de places	Développer l'information des parents
<b>Ensemble</b> .....		<b>61</b>	<b>61</b>	<b>61</b>	<b>14</b>
Sexe	. Homme .....	61	60	62	14
	. Femme .....	61	62	60	13
Age	. 18 - 24 ans .....	63	58	58	<b>19</b>
	. 25 - 39 ans .....	62	62	60	12
	. 40 - 59 ans .....	61	62	61	12
	. 60 - 69 ans .....	61	62	61	13
	. 70 ans et plus .....	56	59	62	16
Diplôme	. Aucun, Cep .....	63	60	56	15
	. Bepc .....	63	58	60	14
	. Bac .....	58	61	63	14
	. Diplôme du supérieur .....	57	<b>66</b>	64	10
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	63	64	60	(7)
	. Cadre supérieur .....	62	<b>67</b>	59	(9)
	. Profession intermédiaire .....	59	65	64	(9)
	. Employé .....	62	62	60	12
	. Ouvrier .....	<b>67</b>	51	61	17
	. Reste au foyer .....	59	64	56	17
	. Retraité .....	59	59	64	14
. Etudiant .....	58	64	56	(22)	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	59	64	58	15
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	66	56	55	18
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	57	64	65	12
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	<b>67</b>	57	63	(9)
	. Supérieurs à 3 100 € .....	59	64	60	13
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	56	63	61	14
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	61	62	60	13
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	<b>67</b>	59	58	13
	. Plus de 100 000 habitants .....	62	64	59	13
	. Paris et aggl. ....	61	53	<b>67</b>	15
Allocataire	. Oui .....	61	62	58	14
	. Non .....	61	60	62	13
A connu une période de chômage	. Oui .....	62	56	65	14
	. Est actuellement au chômage .....	62	61	58	(12)
	. Non .....	60	62	60	14
Présence au domicile d'au moins un enfant ...	. de moins de trois ans .....	63	61	61	(12)
	. de moins de six ans .....	61	61	64	12
	. de moins de dix ans .....	61	61	62	12
	. de moins de seize ans .....	61	61	62	13
	. de moins de vingt ans .....	61	61	61	13
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	61	61	60	14
	. Un enfant .....	62	60	63	12
	. Deux enfants .....	59	62	60	15
	. Trois enfants ou plus .....	61	64	60	(9)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-37**  
**Quel type d'aides faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles ?**  
 - ECART entre les réponses pour les familles en général et les familles avec adolescents -

(en %)		Soutien et conseils	Prestations en espèces	Avantages fiscaux liés aux enfants	Aménagements horaires dans les entreprises	Prestations en nature
<b>Ensemble .....</b>		<b>+ 10</b>	<b>+ 3</b>	<b>+ 5</b>	<b>- 5</b>	<b>- 15</b>
Sexe	. Homme .....	+ 10	+ 3	+ 4	- 2	- 15
	. Femme .....	+ 11	+ 4	+ 5	- 6	- 15
Age	. 18 - 24 ans .....	+ 9	+ 5	+ 6	- 6	- 13
	. 25 - 39 ans .....	+ 12	+ 4	+ 4	- 6	- 14
	. 40 - 59 ans .....	+ 9	+ 5	+ 4	- 5	- 13
	. 60 - 69 ans .....	+ 13	+ 3	+ 7	- 7	- 17
	. 70 ans et plus .....	+ 10	- 1	+ 4	+ 3	- 18
Diplôme	. Aucun, Cep .....	+ 7	=	+ 6	- 3	- 12
	. Bepc .....	+ 11	+ 1	+ 3	- 3	- 14
	. Bac .....	+ 11	+ 7	+ 7	- 6	- 19
	. Diplôme du supérieur .....	+ 11	+ 7	+ 5	- 8	- 15
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	+ 14	+ 4	- 5	- 7	- 9
	. Cadre supérieur .....	+ 8	+ 6	+ 8	- 5	- 16
	. Profession intermédiaire .....	+ 14	+ 5	+ 3	- 4	- 18
	. Employé .....	+ 12	+ 5	+ 5	- 8	- 14
	. Ouvrier .....	+ 8	+ 4	+ 3	- 1	- 14
	. Resté au foyer .....	+ 11	- 1	+ 6	- 9	- 10
	. Retraité .....	+ 9	+ 2	+ 8	- 1	- 18
. Etudiant .....	+ 6	+ 7	+ 3	- 7	- 9	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	+ 7	- 2	+ 3	- 4	- 8
	. Compris entre 900 et 1 500 € .....	+ 9	+ 3	+ 5	- 5	- 13
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € .....	+ 10	+ 4	+ 5	- 7	- 13
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € .....	+ 9	+ 4	+ 7	- 3	- 16
	. Supérieurs à 3 100 € .....	+ 14	+ 7	+ 5	- 5	- 21
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	+ 11	+ 5	+ 2	- 3	- 16
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	+ 10	- 3	+ 7	- 3	- 13
	. De 20 000 à 100 000 habitants .....	+ 13	+ 5	+ 2	- 4	- 17
	. Plus de 100 000 habitants .....	+ 7	+ 5	+ 7	- 7	- 13
	. Paris et aggl. ....	+ 13	+ 3	+ 4	- 5	- 15
Allocataire	. Oui .....	+ 8	+ 4	+ 4	- 5	- 11
	. Non .....	+ 12	+ 3	+ 5	- 4	- 17
A connu une période de chômage	. Oui .....	+ 10	=	+ 2	- 6	- 6
	. Est actuellement au chômage .....	+ 15	+ 2	=	- 8	- 8
	. Non .....	+ 10	+ 4	+ 6	- 4	- 17
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	+ 4	- 4	+ 6	- 4	- 2
	. Non .....	+ 8	+ 5	+ 4	- 6	- 12
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	+ 11	+ 3	+ 5	- 4	- 16
	. Un enfant .....	+ 12	+ 9	+ 1	- 5	- 17
	. Deux enfants .....	+ 4	+ 2	+ 6	- 5	- 9
	. Trois enfants ou plus .....	+ 10	+ 4	+ 3	- 7	- 10

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

**Tableau A-38**  
**Quel type d'aides faudrait-il, selon vous, privilégier pour mieux aider les familles**  
**ayant des adolescents à charge ?**  
 - Début 2010 -

(en %)		Prestations en nature	Prestations en espèces	Soutien et conseils	Avantages fiscaux liés aux enfants	Aménagements horaires dans les entreprises	Total (yc autre et nsp)
<b>Ensemble</b> .....		<b>27</b>	<b>26</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	28	26	19	18	7	100
	. Femme .....	27	26	21	17	8	100
Age	. 18 - 24 ans .....	25	<b>37</b>	17	18	(2)	100
	. 25 - 39 ans .....	25	30	20	16	7	100
	. 40 - 59 ans .....	29	26	18	18	8	100
	. 60 - 69 ans .....	27	21	<b>25</b>	19	(7)	100
	. 70 ans et plus .....	30	18	23	15	10	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	26	26	20	17	(7)	100
	. Bepc .....	27	25	20	18	8	100
	. Bac .....	28	<b>31</b>	19	14	(8)	100
	. Diplôme du supérieur .....	29	25	21	18	(6)	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	(27)	(22)	(23)	(15)	(10)	100
	. Cadre supérieur .....	<b>33</b>	24	(13)	<b>22</b>	(6)	100
	. Profession intermédiaire .....	26	22	<b>25</b>	17	(10)	100
	. Employé .....	26	<b>31</b>	20	16	(7)	100
	. Ouvrier .....	26	<b>33</b>	16	17	(8)	100
	. Reste au foyer .....	26	30	21	16	(5)	100
	. Retraité .....	29	19	22	18	9	100
. Etudiant .....	28	<b>39</b>	(17)	(16)	(0)	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	26	<b>34</b>	17	15	(3)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € ..	26	29	23	13	(7)	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	26	29	20	18	(6)	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	29	24	19	21	(8)	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	29	21	22	19	(8)	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	26	24	21	17	8	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants ....	26	24	18	21	9	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants .	30	<b>28</b>	23	12	(6)	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	30	<b>31</b>	17	16	(5)	100
	. Paris et agglo. ....	25	22	24	20	(9)	100
Allocataire	. Oui .....	27	34	16	16	6	100
	. Non .....	28	22	22	18	8	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	28	<b>31</b>	20	14	(6)	100
	. Est actuellement au chômage .	31	<b>31</b>	20	(11)	(6)	100
	. Non .....	27	25	20	18	8	100
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	30	<b>41</b>	(12)	(14)	(2)	100
	. Non .....	27	33	17	16	6	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	28	24	22	17	7	100
	. Un enfant .....	26	29	21	16	(8)	100
	. Deux enfants .....	27	30	14	21	(8)	100
	. Trois enfants ou plus .....	24	<b>39</b>	(16)	(14)	(6)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-39**  
**Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 18 ans, ou en direction de leurs familles. Laquelle de ces actions vous paraît la plus utile ?**

- Début 2010 -

(en %)		Garantir une orientation menant à une qualification professionnelle	Développer les bourses pour étudiants	Renforcer les aides au logement	Prolonger les allocations familiales	Instaurer une allocation d'autonomie	Développer les déductions fiscales	Instaurer le RSA avant 25 ans	Total (yc autre et nsp)
<b>Ensemble .....</b>		<b>35</b>	<b>19</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	38	19	14	9	8	6	4	100
	. Femme .....	33	20	10	13	11	7	7	100
Age	. 18 - 24 ans .....	25	<b>27</b>	16	(13)	(10)	(3)	(6)	100
	. 25 - 39 ans .....	34	20	12	12	10	(4)	7	100
	. 40 - 59 ans .....	35	15	12	13	11	8	5	100
	. 60 - 69 ans .....	37	20	13	(7)	(8)	(9)	(6)	100
	. 70 ans et plus .....	<b>41</b>	21	11	8	(5)	(8)	(4)	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	31	23	14	11	(5)	(8)	(5)	100
	. Bepc .....	36	17	12	12	9	7	6	100
	. Bac .....	36	22	9	14	8	(5)	(5)	100
	. Diplôme du supérieur .....	35	19	14	8	<b>14</b>	(5)	(5)	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	35	(16)	(11)	(12)	(15)	(6)	(5)	100
	. Cadre supérieur .....	33	19	(17)	(6)	(15)	(5)	(3)	100
	. Profession intermédiaire .....	<b>41</b>	18	(11)	(11)	(9)	(6)	(4)	100
	. Employé .....	33	15	12	13	10	(7)	(8)	100
	. Ouvrier .....	32	16	<b>17</b>	14	(8)	(7)	(5)	100
	. Reste au foyer .....	26	<b>24</b>	(7)	14	(10)	(8)	(10)	100
	. Retraité .....	<b>42</b>	19	12	7	6	7	(4)	100
. Etudiant .....	(21)	<b>33</b>	(13)	(17)	(9)	(4)	(3)	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	27	<b>26</b>	(14)	(9)	(10)	(6)	(5)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € ...	31	20	16	13	(8)	(4)	(7)	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € ..	34	20	9	12	10	9	(6)	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € ..	39	16	13	10	9	(7)	(5)	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	38	18	13	10	10	(7)	(4)	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	38	19	13	9	10	(5)	(4)	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants .....	39	19	(8)	11	(8)	9	(5)	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants ..	32	<b>24</b>	11	14	(7)	(4)	(7)	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	32	16	12	14	10	8	8	100
	. Paris et agglo .....	33	22	<b>17</b>	(7)	11	(6)	(3)	100
Allocataire	. Oui .....	27	22	11	15	11	6	7	100
	. Non .....	39	18	13	9	8	(7)	5	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	26	20	11	12	<b>15</b>	(6)	(8)	100
	. Est actuellement au chômage ..	33	16	(14)	(13)	(8)	(3)	(13)	100
	. Non .....	37	19	12	11	8	(7)	4	100
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	(25)	(20)	(10)	(18)	(10)	(3)	(13)	100
	. Non .....	27	22	12	15	11	7	6	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	37	20	13	9	8	6	5	100
	. Un enfant .....	33	16	(10)	15	12	(9)	(5)	100
	. Deux enfants .....	30	18	(11)	<b>16</b>	(10)	(8)	(7)	100
	. Trois enfants ou plus .....	24	(21)	(11)	(20)	(13)	(4)	(7)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-40**  
**Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 18 ans, ou en direction de leurs familles. Laquelle de ces actions vous paraît la moins utile ?**  
 - Début 2010 -

(en %)		Instaurer le RSA avant 25 ans	Prolonger les allocations familiales	Développer les déductions fiscales	Instaurer une allocation d'autonomie	Renforcer les aides au logement	Garantir une orientation menant à une qualification professionnelle	Développer les bourses pour étudiants	Total (yc autre et nsp)
<b>Ensemble .....</b>		<b>24</b>	<b>21</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme .....	23	20	15	12	10	7	6	100
	. Femme .....	26	22	13	12	8	7	5	100
Age	. 18 - 24 ans .....	17	23	19	(9)	(6)	(12)	(5)	100
	. 25 - 39 ans .....	24	23	15	13	8	7	(6)	100
	. 40 - 59 ans .....	26	19	13	12	11	7	6	100
	. 60 - 69 ans .....	26	24	13	14	(9)	(5)	(3)	100
	. 70 ans et plus .....	24	21	12	(10)	(8)	(7)	(8)	100
Diplôme	. Aucun, Cep .....	25	20	11	10	12	8	(6)	100
	. Bepc .....	27	21	14	11	9	7	6	100
	. Bac .....	19	21	15	14	10	8	(5)	100
	. Diplôme du supérieur .....	23	23	15	14	7	7	(5)	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	(23)	(21)	(18)	(6)	(12)	(5)	(6)	100
	. Cadre supérieur .....	21	26	(9)	(10)	(8)	(10)	(8)	100
	. Profession intermédiaire .....	20	24	14	15	(10)	(6)	(5)	100
	. Employé .....	26	19	14	12	10	(9)	(5)	100
	. Ouvrier .....	27	18	16	12	(9)	(6)	(5)	100
	. Reste au foyer .....	26	18	(13)	(11)	(10)	(6)	(9)	100
	. Retraité .....	25	22	13	13	8	(5)	(5)	100
. Etudiant .....	(19)	(23)	(19)	(8)	(6)	(16)	(3)	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	28	18	15	(12)	(6)	(8)	(7)	100
	. Compris entre 900 et 1 500 € ..	24	19	13	12	9	9	(6)	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €	25	21	14	10	11	9	(5)	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €	26	19	17	16	11	(4)	(3)	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	24	28	13	11	(7)	(6)	(4)	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	28	22	11	12	9	7	(4)	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants ....	23	24	15	(9)	11	(7)	(5)	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants	22	19	13	13	(11)	(3)	(10)	100
	. Plus de 100 000 habitants .....	23	21	17	14	7	8	(5)	100
	. Paris et agglo. ....	23	19	12	10	(9)	10	(6)	100
Allocataire	. Oui .....	25	20	15	12	10	8	5	100
	. Non .....	24	22	14	12	9	7	6	100
A connu une période de chômage	. Oui .....	26	18	17	(9)	(7)	(8)	(6)	100
	. Est actuellement au chômage ...	24	21	(13)	(15)	(8)	(9)	(5)	100
	. Non .....	24	22	14	12	9	7	6	100
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	(21)	(20)	(15)	(14)	(8)	(9)	(5)	100
	. Non .....	26	20	15	11	10	7	5	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	23	22	14	11	9	7	5	100
	. Un enfant .....	24	18	13	18	(11)	(6)	(7)	100
	. Deux enfants .....	29	21	14	(10)	(8)	(9)	(4)	100
	. Trois enfants ou plus .....	27	(16)	(17)	(12)	(10)	(6)	(6)	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.

**Tableau A-41**  
**Voici quelques actions que l'on pourrait mener en direction des jeunes de plus de 18 ans, ou en direction de leurs familles. Laquelle de ces actions vous paraît la moins utile ?**

- SOLDE entre les deux réponses -

(en %)		Garantir une orientation menant à une qualification professionnelle	Développer les bourses pour étudiants	Renforcer les aides au logement	Instaurer une allocation d'autonomie	Développer les déductions fiscales	Prolonger les allocations familiales	Instaurer le RSA avant 25 ans
<b>Ensemble</b> .....		<b>+ 28</b>	<b>+ 13</b>	<b>+ 3</b>	<b>- 3</b>	<b>- 7</b>	<b>- 10</b>	<b>- 19</b>
Sexe	. Homme .....	+ 31	+ 12	+ 5	- 4	- 9	- 11	- 18
	. Femme .....	+ 25	+ 15	+ 2	- 1	- 6	- 9	- 19
Age	. 18 - 24 ans .....	+ 13	+ 22	+ 10	=	- 15	- 10	- 11
	. 25 - 39 ans .....	+ 28	+ 14	+ 3	- 3	- 11	- 11	- 17
	. 40 - 59 ans .....	+ 28	+ 10	+ 1	- 1	- 5	- 6	- 21
	. 60 - 69 ans .....	+ 33	+ 17	+ 4	- 6	- 5	- 17	- 21
	. 70 ans et plus .....	+ 34	+ 13	+ 3	- 5	- 4	- 13	- 21
Diplôme	. Aucun, Cep .....	+ 23	+ 16	+ 2	- 5	- 3	- 8	- 20
	. Bepc .....	+ 29	+ 11	+ 3	- 2	- 7	- 9	- 20
	. Bac .....	+ 27	+ 17	- 1	- 5	- 9	- 7	- 14
	. Diplôme du supérieur .....	+ 29	+ 14	+ 7	=	- 10	- 15	- 18
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	+ 30	+ 10	- 1	+ 8	- 12	- 9	- 18
	. Cadre supérieur .....	+ 24	+ 11	+ 9	+ 5	- 4	- 20	- 18
	. Profession intermédiaire .....	+ 35	+ 14	+ 1	- 6	- 8	- 14	- 16
	. Employé .....	+ 24	+ 10	+ 3	- 2	- 7	- 6	- 18
	. Ouvrier .....	+ 26	+ 11	+ 7	- 4	- 9	- 4	- 22
	. Reste au foyer .....	+ 20	+ 15	- 2	- 2	- 5	- 4	- 17
	. Retraité .....	+ 37	+ 14	+ 3	- 6	- 6	- 15	- 21
. Etudiant .....	+ 6	+ 30	+ 7	+ 1	- 15	- 6	- 16	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 € .....	+ 19	+ 20	+ 9	- 2	- 9	- 9	- 23
	. Compris entre 900 et 1 500 € ..	+ 22	+ 13	+ 7	- 4	- 10	- 6	- 17
	. Compris entre 1 500 et 2 300 € ..	+ 25	+ 15	- 2	=	- 6	- 9	- 19
	. Compris entre 2 300 et 3 100 € ..	+ 34	+ 13	+ 2	- 6	- 9	- 9	- 20
	. Supérieurs à 3 100 € .....	+ 32	+ 13	+ 6	- 1	- 6	- 18	- 20
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants .....	+ 30	+ 15	+ 4	- 2	- 6	- 13	- 24
	. De 2 000 à 20 000 habitants ...	+ 32	+ 14	- 3	- 1	- 6	- 13	- 18
	. De 20 000 à 100 000 habitants ..	+ 29	+ 15	+ 1	- 5	- 9	- 6	- 15
	. Plus de 100 000 habitants .....	+ 24	+ 12	+ 5	- 5	- 9	- 7	- 15
	. Paris et agglo. ....	+ 24	+ 15	+ 8	+ 1	- 6	- 11	- 20
Allocataire	. Oui .....	+ 19	+ 16	+ 2	=	- 8	- 4	- 18
	. Non .....	+ 32	+ 12	+ 4	- 4	- 7	- 13	- 19
A connu une période de chômage	. Oui .....	+ 18	+ 15	+ 4	+ 6	- 12	- 6	- 18
	. Est actuellement au chômage ..	+ 23	+ 11	+ 5	- 7	- 9	- 9	- 11
	. Non .....	+ 30	+ 14	+ 3	- 4	- 6	- 11	- 20
Perçoit le RSA ?	. Oui .....	+ 16	+ 15	+ 2	- 4	- 12	- 2	- 8
	. Non .....	+ 20	+ 16	+ 2	=	- 8	- 5	- 20
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun .....	+ 30	+ 14	+ 4	- 3	- 8	- 14	- 18
	. Un enfant .....	+ 27	+ 9	- 1	- 6	- 4	- 3	- 19
	. Deux enfants .....	+ 22	+ 14	+ 3	=	- 6	- 6	- 21
	. Trois enfants ou plus .....	+ 18	+ 14	+ 1	+ 1	- 13	+ 4	- 20

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

**Tableau A-42**  
**Avez-vous déjà personnellement connu une période de chômage**  
**au cours des cinq années passées ?**

(en %)		Oui	Est actuellement au chômage	Non	Total (yc nsp)
<b>Ensemble .....</b>		<b>13</b>	<b>8</b>	<b>78</b>	<b>100</b>
Sexe	. Homme.....	13	9	78	100
	. Femme .....	14	8	78	100
Age	. 18 - 24 ans.....	15	(10)	75	100
	. 25 - 39 ans.....	<b>26</b>	<b>14</b>	59	100
	. 40 - 59 ans.....	13	10	77	100
	. 60 - 69 ans.....	(4)	(2)	<b>95</b>	100
	. 70 ans et plus.....	(1)	(0)	<b>99</b>	100
Diplôme	. Aucun, Cep.....	(8)	8	<b>84</b>	100
	. Bepc.....	14	8	78	100
	. Bac .....	12	9	78	100
	. Diplôme du supérieur .....	<b>18</b>	8	74	100
Profession catégorie sociale	. Indépendant .....	(18)	(5)	77	100
	. Cadre supérieur .....	(15)	(6)	79	100
	. Profession intermédiaire .....	14	11	75	100
	. Employé.....	<b>22</b>	<b>18</b>	60	100
	. Ouvrier .....	<b>19</b>	<b>22</b>	59	100
	. Reste au foyer .....	<b>19</b>	(0)	81	100
	. Retraité .....	(2)	(0)	<b>98</b>	100
. Etudiant.....	(5)	(4)	<b>91</b>	100	
Revenu mensuel du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	(12)	<b>16</b>	72	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €....	16	11	74	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €..	17	10	73	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €..	17	(7)	76	100
	. Supérieurs à 3 100 € .....	10	(5)	<b>86</b>	100
Lieu de résidence	. Moins de 2 000 habitants.....	13	8	79	100
	. De 2 000 à 20 000 habitants.....	12	11	78	100
	. De 20 000 à 100 000 habitants .	17	(8)	75	100
	. Plus de 100 000 habitants.....	12	7	81	100
	. Paris et aggro.....	15	9	76	100
Allocataire	. Oui .....	<b>21</b>	<b>14</b>	65	100
	. Non.....	9	5	<b>86</b>	100
Nombre d'enfants à charge (- de 20 ans)	. Aucun.....	11	7	<b>83</b>	100
	. Un enfant.....	<b>18</b>	<b>13</b>	69	100
	. Deux enfants .....	<b>22</b>	11	66	100
	. Trois enfants ou plus.....	(15)	(10)	75	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », début 2010.

Les chiffres entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ; ils doivent être considérés avec précaution.